Supplément « Initiatives »

Le Monde

BOURSE ★

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

MERCREDI 17 AVRIL 1991

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14377 – 6 F

La communauté internationale face au calvaire des réfugiés

Des centaines de Kurdes meurent chaque jour à la frontière turque

Les ministres des affaires étrangères des Douze, réunis lundi 15 avril à Luxembourg, ont proposé que le président irakien Sad- dam Hussein soit jugé pour « tentative de génocide » contre la population kurde, aux termes de la convention des Nations unies de 1948. Entre 400 et 1 000 réfugiés kurdes meurent chaque jour aux abords de la frontière irako-turque, « la plupart de mala- dies qui pourraient être évitées », a indiqué le porte-parole du département d'Etat à Washington. Au total, plus de 2 250 000 Kurdes d'Irak ont quitté leurs foyers, selon les derniers chiffres rendus publics par les organisations humanitaires à Genève.

L'ombre de Nuremberg

POUR la plupart prudents, hier encore, dans leur engagement militaire contre un Saddam Hussein coupable d'invasion et d'annexion d'un Etat souverain, les ministres des affaires étrangères de la Communauté ont demandé, lundi 15 avril, à Luxembourg, que le dictateur de Bagdad soit jugé par un tribunal international pour crimes de guerre et tentative de génocide.

L'idée de déférer Saddam Hussein devant un nouveau tribunal de Nuremberg avait été un moment évoquée par le président Bush, mais c'est le ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, qui l'a proposée à ses onze collègues européens. Selon lui, les trois critères retenus pour juger les anciens dignitaires nazis s'appliquent dans ce cas aussi : une guerre d'agression, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

LE premier de ces points est cependant contestable, puisque la guerre d'agression menée contre le Koweït a déjà été sanctionnée par la communauté internationale représentée par le Conseil de sécurité. Ce dernier ne vient-il pas de conclure – même s'il l'a imposé à ses conditions – un cessez-le-feu en bonne et due forme avec l'Irak?

La répression menée contre les Kurdes du nord et les chiites du sud de l'Irak relève bien, en revanche, du crime contre l'humanité, même si l'accusation de génocide est plus difficile à établir. Saddam Hussein cherche plus à mater ses minorités et à en faire fuir une bonne partie au-delà des frontières de l'Irak qu'à éliminer physiquement et méthodiquement tout un peuple.

Ces nuances ne seront considérées que comme des arguties par ces dizaines de milliers de Kurdes en marche vers l'exil, qui doivent abandonner au bord du chemin les cadavres des plus faibles d'entre eux. Elles n'en doivent pas moins être prises en compte si les Douze sont vraiment animés par la volonté de définir une nouvelle et plus juste pratique du droit international, excluant tout vœu pieux visant surtout à se donner bonne conscience.

COMMENT, d'ailleurs, oublier que la plupart d'entre eux acceptent aujourd'hui l'idée d'un gouvernement cambodgien comprenant les Khmers rouges de Pol Pot, dont les crimes contre l'humanité n'ont rien à envier à ceux du dictateur irakien? Personne non plus ne songe à inquiéter le fort peu sympathique président de l'Ethiopie, Menguistu Haïlé Mariam, qui en a beaucoup fait en matière de répression et de déportation de ses minorités.

Saddam Hussein, au demeurant, n'est pas près de comparaître devant des juges internationaux, même s'il est passible de la Convention de Genève sur les génocides. Ne serait-ce que parce qu'il est toujours au pouvoir, contrairement aux sbires de Hitler. Les Douze ne se font d'ailleurs aucune illusion et reconnaissent que leur démarche vise plus à isoler le criminel sur la scène internationale qu'à le conduire « manu militari » dans un quelconque prétoire. Façon comme une autre d'indiquer une nouvelle fois à la nomenklatura sunnite de Bagdad qu'elle aurait tout intérêt à faire elle-même le ménage. Rien, malheureusement, n'indique qu'on en soit à la veille.

Lire page 3 l'article de PHILIPPE LEMAITRE

Entre l'exil et la peur

par Jean-Pierre Langellier

Nation orpheline, recrue d'épreuves, les Kurdes vivent un nouveau calvaire, l'un des pires de leur longue histoire. Familier des défaites et des trahisons, le plus nombreux des peuples sans patrie disait n'avoir que ses montagnes pour amis.

Dans le nord de l'Irak, deux millions de Kurdes les ont pourtant quittées, et affrontent aujourd'hui l'impossible choix entre l'exil et la mort. Ce n'est ni leur premier exode, ni la plus grosse – loin de là – des hémorragies humaines en cette fin de siècle qui vit s'enfuir, parmi beaucoup d'autres, dix millions de Bengalais et six millions d'Afghans. Mais rarement une fuite éperdue aura réuni, si vite, tant de monde et dans des conditions aussi terribles. En outre, cet exode kurde diffère des précédents par son ampleur et sa nature.

Lire la suite et nos informations page 3

SCIENCES ◆ MÉDECINE

Le Koweït sous un soleil noir

« *Inimaginable, effroyable* » ... Les mots manquent, même aux habitués des grandes pollutions, pour décrire le désastre écologique qui frappe le Koweït. Des puits en feu par centaines, détruits, selon les spécialistes, par de véritables « experts ». Un « *travail de saboteur* » tellement parfait qu'un ou deux ans au moins seront nécessaires pour endiguer la catastrophe. Le pays entier est en permanence plongé dans une nuit artificielle, comme éclairé par un « *soleil noir* ». C'est comme si cet « *hiver nucléaire* » tant redouté, consécutif à une guerre atomique, avait frappé le pays.

De plus, apparaissent les premiers symptômes de troubles chez les habitants du Koweït : asthme, maux de gorge, migraines, allergies. Des affections que le système de santé koweïtien n'est pas en mesure aujourd'hui de traiter. L'Organisation mondiale de la santé estime que 4,1 millions de dollars sont nécessaires pour soutenir un programme de santé d'urgence dans l'émirat.

Lire les articles de VÉRONIQUE MAURUS, JEAN-YVES NAU et YVONNE REBEYROL

■ Ménopause sous influence ■ Univers de violence : la traque des sources de rayons gamma.

pages 13 à 15

Selon les experts de l'INSEE

Pas de reprise économique en France avant l'été

Deux mois après la fin de la guerre du Golfe, la reprise économique se fait toujours attendre en France. Dans une note publiée mardi 16 avril, l'INSEE estime que les signes avant-coureurs d'une reprise de l'économie mondiale étant limités, la croissance française ne devrait pas s'accélérer avant l'été. Le produit intérieur brut marchand augmente à un rythme annuel de 1,5 %. En 1991, l'inflation devrait rester modérée. Les prix ont augmenté de 0,1 % en mars, d'après l'indice provisoire. L'apathie de l'économie française pourrait se traduire par un gonflement du nombre des chômeurs et par une aggravation des déséquilibres publics.

Le gouvernement à rude épreuve

par Alain Vernholes

Les mois qui viennent vont être difficiles pour l'économie française. Le chômage va augmenter, les déficits financiers de l'Etat et de la Sécurité sociale vont se creuser, rendant nécessaires des mesures de redressement. Ces difficultés, qui seront ressenties par beaucoup de Français, risquent de peser lourd sur la vie politique du pays. Elles gêneront considérablement l'équipe au pouvoir, et d'abord le premier ministre et son ministre de l'économie et des finances, auxquels on reprochera de n'avoir pas su profiter des années de forte croissance (1987-1989) pour réduire nettement le chômage ou pour faire disparaître les déficits publics.

Au socialisme austère et sérieux des années 1983-1985 risque ainsi de succéder l'image d'un socialisme dispendieux. Et la dépense publique peut apparaître créatrice de chômage...

Lire la suite page 19

Les hésitations de M. Rocard
Le premier ministre se donne un délai de réflexion sur la réforme du mode de scrutin régional — page 7

La marée noire en Méditerranée
A titre préventif, le plan Polmar a été déclenché sur la Côte d'Azur — page 9

Un Chagall méconnu
La Fondation Gianadda, à Martigny, révèle des œuvres inédites du peintre — page 10

La CEE et l'Afrique du Sud
Les Douze lèvent partiellement les sanctions contre Pretoria — page 6

M. Henri Krasucki va quitter la CGT
Il serait remplacé par M. Louis Viannet en 1992 — page 17

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 24

Un entretien avec M. Boris Eltsine

« Il faut essayer de travailler avec M. Gorbatchev » nous déclare le président de la Russie

« Il faut essayer de travailler avec ceux qui détiennent des postes de responsabilité, y compris avec le président Gorbatchev », a notamment déclaré, lundi 15 avril à Strasbourg, dans un entretien accordé au *Monde*, M. Boris Eltsine, actuellement en visite privée en France. Le président de la fédération de Russie, qui a fait l'objet de vives critiques de Parlementaires socialistes, notamment M. Jean-Pierre Cot, a été reçu par les responsables du parlement européen et du Conseil de l'Europe. Mardi, il devait rencontrer MM. Valéry Giscard d'Estaing et Javier Perez de Cuellar.

Lire page 4 les articles de SYLVIE KAUFFMANN et de MARCEL SCOTTO

Urbatechnic à livre ouvert

I. – Un dossier ancien et sans secrets

Feuilleton complexe, à la fois financier, judiciaire et politique, l'affaire Urbatechnic fait l'objet de simplifications dans le feu de la polémique. Aussi faut-il en revenir aux faits qui, abondants, n'en sont pas moins limpides. Tel est l'objet de la série de trois articles dont nous commençons aujourd'hui la publication et qui retrace d'abord l'origine d'une affaire qui remonte à 1986.

par Edwy Plenel

Les « affaires » ne font pas bon ménage avec la clarté. La confusion y règne, créant une atmosphère de suspicion généralisée et d'inquisition douteuse alors même qu'il n'y a guère plus de secret à dénicher. Celle d'Urbatechnic ne déroge pas à la règle. Sa complexité autorise des visions réductrices, où la mauvaise foi le dispute à l'intérêt partisan. A gauche, les socialistes tentent de faire oublier l'origine discutable de la loi d'amnistie de janvier 1990 à laquelle le dévoilement, en avril 1989, de leur système national de financement n'est évidemment pas indifférent.

A droite, certains parlementaires, du RPR aussi bien que de l'UDF, tentent de se faire pardonner leur participation à cette opération, leur vote favorable ou leur abstention au nom d'un armistice général sur le front des affaires qui avaient empoisonné le climat de la cohabitation.

En somme, l'hypocrisie est de rigueur, aucun des deux camps n'ayant vraiment intérêt à regarder la vérité en face. Celle-ci est pourtant facile à établir, tant le dossier est public, étalé à tous vents, au grand dam de certains des neuf inculpés encore en course qui, légitimement, estiment malmenée la présomption d'innocence à laquelle ils ont droit. Si l'on veut bien démêler les fils de ce feuilleton embrouillé, les vérités de l'affaire Urbatechnic se déclinent sur un mode ternaire.

La première, qui fait l'objet de ce premier article, est que, au départ, l'affaire des fausses factures ne concerne pas que le PS. La deuxième est que la loi d'amnistie a pour origine l'affolement des dirigeants socialistes et de l'Elysée après la découverte fortuite, lors d'une perquisition en avril 1989, à Marseille, du système national de financement du PS. La troisième, enfin, est que les effets pervers de l'amnistie, adoptée avec l'aide d'une partie de la droite, ont été aggravés par l'interprétation qu'en ont donnée les magistrats.

Lire la suite page 8

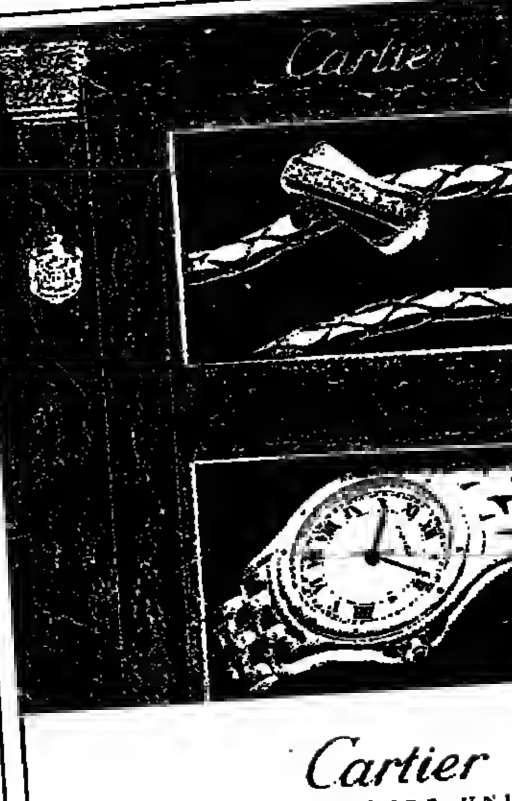

LA BOUTIQUE.

Cartier
L'ART D'ÊTRE UNIQUE

23, RUE DU FAUBOURG-ST-HONORÉ. PARIS. 42.65.79.81

M 0147 - 0417 0 - 6,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 200 DR ; Irlande, 1,10 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الاصل

DÉBATS

Un entretien avec M. Federico Mayor

« Il faut élaborer une morale du développement », nous déclare le directeur général de l'UNESCO

La première session du comité de coordination des agences des Nations unies se tient à Paris, au siège de l'UNESCO, du 17 au 19 avril. A cette occasion, dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Federico Mayor nous livre son analyse du nouveau contexte international. Il affirme notamment qu'*« une paix durable suppose une éthique du développement »*.

« On parle d'un « nouvel ordre international ». Vous avez récemment évoqué une « autre paix ». Sur quelles bases de recomposition des rapports internationaux devrait-elle s'établir ?

– C'est un devoir absolu de l'humanité de travailler à cette « autre paix », parce que le rétablissement de la paix de l'avant-guerre mènerait à un nouveau conflit. Tout le monde s'accorde sur ce que nous entendons par la paix : la coexistence entre les peuples et les Etats, les échanges équilibrés, le dialogue entre les cultures... Pourtant, on continue de vivre au quotidien les guerres, l'intolérance, l'horreur des massacres et des injustices. Nous avons poursuivi depuis 1945 un idéal universel et celui-ci semble reculer à mesure que l'on s'en approche. La paix, pour paraphraser Tacite, *« se retire dans les lieux purs et innocents et garde la jouissance d'un séjour sacré »*. Il faut donc revoir notre façon de penser.

» Un idéal n'est efficace que s'il transforme la réalité. Ce nouvel ordre, dont on parle – je préfère l'expression d'un nouveau monde, – doit naître d'une saine appréhension des réalités mondiales : les trois quarts de la population, qui seront les quatre cinquièmes en l'an 2000, vivront dans le sous-développement et, malgré les efforts considérables déployés depuis les années 60, les bilans tracés aussi bien par la commission Willy Brandt que par la South Commission, présidée par Julius Nyerere, sont accablants sur le déséquilibre séparant l'hémisphère nord de l'hémisphère sud.

– Quelle stratégie de développement faut-il mettre en œuvre ?

– La paix passe en priorité par le développement, mais pas par n'importe quel développement ! Une paix durable suppose une éthique du développement qui soit commune à tous ceux qui ont en charge le devenir économique, technologique, culturel des Etats du monde. Nous devons élaborer en commun une morale du développement, qui, au-delà des taux d'intérêt, des transferts de technologie, du prix des matières premières, des flux financiers, des barrières tarifaires et non tarifaires, etc., contribue à l'élaboration de modes de développement dont on soit tous fiers, parce qu'ils intègrent des valeurs universelles et transhistoriques, celles du droit et de la justice notamment. Voilà, de mon point de vue, ce qui doit désormais diriger la réflexion de ceux – politiques, économistes, entrepreneurs, scientifiques – dont dépend l'après-guerre.

» Comment élaborer des modes de développement humain qui puissent éviter ces flux migratoires immenses – qui généreot une humanité diasporée, – ces inégalités devant la nourriture, la santé, l'éducation, l'accès aux savoirs scientifiques et techniques qui frappent des centaines de millions d'individus, les menaces qui pèsent sur la biosphère et l'environnement en général, ces fléaux que sont la perte de la diversité culturelle et biologique, des valeurs, des anciennes solidarités, la solitude, la drogue ? De la réponse à ces questions dépendra en grande partie la recomposition des rapports internationaux...

– La réforme des Nations unies est à l'ordre du jour ? Que pensez-vous de cette réforme, et quelle part l'UNESCO devrait-elle y prendre ?

– Les Nations unies doivent accompagner mieux – anticiper – le rythme des temps. Et à quel rythme avons-nous vécu depuis deux ans ! La communauté internationale a profondément changé de configuration et de préoccupations, et l'adaptation, d'ici à 1995, de l'Organisation définie par la Charte de San-Francisco doit logiquement en résulter. C'est un processus complexe dont l'instruction appartient au secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, mais dont la signification politique relève avant tout de la souveraineté des Etats membres. L'UNESCO fait partie de la famille des Nations unies. Toute rénovation aura des conséquences inévitables pour l'ageoce que je dirige, qui a déjà accompli, par la force des faits et la volonté de changement, des réformes considérables. D'ailleurs je compte poursuivre, avec l'aide du conseil exécutif et de la conférence générale, une réflexion approfondie sur les missions qui sont imparties à l'UNESCO et sur les modalités les plus pertinentes de leur mise en œuvre. Ce sera la tâche prioritaire des deux prochaines années.

– La coopération internationale a-t-elle encore une utilité ?

– Pour répondre à votre questioo – que beaucoup de personnes peuvent légitimement se poser – je l'inverserais : peut-on mettre en doute l'intérêt d'aborder à l'échelle

internationale des problèmes aussi vastes, aussi urgents que le développement économique durable, la protection de l'environnement, l'importance de l'éducation pour tous, l'impératif démocratique ? Dans quel cadre, autre que multilatéral, faire émerger cette « conscience écologique » commune qui avait déjà pris corps avec le très important rapport de la commission Brundtland, qui s'est incarné dans la déclaration de Vancouver sur la survie de l'humanité à l'aube de l'an 2000, adoptée au Canada co septembre 1989, et qui devrait trouver sa forme et sa force contraignante à l'occasion de la conférence mondiale sur l'environnement et le développement qui se tiendra en juin 1992 au Brésil ?

» On pourrait en dire autant de l'éducation pour tous, devenue priorité planétaire à l'issue de la conférence moodiale qui s'est tenue à Jomtieo en février 1990. Je n'iosisterai pas, mais nous ne pouvons plus oous satisfaire d'un pragmatisme au jour le jour. Nous devoos voir haut et loin. Il est évident qu'en privilégiant l'approche multilatérale oo peut espérer mieux conjurer la crise d'un monde complexe et global. C'est évident quand on lie le développement et la démocratie...

La dimension culturelle de la démocratie

– Précisément et s'agissent de démocratie, quelles sont les leçons que vous tirez des bouleversements politiques de l'Europe de l'Est ?

– La démocratie occupe désormais le vide qu'oot laissé les idéologies. Elle devient l'affaire de chacun, restituée dans sa quotidienneté. Au-delà des événements qui se sont produits depuis deux ans en Europe de l'Est, un mouvement plus large se développe vers le pluralisme politique et la liberté individuelle. Qu'il s'agisse de pays à fort développement, comme de ceux qui le cherchent encore, un nouveau modèle de démocratie émerge : celui qui se fonde d'abord sur la citoyenneté consciente. Cette notion de démocratie cognitive, qui permet au citoyen de se voir restituer le savoir et le pouvoir, et donc la responsabilité, au-delà de la vulgarisation médiatique, est commune à tous ceux qui cherchent à réconcilier le pouvoir politique et la société civile.

» Aristote faisait de la participation à la vie politique le facteur de cohérence de la société civile : la *koinonia*. C'est cette cohérence que l'on cherche intuitivement partout dans le monde. Elle repose sur la constatatioo que la démocratie ne fonctionoe que lorsque les citoyens ont un esprit démocratique, un comportement démocratique, bref uoe culture démocratique et qu'un cadre juridique propice en est une conditioo nécessaire, bien sûr non suffisante.

» Cette dimeosion culturelle de la démocratie était au cœur de la réflexion engagée lors du congrès international sur la paix dans l'esprit des hommes, qui s'est tenue à Yamoussoukro, en juillet 1989. Elle inspire la déclaration adoptée à Montevideo en novembre 1990, sur la culture démocratique et le développement. Cette déclaration, placée sous les auspices de l'UNESCO et de l'Uruguay, a été approuvée par treize gouvernements d'Amérique latine. Avec le président Vaclav Havel, l'UNESCO organisera en septembre 1991, à Prague, un forum international sur les rapports entre la culture et la démocratie.

» Cette confrontation d'eovergure fera eocore progresser la réflexion. Elle associera aux personnalités qui se soot illustrées dans la lutte pour les droits de l'homme des intellectuels et des penseurs de tous horizons. Parce que tout le monde devient progressivement pluri-ethoique et pluriculturel, il faut établir un « rapport amical » entre chaque individu et la société à laquelle il appartieot. La force de la démocratie réside dans la qualité de ce rapport. C'est donc une affaire de culture et pas seulement de droit constitutionnel. »

Propos recueillis par JEAN PERRIN

REVUES — PAR FRÉDÉRIC GAUSSEN

Peurs de l'Est

Libérée du communisme, l'Europe de l'Est est à nouveau déchirée par l'affrontement entre les peuples qui la composent. Comme si l'effacement de quarante ans de totalitarisme faisait ressurgir, intactes, les rivalités entre des populations tenaillées par la peur réciproque qu'elles s'inspirent.

Comme il se tandait dans eon bureau présidentiel, pout la première fois depuis son élection, Vaclav Havel fut saisi d'un sentiment étrange : eprès l'exaltation qui l'aveit porté pendant toute la période précédente, allant de la prison au pouvoir suprême, il ressentait soudain une sorte d'ebattement. Cette « gueule de bois », comme il l'appelle, aveit un nom : c'éteit la peur. Peur de l'evenir, évidemment, devant la tâche immense qui l'attendait. Mais peur aussi du passé. De voir ressurgir – et de devoir regarder en face – la lourde succession de haines et da catastrophes qui e martyrisé catte partie du monde. « Chez nous autres, citoyens de l'Europe centrale, la peur de l'Histoire n'est pas seulement une peur de l'avenir, mais tout autant une peur du passé. »

Et c'est ce devoir d'assumer le passé qui l'a conduit, dans lo beau discours prononcé au Festival de Salzbourg que publie *le Règle du jeu*, à préférer, en face de Kurt Waldheim, ces phrases terribles : « L'une des illusions de l'Europe centrale, c'est celle qui nous fait croire que nous pouvons impunément nous faufiler à travers l'Histoire à force de ruses, d'esquives at de fauxfuyants, réécrire notre propre vie. Celui qui tente une telle falsification fait tort à lui-même. Il fait tort également à see concitoyens, car la liberté n'est pas entière là où la vérité entière ne peut se faire jour. » La peur du passé, dit Vaclav Havel, ne peut s'extirper que par l'aveu.

Dans le même numéro de la *Règle du Jeu*, l'écrivain yougoslave Danilo Kis, mort en 1989, raconte que l'enquête qu'il mena pour retrouver les traces de eon père, inspecteur des chemins de fer juif, mort à Auschwitz le mena dans les asiles psychiatriques où ce dernier avait été interné. De quoi était-il attaint ? De delirium tremens. Mais celui-ci, contrairement à ce qu'on evait cru, n'était pas seulement dû à l'alcoolisme, mais plus sûrement à une « névrose de la peur ». « Ce changement de diagnostic, dit Danilo Kis, fut pour moi une véritable révélation... A la lecture de livres de psychopathologie, certaines choses devinrent pour moi tout à fait claires. J'appris event tout que la névrose de la peur était considérée comme une maladie endémique de l'intelligentsia juive d'Europe centrale. »

Les Juifs et les Tsiganes

Cinquante ans plus tard, les Juifs ont pratiquement disparu d'Europe centrale, du fait du génocide, et pourtant, par une cruelle continuité de l'Histoire, l'antisémitisme est toujours là. Claude Lanzmann, l'a rencontré en Pologne, en tournant *Shoah*, comme il le rappelle dans les *Nouveaux Cahiers de l'Est*. Il est là aussi, peut-on lire dans ce même numéro, en Hongrie, en Roumenie, en URSS. Et pas seulement l'antisémitisme : le racisme contre las Tsiganes est, lui aussi, toujours virulent.

S'interrogeant sur les résurgences de ces « archaïsmes » après des années d'immobilisme, Pierre Pachet y voit plutôt une permanence des mécanismes du bouc émissaire chers aux régimes communistes. En encourageant les affrontements racistes, ceux qu'effraient les évolutions en cours s'efforceraient de faire la preuve de l'incapacité de la démocratie à assurer la paix sociale.

Regarder en face les blessures du passé, reconnaître les différences, affrontar ses propres peurs, refuser las diktats de l'Histoire, de la raison d'Etat, de « l'esprit de méthode » ... telle est, pour Vaclav Belohradsky, la démarche du « sujet dissident » dans sa lutte contre le totelitarisme, comme il l'explique dans le *Messager* européen. « La résistance antitotalitaire n'éteit pas une attitude politique, mais plutôt ce travail de « relevé des neppas souterraines ». La dissidence peut être définie comme la reconstruction d'un monde à partir des vaces des œuvres et des hommes disparus, rajetés, oblitérés. »

L'axe austro-hongrois.

Marquée par la tripla tragédie du nazisme, de l'axtetmination des Juifs et du communisme, l'Europa centrale se trouve devant un amas informe de souvenirs disloqués, de vestiges anonymas, d'exodes et de trahisons... Pour exorciser cette peur que réactive le nouvelle puisaence allemande, peut-être feudrait-il d'abotd, comme le suggère Pierre Béhar dans *Commenteire*, donner à ces pays, écrasés par l'Histoire, un poids politique leur permettant d'exiater entre les deux grandes puissances, germanique et russe.

C'est pourquoi il suggère la constitution d'une fédération danubienne organisée autour de l'exe austro-hongrois. « Le problème du déséquilibre européen, écrit-il, ne vient pas de la réunification, naturelle et donc normale, de l'Allemagne, il vient de la destruction de l'ensemble austro-hongrois qui la contrebalançait. Puisqu'il était vain de s'opposer à la réunification allemande, le seul moyen de rétablir l'équilibre européen est de restaurer le complexe danubien. Ce nouvel ensemble se fonderait sur l'axe essentiel constitué par la Hongrie et l'Autriche actuelle (...). Il comprendrait la Tchécoslovaquie, reconnue cette fois dans l'intégralité de ses droits, ignorés par le compromis de 1867. Il devrait enfin compter la Pologne, que sa culture comme ses frontières apparentent naturellement à la Tchécoslovaquie. A chacun de ces Etats, il garantirait un poids politique spécifique face à tous les autres membre de la confédération. »

Au moment où l'on assiste à une recomposition générale de l'Europe, il est temps, en effet, pour toutes les nations du Vieux Continent de réfléchir à la façon de guérir cette région martyrisée de l'instabilité qui est à l'origine des terreurs collectives et des entreprises de ségrégation et d'exclusion.

L'Europe de l'Ouest a évidemment un rôle essentiel à jouer dans ce travail de réconciliation. Et on lira avec intérêt, de ce point de vue, l'étude de Haim Shamir, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, qui rappelle comment l'effacement de la France et de l'Angleterre a permis à Hitler, lors de l'arbitrage de Vienne du 2 novembre 1938, de prendre le parti de la Hongrie contre la Tchécoslovaquie, ce qui lui ouvrait la route du Danube.

La reconstruction de l'Europe, dans sa divarsité, sera l'œuvre de tous les Européens. Leur première tâche étant de débarrasser la « maison commune » de la peur de l'Autre...

► ***La Règle du jeu.*** **N° 3. Janvier 1991. 88 F. 54, rue des Saints-Pères 75007 Paris.**

Les Nouveaux Cahiers de l'Est. **N° 1. 110 F. POL. 8, villa d'Alésia 75014 Paris.**

Le Messager européen. **N° 4. 130 F. Gallimard.**

Commentaire. **N° 53. Printemps 1991. 100 F. Julliard.**

Revue d'histoire diplomatique. **1990. N° 1-2. Ed. Pedone. 13, rue Soufflot. 75005 Paris.**

REVUE DES DEUX MONDES

AVRIL 1991

LA SANTÉ EN QUESTIONS

Hiroshi Nakajima - *L'accès de tous au progrès sanitaire*
Jean Bernard - *Humanisme, prédiction, éthique*
Philippe Lucas - *Les bégaiements de l'éthique*
Marceau Long - *Réflexions sur notre système de santé*
Robert Launois - *Concurrence et santé*
Philippe Séguin - *Médecine et protection sociale*
Guy de Thé - *Virus, cancers, sida*
Philippe Meyer - *Identité de la médecine*
André Gouzes - *Humanisme et formation médicale*
Bruno Soubiran - *Information et formation du médecin*
Jean de Kervasdoué - *Enjeux pour l'hôpital*
Claude Bebear - *Revenir à l'assurance...maladie ?*
Alain Pompidou - *Une recherche médicale européenne*
Claude Got - *Les mécanismes décisionnels*
Gérard Dubois - *Aspects de la prévention*
Igor Landau - *L'ambiguïté du marché de la santé*
Hervé Guérin - *Pharmacie : sortir du cercle vicieux*
Christian Boiron - *Remettre la médecine*
Jean-Noël Maillard - *Dire la vérité ?*
Jean Hamburger - *2084 ou l'anti-Orwell*

BULLETIN D'ABONNEMENT à la REVUE DES DEUX MONDES
170, rue de Grenelle, 75007 Paris.

M., Mme, Mlle _____
Adresse _____
Code postal _____ Commune _____ Pays _____
❑ abonnement pour un an (11 numéros) ❑ France 485 F ❑ étranger 700 F
❑ un exemplaire du numéro spécial Santé au prix de 63 F(55 F + 8 F de port)
Ci-joint mon règlement par chèque à l'ordre de la *Revue des Deux Mondes*.

COURRIER

Le devoir d'ingérence

Il faut la tragédie kurde pour que les Nations unies prennent coñn conscience de la nécessaire harmonisation du droit international avec le droit des gens. Voilà déjà plusieurs décennies que les organisations non gouvernementales internationales revendiquent et pratiquent quotidiennement le droit à l'ingérence, avec l'approbation tacite de la plupart des gouvernements, peu soucieux d'opposer leur souveraineté nationale eux regards des nations, afin de ne pas trop ternir leur image.

C'est au nom de ce droit naturel à l'ingéreoce qu'ont pu être réalisées des missioos d'enquêtes et d'observations judiciaires apportant à l'opinion publique internationale et aux commissions des droits de l'homme des preuves irréfutables de violations de droits de l'homme dans certains pays : c'est ainsi qu'ont pu être montées des missions d'aide médicale ou humanitaire qui ont réussi à sauver tant de vies humaines avec le soutien, lorsqu'il était besoin, d'une véritable solidarité internationale.

Il reste à parcourir le chemio allant du droit d'ingérence des peuples au devoir d'ingérence des gouvernements. C'est ce que vient timidement d'envisager du strict point de vue humanitaire la résolution 688 du Conseil de sécurité. Il faut aller au-delà, et par cette première brèche, construire et réglementer un véritable droit d'intervention des Nations unies en présence de violations massives des droits fondamentaux de la personne humaine, comme c'est le cas actuellement au Kurdistan irakien.

Jusqu'à le crise du Golfe, les gouvernements, et particulièrement ceux des superpuissances, ne se sont inquiétés de la souveraineté nationale des autres Etats que lorsque cette inquiétude était conforme à leurs intérêts. L'URSS s'était-elle inquiétée, en 1968, de la souveraineté nationale de la Tchécoslovaquie avant d'y envoyer ses chars ? Le gouvernement des Etats-Unis a-t-il eu des états d'âme en ce qui concerne le souveraineté nationale de Panama lorsqu'il s'est agi de se débarrasser du dictateur Noriega ?

C'est dire que la doctrine de la souveraineté nationale absolue a vécu et que, dans de nombreux domaines, des abandons de souveraineté ont été souvent librement coosentis pour permettre l'amorce d'un véritable droit international.

Si l'on veut instituer, comme on le dit, un nouvel ordre international, cet ordre oe peut être fondé que sur le respect exigeant par tous les gouvernements, sous le contrôle des Natioos unies, du *corpus* des droits de l'homme contenu dans les pactes et conventions internationaux signés et ratifiés.

Daniel JACOBY
président de la Fédération internationale des droits de l'homme.

ÉTRANGER

La situation au Kurdistan et la réaction européenne

De quatre cents à mille réfugiés meurent chaque jour à la frontière turque

Le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler, a déclaré, lundi 15 avril, que, selon les estimations des secouristes internationaux sur place, entre 400 et 1 000 réfugiés irakiens meurent toutes les vingt-quatre heures, aux abords de la frontière irako-turque. « *La plupart* [périssent] *de maladies qui pourraient être évitées* », a ajouté Mme Tutwiler ; *chaque jour qui passe, les autres s'affaiblissent.* » « *L'armée américaine continue à augmenter ses capacités de transport pour la plus vaste opération de secours lancée dans l'histoire moderne* », a-t-elle poursuivi, indiquant que 8 300 militaires américains sont désormais sur place en Turquie.

Selon les responsables du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) en Turquie, les réfugiés dans ce pays sont répartis sur douze sites le long de la frontière, dont deux seulement sont accessibles par des engins motorisés. Pour les autres les distributions de secours ne sont possibles que par hélicoptère.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a indiqué que les militaires américains pourraient pénétrer en territoire irakien. « *Nous aurons des gens qui entreront et sortiront* », a-t-il dit, tout en soulignant que ce ne serait pas en grand nombre et en rappelant que les Etats-Unis espéraient pouvoir laisser les organisations internationales prendre le relais le plus tôt possible. Jusqu'à présent, huit zones de largage ont été établies pour les parachutages de secours, cinq en Turquie et trois en Irak, et des représentants des organisations internationales sont présents sur quatre d'entre elles, a indiqué Mme Tutwiler. Elle a reconnu que l'organisation de la distribution des vivres demeurait un problème. Les aviations américaine, britannique et française ont effectué 152 vols, larguant 1 029 tonnes de vivres, médicaments, couvertures, tentes et sacs de couchage pour les quelque 800 000 réfugiés en majorité kurdes qui se trouvent de part et d'autre de la frontière irako-turque.

2 250 000 personnes déplacées

Mme Tutwiler s'est dit incapable de *confirmer* ou *démentir* des informations selon lesquelles des soldats turcs auraient ouvert le feu sur des réfugiés ou pillé des stocks de vivres. Les Etats-Unis vérifient ces informations et « *nous espérons évidemment qu'elles ne sont pas correctes* », a-t-elle déclaré. Le premier ministre turc, M. Yildirim Akbulut, a, pour sa part déclaré, lors d'un entretien avec le chef du gouvernement britannique, que les troupes de son pays n'utilisaient pas la force pour empêcher les réfugiés de traverser la frontière.

Conformément à la promesse faite par le gouvernement d'Ankara, un premier convoi a transféré lundi 2 000 réfugiés kurdes d'Isikveren, dans la montagne, vers des lieux d'hébergement aménagés et plus accessibles, mais ce mouvement est particulièrement lent.

Selon les derniers chiffres rendus publics lundi par les organisations humanitaires à Genève, plus de 2 250 000 Kurdes d'Irak ont quitté leurs foyers et sont répartis aux frontières avec la Turquie et l'Iran.

Le haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Mme Sadako Ogata, qui se trouve en Iran depuis samedi, a indiqué que le nombre de réfugiés kurdes irakiens dans ce pays s'élève à 901 120. Par ailleurs, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont une mission a séjourné dans la région récemment, indique que 750 000 Kurdes irakiens sont en ce moment en route vers la frontière iranienne.

Les Nations unies pourraient se voir confier la surveillance et le ravitaillement de plusieurs itinéraires en territoire irakien pour faciliter le rapatriement des réfugiés kurdes massés aux frontières turque et iranienne, a-t-on appris lundi de sources diplomatiques à l'ONU.

Le président Saddam Hussein s'est rendu dans la ville de Kirkouk, dans le Kurdistan d'Irak, a indiqué, lundi 15 avril, l'agence irakienne INA. La ville de Kirkouk, chef-lieu de la province la plus riche en pétrole de l'Irak, a été reprise aux insurgés kurdes fin mars. Le président avait visité samedi dernier Irbil, autre ville du Kurdistan. – *(AFP, Reuter.)*

Les Douze proposent que M. Saddam Hussein soit jugé pour « tentative de génocide »

Les Douze entendent que M. Saddam Hussein rende des comptes comme criminel de guerre. Réunis lundi 15 avril à Luxembourg, ils se sont ralliés à une suggestion qui leur était présentée par M. Hans-Dietrich Genscher, le ministre allemand, et ont chargé leur président en exercice, le luxembourgeois Jacques Poos, d'examiner avec M. Javier Perez de Cuellar, le secrétaire général des Nations unies qu'il devait rencontrer mardi 16 avril à Strasbourg, d'indiquer dans quelles conditions et selon quelle procédure Saddam Hussein pourrait être jugé, en application de la Convention des Nations unies de 1948 sur le génocide.

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)

de notre envoyé spécial

« *Les ministres des affaires étrangères de la Communauté tiennent Saddam Hussein comme personnellement responsable du crime de génocide tel qu'il est défini par cette Convention (...) Un signal politique clair est ainsi adressé au dictateur irakien, ainsi qu'à tout dictateur qui pourrait être enclin à imiter son exemple* » a commenté M. Poos. « *Nous estimons*, a ajouté pour *sa part, le ministre belge M. Marc Eyskens*, que Saddam Hussein est personnellement *responsable pour le sort fait à la population kurde, qui est une tentative de génocide* ».

Les Douze prenaient de moins en moins de précautions oratoires pour proclamer, à l'instar de M. Eyskens, que « *tout serait évidemment plus facile si nous étions débarrassés de Saddam Hussein* ». C'est cependant un thème – l'attaque personnalisée contre le dictateur irakien – que n'aborderont guère les Français. En revanche Mme Elisabeth Guigou, le ministre chargé des affaires européennes qui conduisait la délégation à Luxembourg, a exposé devant le Conseil le plan soumis à New-York afin d'aider les réfugiés à retourner chez eux, avec l'assistance et la protection des Nations unies.

L'aide aux réfugiés

L'idée inscrite dans ce plan de créer des points d'appui au-dessus du 36e parallèle et d'y décentraliser l'aide médicale et alimentaire dans des camps protégés par l'ONU, a été reprise à leur compte par les Douze. Ceux-ci ont constaté que l'exécution du programme d'aide alimentaire au profit des réfugiés kurdes (700 millions de francs sur le budget communautaire) décidé la semaine passée par les chefs d'Etat et de gouvernement, s'opérait sans retard. Un tiers des crédits disponibles ont déjà été engagés. Selon M. Abel Matutes le commissaire responsable, la CEE pourra ainsi fournir vivres, médicaments et vêtements à 600 000 personnes pendant deux mois. Les Français ont insisté pour qu'une partie plus importante de l'aide soit orientée vers l'Iran où se rassemblent un nombre croissant de réfugiés. Le commissaire Matutes a invité les Etats membres à consentir un effort logistique plus important et en particulier à mettre des hélicoptères à la disposition de la Communauté afin que des ONG qui opèrent sur le terrain. Il souhaite également avoir accès aux stocks militaires, notamment des couvertures, qu'on ne trouve pas sur le marché en nombre suffisant.

L'intervention de M. Matutes a révélé qu'au-delà des dissensions de nature politique, nombre de rigidités subsistent du côté européen, susceptibles de gêner le bon déroulement de cette opération de survie. Il a ainsi déploré qu'à part en Belgique, en France et aux Pays-Bas, les ONG ne se soient pas du tout manifestées pour mettre en œuvre l'aide financée par la CEE. A l'entendre, la mobilisation de l'opinion au profit des Kurdes ne s'effectue pas au rythme que commanderait l'urgence de la situation.

« *Notre objectif est aussi de leur assurer un avenir dans la dignité. Nous poursuivrons notre réflexion sur la protection des minorités. La Communauté réfléchit à ce que pourrait être une stratégie globale par rapport au problème kurde* », a encore indiqué M. Poos, confirmant que les sanctions décrétées par l'ONU contre l'Irak ne seraient pas levées tant qu'une solution satisfaisante au problème immédiat des Kurdes n'aurait pas été trouvée.

PHILIPPE LEMAITRE

Deux journalistes occidentaux libérés à Bagdad

Deux journalistes occidentaux, Alain Buu, photographe français de l'agence Gamma, et Frank Smyth, radio-reporter américain de CBS News, ont été libérés, lundi 15 avril à Bagdad, après dix-huit jours de captivité en Irak. Les deux hommes avaient été arrêtés le 29 mars à Kirkouk, quelques heures après l'intervention des troupes irakiennes contre les rebelles kurdes qui tenaient la ville depuis près d'une semaine.

Par ailleurs, Antenne 2 a annoncé lundi que l'une de ses équipes de reportage, composée de Richard Binet, Didier Dahan, et Fabien Briaud, avait disparu depuis le 9 avril dans le sud de l'Irak. « *Cette équipe a été vue pour la dernière fois par des militaires américains sur la route menant à Nassiriyah* », a précisé la chaîne dans un communiqué.

Les derniers soldats français ont quitté l'Irak

Les sept cents derniers soldats français encore présents dans le sud de l'Irak ont quitté, lundi 15 avril, leur camp situé près de la ville de Salman, à une centaine de kilomètres à l'intérieur du territoire irakien, pour regagner l'Arabie saoudite. Cette unité, qui devrait embarquer avant la fin avril du port de Yanbu, sur la mer Rouge, à destination de Toulon, était le dernier contingent occidental de la coalition à se trouver encore en Irak aux côtés des Américains. D'autre part, assaillies par des centaines de réfugiés qui les implorent de rester, les forces américaines ont évacué lundi presque toutes leurs positions dans le sud de l'Irak pour rejoindre la zone démilitarisée qui sera contrôlée par des observateurs de l'ONU, à la frontière irako-koweïtienne, en vertu du cessez-le-feu officiel entré en vigueur jeudi dernier. Cette zone s'étend sur une bande de 10 kilomètres en territoire irakien et 5 kilomètres en territoire koweïtien. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Manifestation à Paris en faveur du peuple kurde.** – A l'initiative de l'Association des démocrates et de M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, plusieurs personnalités, parmi lesquelles Mme Simone Veil, MM. Pierre Guidoni et Bernard Tapie, appellent à un rassemblement, mardi 16 avril, à 18 h 30, sur l'esplanade des Droits de l'homme, au Trocadéro, pour « *protester contre la tentative de génocide du peuple kurde* » et pour demander que l'ONU protège « *les enclaves nécessaires à la survie des réfugiés* ».

Entre l'exil et la peur

Suite de la première page

Les 300 000 réfugiés qui en 1975 trouvèrent asile en Iran étaient, pour l'essentiel, liés par la famille ou le clan, aux Peshmergas, que le brusque « lâchage » de Téhéran venait de plonger dans la débâcle. Les 65 000 villageois échoués en Turquie en 1988 avaient, eux, survécu aux bombardements chimiques qui firent 5 000 morts dans la région de Halabja. Cette fois, c'est un peuple tout entier – des paysans aux hommes d'affaires – qui a abandonné sa terre natale.

Cet exode rappelle, à certains égards, celui des Arabes de Palestine en 1948. A l'époque, le massacre par l'Irgoun de Menahem Begin de 230 villageois à Deir-Yassin, amplifié par la propagande des Etats arabes, alimenta une formidable réaction en chaîne qui aura jeté au total sur les routes de l'exil quelque 600 000 personnes, d'autant plus apeurées qu'elles avaient cru à une foudroyante victoire sur les « bandits sionistes ». Traqués par les soldats d'un régime dont ils ont une vieille et amère expérience, terrorisés par les pluies de napalm et les bombes au phosphore, les Kurdes d'Irak ont, eux aussi, obéi d'emblée à un réflexe de peur.

Ce parallèle, qu'il serait hasardeux de prolonger, entre la Palestine de 1948 et l'Irak de 1991, a un mérite : mettre en lumière les risques des départs précipités. Quarante-trois ans après ce que les Palestiniens appellent la « première calamité », une partie des réfugiés de 1948 continuent de vivre dans les camps de l'exil, Israël leur ayant toujours dénié le « droit au retour », tandis que le monde arabe refusait de les intégrer. Et près de la moitié des réfugiés kurdes de 1988 se trouvent encore dans les camps de Turquie orientale où leurs frères en détresse s'apprêtent à les rejoindre en plus grand nombre.

Arabisation forcée

L'exil des Kurdes ne pourrait que combler d'aise un Saddam Hussein, soucieux depuis toujours de déraciner – au sens fort du mot – cette minorité trop indocile, fille d'une nation éclatée sur cinq pays (Turquie, Irak, Iran, Syrie et URSS) et qui revendique chez elle l'autonomie politique et culturelle, faute d'oser croire encore à une improbable indépendance de l'entière diaspora. Les Kurdes, qui ont la « mémoire arabe » douloureuse – leur plus ancien poème connu décrit les exactions commises au septième siècle par l'envahisseur mahométan – font les frais depuis près de trente ans de la politique d'« arabisation » forcée, que le parti Baas remet périodiquement à l'honneur, au nom d'une oppressive unité nationale.

Rompant des équilibres millénaires entre un peuple montagnard et ses villages, ses pâturages et ses vergers, le régime baasiste regroupa, au cours des années 70, des milliers de Kurdes dans des « hameaux stratégiques » et en déporta deux cent mille, à l'autre bout du pays, dans les villages arabes du Bas-Euphrate. Ces déplacements de population étaient cyniquement légitimés par des considérations politiques – le souci d'éloigner les Kurdes d'une région « sensible » car frontalière et riche en pétrole – ou par les « exigences du marché interne du travail », comme disait jolîment M. Tarek Aziz en 1975.

En retour, on organisa l'installation de colons arabes irakiens sur les terres fertiles des environs de Kirkouk et l'on fit même venir, avec un sens très particulier du panarabisme, des paysans égyptiens et yéménites entre Irbil et Soulaymaniyah.

Les craintes d'Ankara

Ces mesures de grande envergure allaient de pair avec une répression plus « quotidienne », justifiée par la lutte contre la rébellion des peshmergas – vergers incendiés, puits empoisonnés, sources minées – et qui dégénérait parfois en politique de la terre brûlée – 4 000 villages rasés en 1988 – ou en début de génocide – 8 000 partisans de Massoud Barzani arrêtés puis « disparus » sans laisser de trace en 1983. Pour Saddam Hussein, le dépeuplement du Kurdistan, résultat d'un exil forcé, serait une « solution finale » inespérée, en ces lendemains d'humiliante défaite au Koweït.

Vue de Turquie, l'arrivée à ses frontières d'un tel flot humain, impossible à endiguer, ressemble à une vengeance démographique ourdie à Bagdad contre un pays à la pointe du récent combat anti-irakien. Les craintes d'Ankara sont multiples et fondées. L'afflux massif de réfugiés risque d'y déstabiliser une économie fragile, de stimuler le nationalisme de la minorité kurde – un Turc sur quatre – voire de grossir les troupes du PKK. Seule formation kurde ouvertement indépendantiste, ce « parti des travailleurs du Kurdistan », qui pratique le terrorisme, est responsable de la mort d'au moins 2 600 personnes depuis 1984.

Les foules kurdes qui, il y a quelques semaines, le temps d'une éphémère libération, souhaitaient « longue vie » au « Hadji Bush » (Bush le sage), maudissent aujourd'hui le président américain, en criant à la trahison. Constatant une nouvelle fois leur solitude, les Kurdes d'Irak n'ont même plus le réconfort de leurs montagnes natales, où sévit, loin derrière eux, la soldatesque ennemie.

Le monde arabe assiste, sans mot dire, à leur drame, bien qu'il partage leur foi sunnite. L'autonomie et la démocratie, chevaux de bataille des Kurdes, suffisent à leur aliéner la quasi-totalité des régimes de la région. Seule la Syrie – où règne d'ailleurs une minorité, les Alaouites – a parrainé chez elle, en protectrice intéressée, le regroupement de l'opposition anti-Saddam, puis permis le retour au pays des exilés kurdes, tant est vive sa haine du pouvoir irakien.

Silence aussi en Israël, l'ancien ami des Kurdes, qui, aux côtés de la CIA, avait soutenu activement les peshmergas de 1964 à 1975, conformément à sa doctrine d'appui aux peuples de la « périphérie », non arabes ou non musulmans. Craint-on à Jérusalem que la sollicitude internationale en faveur des Kurdes s'exerce un jour, sous d'autres formes, au profit des Palestiniens ? Aucun gouvernement n'approuvant les objectifs politiques des Kurdes d'Irak, personne ne leur a donc offert une aide militaire analogue à celle généreusement fournie il y a dix ans aux moudjahidins afghans.

Une seule fois dans leur histoire récente, les Kurdes purent croire qu'ils étaient maîtres chez eux. Leur liliputienne République autonome du Kurdistan, fondée au lendemain de la guerre, autour de Mahabad, dans le no man's land séparant les zones d'occupation soviétique et britannique en Iran, ne dura que onze mois, de janvier à décembre 1946. Le drapeau kurde, orné d'un soleil jaune qu'entouraient deux épis, flottait à nouveau le mois dernier sur des bâtiments officiels, au nord de l'Irak. Aujourd'hui, il est une fois de plus l'emblème d'une cause perdue.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

□ **Occupation du hall de l'UNESCO par des kurdes.** – Une centaine de militants de l'association SOS-Kurdistan ont occupé le hall d'entrée de l'Unesco à Paris trois quarts d'heure, lundi 15 avril, pour protester, disaient-ils, contre « *le silence des Nations unies et des grandes puissances* » sur le massacre des Kurdes irakiens. « *SOS-Kurdistan s'indigne d'un prétendu humanisme qui reste immobile devant le massacre d'un peuple luttant pour sa libération et pour sa constitution en nation.* »

DANIÈLE
SALLENAVE
LE DON DES MORTS
sur la littérature
nrf
GALLIMARD

هكذا من الاصل

EUROPE

Le voyage en France du président du Parlement de Russie

« Ceux qui occupent des postes si élevés dans l'État ne peuvent se comporter en jeunes filles capricieuses »

nous déclare M. Boris Eltsine

Poursuivant sa visite en France, M. Boris Eltsine, le président de la fédération de Russie, devait notamment rencontrer mardi 16 avril MM. Valéry Giscard d'Estaing, Javier Perez de Cuellar et Laurent Fabius. Lundi, à Strasbourg, il avait eu des entretiens avec des responsables européens. Mercredi, M. Eltsine rencontrera le maire de Grenoble, M. Alain Carignon, et M. Jacques Chirac.

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

M. Boris Eltsine est perplexe. Chez lui, à Moscou, il y a un président qui fait sortir trois cent mille sympathisants dans la rue et un autre président qui se fait huer par ces mêmes trois cent mille personnes. Le premier, c'est lui, Boris Eltsine, président du Parlement de Russie, figure de proue de l'opposition démocratique, bien placé pour devenir, le 12 juin prochain, le premier président de la République de Russie (150 millions d'habitants) élu au suffrage universel. Le second, c'est Mikhaïl Gorbatchev, président d'une Union soviétique qui part en morceaux, menacé de toutes parts, par un mouvement de mineurs en grève, par un Etat pratiquement en cessation de paiement, par des communistes conservateurs frustrés, par le mécontentement populaire... Et pourtant, lorsque lui, Boris Eltsine, arrive en Occident – Strasbourg, porte de l'Europe – c'est pour constater qu'on n'y connaît et, surtout, qu'on n'y reconnaît qu'un seul Russe : Gorbatchev.

« Démagogue » et « irresponsable »

Dure journée que ce lundi 15 avril pour le président russe, qui faisait grise mine lorsqu'arriva l'heure des interviews, après une épreuve particulièrement rude infligée par le groupe parlementaire socialiste européen (*voir ci-contre*). M. Eltsine ne s'attendait sans doute pas, en effet, à se faire traiter tout de go de « *démagogue* » et « *d'irresponsable* » par le président de ce groupe, le Français Jean-Pierre Cot, qui lui reprocha ensuite de « *représenter l'opposition à Gorbatchev, avec qui nous nous sentons davantage en sécurité* », avant de lui montrer « *la porte, si vous ne souhaitez pas entendre des choses désagréables* » ! M. Cot qui, toujours au nom du socialisme européen, était allé soutenir aux premières élections libres hongroises, en mars 1990, la présidente d'un parti « social-démocrate » qui fut littéralement balayé dès le premier tour, aurait sans doute plus de mal à tenir ce discours devant une foule moscovite. Mais M. Eltsine n'est pas au bout de ses peines, puisque ses efforts pour être reçu par le président Mitterrand pendant son séjour parisien étaient toujours vains, lundi soir.

Ce mur d'incompréhension et les contradictions du socialisme avaient donc mis M. Eltsine et son chargé de presse de fort mauvaise humeur, au point de leur faire oublier, à l'un comme à l'autre, toute forme de politesse, laissant le naturel de l'apparatchik communiste soviétique reprendre le dessus. « *J'ai eu un programme saturé aujourd'hui, je ne peux pas dire que j'en sois ravi, je suis fatigué de répondre toujours à la même question, Gorbatchev-Eltsine, Gorbatchev-Eltsine !* », commença par expliquer, excédé, le président de Russie.

« Nous devons collaborer »

Il faudra bien, pourtant, en parler puisque, moins de deux mois après avoir demandé la démission de M. Gorbatchev de manière fracassante à la télévision, M. Eltsine se déclarait prêt à participer à une table ronde avec lui. De toute évidence, l'heure est à la conciliation entre les deux rivaux dont on dit que l'un ne peut exister sans l'autre. Qu'est-ce qui a donc changé entre-temps ? « *Rien n'a changé*, affirme M. Eltsine dans un entretien au *Monde*. *Aujourd'hui, Gorbatchev n'est pas démissionnaire, il est président du pays. Il faut essayer de travailler avec ceux qui détiennent des postes de responsabilité, y compris avec le président Gorbatchev. Ceux qui occupent des postes aussi élevés dans l'Etat ne peuvent pas se comporter en jeunes filles capricieuses – ça, ça me plaît, ça, ça ne me plaît pas... Nous devons collaborer, nous devons travailler de telle manière que la Russie et tout le pays n'en pâtissent pas. Et ce, bien que nous soyons en désaccord, Gorbatchev et moi-même, sur plusieurs questions de principe.* »

Mieux : « *Il n'y a aucun conflit personnel entre Gorbatchev et moi, il n'y a pas d'allergie morale. Je me suis éloigné du président Gorbatchev lorsqu'il a renoncé à faire avancer la perestroïka, la glasnost et la démocratie. Mais si nous sentons que cette démocratie est menacée par une offensive des forces de droite, je suis persuadé que nous trouverons, lui et moi, les moyens de nous unir* ». M. Eltsine serait-il donc prêt à participer à un gouvernement de coalition avec M. Gorbatchev ? La question suscite un très long silence de la part du président russe, qui finit par répondre laconiquement : « *C'est à discuter dans le cadre de la table ronde* ».

Cette table ronde, il ne la conçoit évidemment pas tout à fait de la même manière que M. Gueorgui Chakhnazarov, l'un des conseillers de M. Gorbatchev, qui évoquait récemment la possibilité d'une réunion de « *toutes les forces politiques autour du plan anti-crise* » du président soviétique. Dans la conception de M. Eltsine, « *il s'agit de réunir les forces susceptibles d'obtenir dans le pays une certaine stabilisation, l'arrêt des grèves et les premiers pas de la réforme économique. Cela veut dire : les dirigeants des Républiques, le président du pays* [M. Gorbatchev], *les dirigeants des divers partis politiques et mouvements sociaux, les mouvements de travailleurs, les syndicats, les représentants des comités de grève des mineurs. On peut imaginer une série de tables rondes, qui s'emboîteraient au fur et à mesure que des décisions seraient prises ou des problèmes résolus* ».

Si l'on prend l'exemple des mineurs, qui ont cessé le travail « *dans plusieurs Républiques, en Russie, au Kazakhstan, en Ukraine* », poursuit M. Eltsine, « *seule une action coordonnée, conjointe, peut les amener à cesser leur mouvement, à condition qu'on leur donne des garanties politiques et économiques* ».

Dans cette table ronde, le parti communiste ne serait « *pas forcément* » représenté pour chaque République ; « *le PCUS tout court, peut-être... En Russie par exemple, le parti communiste de la Fédération de Russie n'a pas été enregistré, alors que le PC d'Union soviétique l'a été* »... Malgré la similitude de noms, il ne faut pas voir là, observe M. Eltsine, une « *copie conforme* » de la table ronde polonaise de 1989. Même si, se souvient-il, « *nous avons rencontré personnellement le président Lech Walesa, nous avons longuement discuté, quand il est venu chez nous, de leur long cheminement vers ces accords, de leur nouvelle révolution...* »

L'avenir de l'Union

Moins disert sur l'avenir de l'Union, M. Eltsine se contentera de dire qu'elle devra se passer des Baltes, de la Géorgie et de la Moldavie, et de citer trois domaines susceptibles de relever de la compétence de l'Union : la défense, le transport ferroviaire et l'énergie nucléaire. Qu'on ne parle pas non plus au président du Soviet suprême de Russie des « pouvoirs spéciaux » que le Congrès des députés de Russie vient de lui voter – il hait l'expression : « *Le Congrès ne m'a pas accordé de pouvoirs spéciaux* », rétorque-t-il. *Le Congrès a adopté une résolution sur une nouvelle répartition des compétences entre les organes de la Fédération de Russie : le Congrès des députés, le Soviet suprême, le président du Soviet suprême* [M. Eltsine], *le conseil des ministres et le premier ministre. Je ne dispose donc d'aucuns pouvoirs spéciaux, bien que les médias occidentaux se soient appliqués, je ne sais pourquoi, à répandre cette terminologie, également utilisée par la presse du parti chez nous* ».

Quoi qu'il en soit poursuit-il, « *cela va être de courte durée car le 12 juin, le président de Russie sera élu parmi plusieurs candidats* » (au suffrage universel). Soudain, dans cette sombre journée, le visage de M. Eltsine paraît s'éclairer d'une lueur de satisfaction.

SYLVIE KAUFFMANN

M. Jean-Pierre Cot entre la courtoisie et la raison d'Etat

STRASBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Mal en a pris à M. Boris Eltsine de décliner l'offre des démocrates-chrétiens du Parlement européen pour accepter celle des socialistes. Invité à se prêter au jeu des questions et des réponses, dans l'après-midi du lundi 15 avril, le président du Soviet russe a eu la mauvaise surprise d'entendre, en guise de bienvenue, M. Jean-Pierre Cot (PS), à la tête de la gauche européenne depuis juillet 1989, dire de lui : « *Personnalité à la fois sympathique et démagogue qui s'entoure de quelques socieux-démocrates et libéraux et surtout de beaucoup d'extrémistes de droite* » ...

« Cessez de moraliser »

Comme si ce n'était pas suffisant, M. Cot a ajouté : « *En Occident, nous admirons M. Gorbatchev pour son rôle dans la démocratisation des pays de l'Est et l'unification allemande* ». M. Eltsine a tenté d'endiguer le flot du président des socialistes en lui lançant : « *Cessez de moraliser* ». Fort de son auditoire, M. Cot a forcé la dose : « *Nous sommes ici dans un Parlement élu démocratiquement ; si vous ne voulez pas m'entendre, vous pouvez partir* ». M. Eltsine est resté. Maîtrisant sa colère, il a tout de même souligné qu'il ne méritait pas « *ces accusations* » et rappelé qu'il était à Strasbourg « *sur invitation, notamment celle de M. Enrique Baron Crespo, président du Parlement européen* ». Il est vrai que l'élu du PS avait prévenu, en ouvrant la séance, qu'il allait se montrer « *quelque peu provocateur* ». Est-ce suffisant pour expliquer de tels propos à l'égard d'un invité ? Comme si les responsables européens voulaient à tout prix « *se dédouaner* » vis-à-vis du Kremlin, chacun y est allé de sa petite phrase pour indiquer que M. Eltsine avait en quelque sorte forcé sa porte. M. Baron a fait savoir qu'il ne l'avait pas invité. Au cours de l'entretien avec son homologue russe, le président de l'Assemblée a précisé que le Parlement ne pouvait avoir des liens institutionnels qu'avec « *le Soviet d'Union soviétique* ».

Mme Catherine Lalumière, secrétaire générale du Conseil de l'Europe, qui avait pris la précaution, dès la semaine dernière, de dire qu'elle rencontrait M. Eltsine à la « *requête* » de ce dernier, n'a guère été plus encourageante : « *Il faut attendre les résultats de la négociation sur l'Union pour déterminer le type de relations à établir avec la Russie. En attendant, notre interlocuteur c'est l'URSS* ».

On peut vouloir donner des leçons au monde entier et prendre en considération la raison d'Etat. Mais rien ne justifie un manque d'élémentaire courtoisie, surtout avec un président de Parlement – pas forcément moins démocratique que beaucoup d'autres – qui représente cent cinquante millions d'habitants.

MARCEL SCOTTO

Le président de la Géorgie appelle à la « désobéissance civile »

Dans un décret publié, mardi 16 avril, par la presse locale, le président de la Géorgie, M. Zviad Gamsakhourdia, a décrété la désobéissance civile de la république du Caucase, dont il est devenu, dimanche, le premier président.

Ce décret, le premier pris par M. Gamsakhourdia en vertu des nouveaux pouvoirs que lui a conférés le parlement qui l'a élu par acclamation, ordonne aux organes de l'Etat géorgien d'agir contre les intérêts soviétiques dans la république par la « *désobéissance nationale et civile* ».

Selon le texte, « *les ministères, services et organes administratifs doivent concentrer tous leurs efforts afin d'observer une désobéissance nationale et civile totale, déclarée par les organisations politiques participant à la table ronde* », la coalition majoritaire au parlement. Le président géorgien ordonne par ailleurs la création « *de conseils de coordination qui, avec l'aide de comités de grève, doivent créer un système de sécurité pour éviter que les intérêts économiques de la République soient touchés* ».

La Géorgie, qui souffre déjà de pénuries chroniques, dépend totalement du pouvoir central pour ses approvisionnements énergétiques.

□ **Arrivée à Moscou de l'ancien dissident Vladimir Bonkovski.** – Vladimir Boukovski, « échangé » en décembre 1976 contre le secrétaire général du Parti communiste chilien Luis Corvalan, est arrivé, lundi 15 avril, à Moscou. Il s'agit du premier retour en URSS de l'ancien dissident qui vit maintenant en Grande-Bretagne. Il avait été condamné une première fois en 1967 à trois ans de prison pour avoir protesté contre la détention d'un autre dissident, Alexandre Guinzbourg, puis à nouveau, en 1972, à douze ans d'emprisonnement. – (*AFP.*)

ALLEMAGNE : M. Helmut Kohl évoque sa succession

M. Wolfgang Schauble est le favori du chancelier

Pour la première fois depuis son accession au pouvoir, en octobre 1982, le chancelier Helmut Kohl a évoqué publiquement la question de sa succession et désigné l'homme qui lui semble le mieux capable de l'assumer : M. Wolfgang Schauble, quarante-sept ans, ministre de l'intérieur.

BONN

de notre correspondant

Ces confidences du chancelier avaient pour cadre, samedi 13 avril, une auberge de Kaiserslautern où il se restaurait en compagnie de quelques journalistes et amis politiques à l'issue d'un meeting électoral. Peut-être l'ambiance morose qui règne chez les chrétiens-démocrates de Rhénanie-Palatinat à la veille des élections régionales du 21 avril a-t-elle influé sur le moral d'un Helmut Kohl qui voit la CDU en chute libre dans cette *Heimat*, ce terroir ancestral qu'il évoque toujours avec fierté et nostalgie. Toujours est-il que, calcul politique ou moment de faiblesse, le chancelier a lancé le débat sur sa succession et exprimé sa préférence pour M. Wolfgang Schauble, vers qui, selon lui, « *tout converge, car il n'y en a pas d'autres* ».

Victime, il y a six mois, d'un attentat commis par un déséquilibré qui l'a rendu paraplégique, le ministre de l'intérieur a fait la preuve d'un courage et d'une volonté de revenir aux avant-postes de l'action politique qui force l'admiration. M. Kohl ne tarit pas d'éloges sur son ministre, qu'il n'hésite pas à comparer à Franklin Roosevelt, qui fut, lui aussi, contraint de se déplacer sur un fauteuil roulant.

Il semble que chez M. Schauble, l'attentat ait produit des effets psychologiques inverses de ceux que l'on avait pu constater chez M. Oskar Lafontaine, qui fut poignardé en avril 1990 par une déséquilibrée. Alors que le ministre-président de Sarre, qui s'est fort bien remis physiquement, était saisi d'une sorte d'angoisse existentielle l'amenant à s'interroger sur le sens de la vie, M. Schauble était, lui, rendu encore plus ambitieux et volontaire par le défi de sa diminution physique.

Une hécatombe parmi les prétendants

On l'a vu mener de main de maître de difficiles négociations avec les syndicats de la fonction publique, et il a récemment posé sa candidature à la présidence du groupe parlementaire CDU/CSU, dont le titulaire, M. Alfred Dregger doit se retirer pour raison d'âge à la fin de l'année. Il lui arrive même, rapporte le *Süddeutsche Zeitung*, de faire de l'humour noir sur son infirmité avec M. Lambsdorff, le chef des libéraux qui a une jambe artificielle : « *J'ai moins de mal que toi à supporter les réceptions debout !* » lui a-t-il lancé.

Il est difficile de donner tout à fait tort au chancelier lorsqu'il affirme que M. Schauble est le seul membre de la CDU qui puisse prétendre aujourd'hui à la chancellerie. L'an passé, on a constaté une hécatombe parmi les « *papabile* » chrétiens démocrates : M. Lothar Spath est tombé à cause de ses liens financiers trop étroits avec les industriels de son Land, le Bade-Wurtemberg, M. Walter Wallmann s'est retiré de la vie politique après sa défaite électorale en Hesse, et l'ancien secrétaire général de la CDU, M. Heiner Geissler paie encore sa tentative de putsch contre M. Kohl de l'été 1989.

Seul M. Kurt Biedenkopf, vieil adversaire du chancelier dans la CDU du début des années 80 fait un retour remarqué comme ministre-président de l'un de ces fameux « nouveaux Lander », la Saxe. Cette mise en orbite de M. Schauble par le chancelier pour une succession dont il n'a, bien entendu pas fixé l'échéance, est peut-être aussi une manière d'empêcher M. Biedenkopf, pour lequel Helmut Kohl a une aversion marquée, de se frayer un chemin vers le sommet.

LUC ROSENZWEIG

□ **Ouverture du procès de Mathias Rust.** – La cour d'assises de Hambourg a ouvert, lundi 15 avril, le procès pour tentative de meurtre de Mathias Rust, le jeune pilote allemand qui s'était rendu célèbre en se posant en avion sur la place Rouge en mai 1987. Agé aujourd'hui de vingt-trois ans, il est accusé d'avoir frappé de deux coups de couteau, en novembre 1989, une élève infirmière de dix-huit ans qui lui refusait un baiser, alors qu'il effectuait son service civil dans un hôpital de Hambourg. Le procès doit durer trois jours. Mathias Rust risque une peine de trois à vingt ans de prison. – (*AFP.*)

ITALIE : nouvelle crise

Le Parti républicain refuse de soutenir la coalition gouvernementale

Moins de trois jours après sa naissance, le cinquantième gouvernement transalpin depuis la guerre a perdu, lundi soir 15 avril, le soutien du Parti républicain, l'une des cinq formations qui s'étaient engagées à lui voter la confiance. L'éclatement de cette crise, qui n'a pas de précédent dans l'histoire de la République, a contraint M. Giulio Andreotti, le président du conseil, à repousser d'un jour au moins la présentation de son cabinet au Parlement.

ROME

de notre correspondant

Après cinq longues heures de réunion, les instances dirigeantes du Parti républicain, s'estimant trahies par M. Andreotti qui aurait promis le ministère des postes et télécommunications à l'un des leurs, avant de l'attribuer « *par surprise* » à un social-démocrate, ont finalement décidé de sortir de la majorité. Le ministère en cause est certes d'importance puisque le responsable des télécoms est celui qui devra attribuer les fréquences de radios et télévisions prévues dans le cadre de la nouvelle loi sur l'audiovisuel.

Ce que M. Giorgio La Malfa, secrétaire général démissionnaire du Parti républicain, n'a pas admis, c'est de s'être fait piéger comme un débutant par celui qu'on appelle ici « *Belzébuth* », à savoir M. Andreotti. Lui le leader du parti le plus proche de la démocratie chrétienne, lui qui s'était tant battu pour que la coalition au pouvoir soit reconduite et que soit ainsi épargné au pays une nouvelle élection générale anticipée, le voilà aujourd'hui qui ouvre une nouvelle crise pour laver ce qu'il appelle « *une inacceptable offense politique* ». Il a rappelé « *la violation grave des engagements pris et des rapports de confiance qui doivent, selon lui, régner à l'intérieur de la coalition* », puis a déclaré, qu'en conséquence, son parti n'était « *pas en mesure de voter la confiance au gouvernement* ».

Interrogé cependant sur le point de savoir si ses députés républicains – un peu moins de 5 % de l'Assemblée – voteraient contre le pouvoir, en compagnie de l'opposition, M. La Malfa, soucieux de ne pas fermer toutes les portes à un éventuel arrangement de dernière minute, a prudemment répondu : « *Nous verrons* ». Le document approuvé par les quarante-cinq membres de la direction rappelle d'ailleurs fort à propos qu'en l'état actuel des choses « *il n'y a pas de solution alternative à l'actuelle majorité de gouvernement* » et qu'en conséquence les républicains continueront « *de rechercher une issue positive à la crise de manière à éviter des élections anticipées* ». Arithmétiquement parlant, le gouvernement tout frais de M. Andreotti, même amputé de trois ministres républicains, jouit encore de la confiance et de la participation de quatre partis : la démocratie chrétienne, les socialistes, les sociaux-démocrates et les libéraux qui forment toujours une confortable majorité parlementaire.

PATRICE CLAUDE

□ **HONGRIE : un ex-communiste remporte une élection partielle.** – L'élection d'un candidat du Parti socialiste (PSH, ex-communiste) dans une législative partielle à Budapest et le boycottage massif de deux autres scrutins partiels, dimanche 14 avril, sont considérés par les observateurs comme un sévère avertissement aux conservateurs au pouvoir en Hongrie mais aussi à l'opposition libérale, un an à peine après les premières élections libres depuis 1947. Dans la capitale, M. Pal Fiflo, un imprimeur de 32 ans, membre du PSH formé par l'aile réformatrice de l'ancien Parti communiste, emporte le siège qui était détenu par M. Gabor Demszky, le maire libéral de Budapest, avec plus de 13 % d'avance sur les autres formations politiques. A peine plus de 25 % des électeurs inscrits se sont rendus aux urnes. – (*AFP.*)

□ **BULGARIE : vingt mille manifestants demandent, à Sofia, la tenue d'élections anticipées.** – Quelque vingt mille manifestants, rassemblés lundi 15 avril dans le centre de Sofia, ont demandé la tenue d'élections législatives en juin pour mettre fin à la majorité absolue du parti socialiste (PSB, ex-communiste) au Parlement. Selon un sondage effectué au début d'avril, 33 % des Bulgares voteraient actuellement pour l'opposition contre 25 % pour le PSB. – (*AFP.*)

Première notation
de SICAV françaises.

Les SICAV monétaires de La Poste remportent la note AAAm.

Qui a fait Oh?

Pour la première fois, une agence indépendante, Standard & Poor's - ADEF, a évalué des SICAV françaises. Cette pratique est courante dans de nombreux pays et La Poste a décidé d'y soumettre ses deux SICAV monétaires. Au terme de cette analyse, Latitude et Poste Gestion ont remporté la meilleure note: AAAm. Cette note couronne non seulement la qualité de la gestion de ces SICAV depuis leur création, mais aussi la sécurité apportée par le dépositaire (la Caisse des dépôts et consignations).

C'est un prix d'excellence qui ne surprendra certainement pas les 22 millions de clients qui font confiance à La Poste pour la gestion de leur compte et de leur patrimoine.

Pas de problème,
La Poste est là.

AUDITOR, SOFAL LARUS/BMS. DIRECOM 04/91

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

En visite d'Etat au Japon

Le président Gorbatchev va tenter de dissiper la méfiance réciproque

L'empereur Akihito et l'impératrice du Japon ont accueilli mardi 16 avril le président soviétique et Mme Gorbatchev, en visite d'Etat pour quatre jours au Japon, au cours d'une brève cérémonie solennelle organisée devant le palais d'Akasaka, à Tokyo.

TOKYO
de notre correspondant

Depuis la visite, il y a exactement un siècle, du tsarévitch Nicolas Alexandrovitch, futur tsar Nicolas II, aucune personnalité russe de marque ne s'est rendue au Japon. M. Gorbachev est le premier dirigeant soviétique à fouler le sol nippon. Mais alors que la visite du tsarévitch n'est restée dans l'histoire qu'en raison de la tentative d'attentat dont fut victime le prince à Otsu, celle de M. Gorbatchev ouvrira un nouveau chapitre des relations nippo-soviétiques.

Quels que soient les résultats immédiats de cette visite, la nature des relations entre les deux pays – encore prisonniers du carcan de la guerre froide, qui en a fait les seuls belligérants du second conflit mondial à ne pas avoir de traité de paix – ne seront plus les mêmes. Un compromis sur la question posée par les Kouriles du Sud, occupées par les Soviétiques depuis 1945 et revendiquées par les Japonais, est la condition de ce rapprochement, mais, plus profondément, il faudra aussi surmonter une vieille méfiance réciproque. Depuis Gengis Khan, les Russes ont eu plus de déboires que de satisfactions avec les Asiatiques. Le Japon coula leur flotte en 1905, Mao Zedong les trahit, et Tokyo s'est drapé depuis la guerre dans un irrédentisme sans nuance.

Les Japonais ont toujours perçu les Russes comme une «menace», depuis qu'à la fin du dix-huitième siècle un Hongrois à la tête d'une bande de marins en rupture de ban, échappés du Kamchatka, sema la panique en Hokkaïdo en brandissant le spectre d'une invasion par le nord. La brutale rupture par Staline du pacte de non-agression nippo-soviétique, l'entrée en guerre de Moscou au lendemain du bombardement d'Hiroshima, la poursuite des hostilités après la reddition nippone (qui auraient fait 200 000 morts en Mandchourie), et enfin la détention dans les camps staliniens de 600 000 prisonniers dont un dixième sont morts, n'ont pas amélioré l'image des Soviétiques dans l'opinion publique nippone.

M. Gorbatchev devrait exprimer à Tokyo son regret pour ces détentions. Il a déjà fait un geste de réconciliation à Khabarovsk (Extrême-Orient soviétique), première étape de son voyage, en se rendant au cimetière japonais. Il doit en outre apporter avec lui la liste des morts dans les camps et la localisation des tombes identifiées.

Un dialogue délicat

Des gestes qui témoignent du changement de climat entre les deux pays. Cette évolution a pour toile de fond un souci partagé par Moscou et Tokyo de dégager les relations nippo-soviétiques de l'impasse. Le Pacifique est clairement l'un des axes de la politique de M. Gorbatchev depuis son discours de Vladivostok en 1986. La crise économique de l'URSS ne rend que plus impératif une ouverture sur la région la plus dynamique du monde économiquement, riche en capital et en technologies.

Pour Tokyo, tisser de meilleures relations avec l'URSS est également un impératif. Les Japonais craignent notamment que les industriels coréens, très actifs dans l'Extrême-Orient soviétique, ne leur taillent des croupières. Bien qu'encore dans les limbes, le projet d'une zone économique de la mer du Japon, où se conjugueraient capitaux et technologies nippons et coréens, main-d'œuvre chinoise et ressources naturelles soviétiques, suscite des appétits.

Mais s'il existe un souci partagé de rapprochement, le dialogue s'annonce délicat. Pour M. Gorbatchev, le succès de cette visite dépend de son habileté à obtenir le plus d'engagements économiques possible en échange d'un minimum de concessions politiques, tandis que pour Tokyo il s'agit d'obtenir le maximum sur la question territoriale.

Le président soviétique n'entend pas *«passer pour un traître»* vendant le territoire, comme il l'a dit à Khabarovsk. Il veut sortir les relations nippo-soviétiques de l'impasse, mais s'il concède trop il ébranlera davantage sa position sur le plan intérieur. Le dynamique gouverneur de Sakhaline, M. Vladimir Fedorov, hostile à la moindre concession territoriale, ne fait pas partie de la suite de M. Gorbatchev. Il n'en est pas moins à Tokyo, multipliant les interviews. La question territoriale se complique du fait que les Kouriles dépendent administrativement de la République de Russie et que M. Eltsine a donc aussi son mot à dire.

Les entretiens préliminaires à cette visite semblent avoir dégagé une voie permettant de sortir les relations nippo-soviétiques de l'ornière : reconnaissance officielle par le côté soviétique de l'existence d'un contentieux territorial (ce que Moscou a virtuellement admis) et accord formel pour entamer des négociations sur cette question. Ce qui signifierait un retour à la déclaration commune de 1956, rédigée à l'occasion de la restauration des relations diplomatiques entre les deux pays.

Si la voie pour sortir de l'impasse paraît tracée, la suite – l'échéance des négociations, la date de la signature d'un traité de paix, le compromis qui pourra être envisagé pour les deux autres îles (Kunashir et Itouroup) – l'est beaucoup moins. Une formule consisterait à inscrire cette question dans le cadre plus large d'un nouvel ordre stratégique dans la région, axé sur une démilitarisation de la zone, les îles bénéficiant d'un statut à définir de condominium.

M. Gorbatchev devrait proposer à Tokyo un accord de sécurité multinational pour la région Asie-Pacifique comportant une diminution du potentiel militaire soviétique et l'organisation d'une conférence tripartite avec les Etats-Unis, destinée à réduire la tension, et étendue à des consultations avec l'Inde et la Chine.

Afin de favoriser un compromis, les Japonais semblent prêts à se montrer plus souples sur le principe du lien entre questions économiques et contentieux territorial. Il a été d'ores et déjà décidé qu'indépendamment de toute évolution concernant les «territoires du nord», le Japon fournira une aide de 500 millions de dollars à l'URSS, sous forme de crédits à l'exportation et de crédits non liés.

PHILIPPE PONS

□ **Un homme armé d'un poignard a été arrêté à proximité de la résidence de M. Gorbatchev.** – Un homme armé d'un poignard, soupçonné par la police d'être un militant d'extrême droite, a été arrêté mardi 16 avril non loin du palais des hôtes étrangers où le président soviétique Gorbatchev doit résider durant sa visite à Tokyo, ont indiqué des sources policières. Une manifestation de l'extrême droite s'est d'autre part déroulée dans un parc du centre de Tokyo. – *(AFP.)*

Après la réunion de Luxembourg

Les Douze restent divisés sur l'union politique européenne

Les Douze restent divisés quant à l'opportunité de progressivement mettre en œuvre une politique de défense commune et cela constitue le principal obstacle à surmonter par la conférence intergouvernementale chargée de rédiger le traité devant transformer l'actuelle Communauté en une union politique. Ils divergent aussi fortement sur l'étendue des nouveaux pouvoirs à accorder au Parlement européen. Dans les deux cas, c'est le Royaume-Uni qui se montre le plus réticent à aller de l'avant.

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)
de notre envoyé spécial

Les ministres des affaires étrangères des Douze ont travaillé lundi 15 avril sur la base de deux textes de compromis informels qui leur étaient soumis par la présidence luxembourgeoise. Le premier concerne la politique étrangère et de sécurité commune (la PESC, comme on l'appelle désormais), le second le pouvoir de codécision, en matière législative, à accorder au Parlement.

Il appartiendra au Conseil européen d'indiquer les domaines dans lesquels les Douze souhaitent mener des actions communes en matière de politique étrangère et d'en définir alors les principales orientations. Le projet luxembourgeois suggère que les décisions de mise en œuvre soient arrêtées par les ministres des affaires étrangères, à la majorité qualifiée. Quatre pays, à savoir le Royaume-Uni, le Danemark, l'Irlande et le Portugal, préfèrent – et c'est un premier clivage important – qu'on maintienne en la matière l'obligation d'unanimité.

Le projet luxembourgeois traite en termes vagues et peu engageants, le volet défense et sécurité. *«C'est un compromis tout à fait minimal»*, a estimé le ministre espagnol. *«Le seuil de crédibilité est à peine atteint»*, a affirmé son collègue grec. Au stade actuel et en attendant une hypothétique politique de défense commune, le lien établi par ce projet entre l'union politique et l'UEO (Union de l'Europe occidentale) est des plus légers. *«Une vraie coquille vide»*, déplorait un haut fonctionnaire de la Commission. Huit pays souhaitent que le traité fasse explicitement référence à une politique de défense européenne et estiment que, de manière générale, le projet luxembourgeois est trop timide.

Divergences persistantes

Quatre Etats membres – les précités – récusent l'idée d'une subordination de l'UEO à l'union politique. Les Britanniques entendent qu'en matière de défense les choses restent en l'état. A leurs yeux, les auteurs du traité seraient bien inspirés d'indiquer que les questions de sécurité ayant des implications militaires *«restent dans la compétence de l'UEO et de l'OTAN»*. Ces divergences persistantes ne troublent pas outre-mesure les participants. Certains décèlent, sans doute non sans raison, une amorce de mouvement chez les Danois, voire chez les Irlandais.

Le Royaume-Uni, le Danemark et le Portugal sont hostiles à l'idée d'accorder au Parlement européen un large droit de codécision en matière législative, aux côtés du conseil des ministres. L'Allemagne et l'Italie plaident au contraire avec force dans ce sens. *«Il n'est plus admissible que l'institution qui est l'expression de la volonté de nos citoyens soit tenue en marge du processus législatif de la Communauté et que le dernier mot reste dans ce processus au seul conseil. Le Parlement européen doit fondamentalement pouvoir participer à un tel processus, à égalité de droit avec le conseil»* lit-on dans une déclaration commune transmise voici quelques jours par MM. Hans-Dietrich Genscher et Gianni De Michelis, les ministres allemand et italien. Les Belges, les Néerlandais et les Grecs les soutiennent, tandis que les Français défendent une position nuancée.

PHILIPPE LEMAITRE

Au cours d'un bref voyage à Pékin

L'ancien président Jimmy Carter a fait preuve d'une grande fermeté sur la question des droits de l'homme

PÉKIN
de notre correspondant

Après M. Richard Nixon, qui, face aux dirigeants chinois, n'avait pas hésité à employer un langage très ferme sur la question des droits de l'homme immédiatement après Tiananmen en 1989, l'ancien président Jimmy Carter, autre «vieil ami» de Pékin, s'est permis de leur tenir des propos de la même portée.

Au cours d'une brève visite à Pékin achevée lundi 15 avril, M. Carter a déclaré qu'il tenait le premier ministre M. Li Peng pour personnellement responsable d'une promesse que celui-ci lui avait faite, permettant aux quelque cinquante mille étudiants chinois qui se trouvent aux Etats-Unis de revenir en Chine sans craindre d'être emprisonnés pour leurs convictions politiques.

Il n'est pas clairement établi que, dans l'esprit des dirigeants chinois, cette promesse s'applique aux activistes de l'opposition en exil qui ont fui illégalement le pays en 1989. Toutefois, M. Carter a été d'une fermeté jusqu'à présent inégalée par un personnage public étranger de ce rang, sur la question ultrasensible des droits de l'homme, dont Pékin récuse la conception occidentale. Le régime, a-t-il jugé, a *«réagi de manière excessive»* à l'agitation en 1989 et se doit à présent de prononcer une amnistie générale à l'intention de tous les dissidents non violents détenus. M. Carter s'est vu rétorquer par ses interlocuteurs, dont le secrétaire général du parti communiste, M. Jiang Zemin, que les droits de l'homme prioritaires ici étaient celui de se nourrir, d'exister souverainement et de se développer.

Ce à quoi il a répondu que la réforme économique et le progrès de la liberté d'entreprise comportent *«de manière quasi inhérente et inévitable un élément de réforme sociale»*.

La mise en œuvre de ce discours pourrait donner lieu à de nouvelles complications sino-occidentales si, comme l'a dit M. Carter, le professeur Fang Lizhi a bien l'intention de revenir en Chine *«en citoyen loyal, afin de reprendre sa vie d'antan, d'enseignant et de chercheur»* en astrophysique. Le savant dissident et son épouse, Mme Li Shuxian, avaient trouvé refuge dans l'ambassade américaine à Pékin avant d'être autorisés, l'an dernier, à gagner les Etats-Unis. La manière dont pourraient être traités les dissidents exilés en cas de retour en Chine pèserait lourd, au Congrès américain, sur le débat imminent concernant le renouvellement, dans les échanges commerciaux sino-américains, de la clause de la nation la plus favorisée, dont Pékin a un besoin vital.

FRANCIS DERON

□ **Coopération nucléaire sino-algérienne** *«à des fins pacifiques»*. – L'Algérie et la Chine entretiennent une coopération scientifique dans le domaine nucléaire à des *«fins exclusivement pacifiques»*, a indiqué, samedi 13 avril, l'agence APS, citant un responsable du ministère des affaires étrangères. Le quotidien américain, *Washington Times*, avait indiqué, jeudi, que l'Algérie mettait au point, avec l'aide de la Chine, un programme d'armement nucléaire, comportant notamment la construction d'une centrale nucléaire sur la côte méditerranéenne. – *(AFP.)*

□ **Le sommet américano-soviétique et le désarmement.** – Le président George Bush fait dépendre la tenue d'un sommet américano-soviétique du règlement des problèmes concernant le traité sur les armements conventionnels en Europe (CFE) et non de la signature d'un accord de désarmement stratégique (START), a indiqué, lundi 15 avril, la Maison Blanche. *«Nous sommes très préoccupés par le traité CFE (...). Il est juste de dire qu'il nous faudra résoudre des problèmes majeurs à ce propos avant que nous soyons prêts à tenir un sommet»*, a déclaré M. Marlin Fitzwater, porte-parole de la Maison Blanche. Un sommet, prévu pour février dernier à Moscou, avait été reporté officiellement en raison de la guerre du Golfe et de la lenteur des négociations sur le désarmement. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : en réponse au processus de démantèlement de l'apartheid

Les Douze lèvent partiellement les sanctions contre le régime de Pretoria

Les ministres des affaires étrangères des Douze se sont mis d'accord, lundi 15 avril, à Luxembourg, pour lever une partie des sanctions encore en vigueur contre le régime de Pretoria. Cette décision autorise à nouveau les importations dans la CEE d'acier, de fer et de pièces d'or en provenance d'Afrique du Sud, qui étaient interdites depuis 1986. Seul reste en vigueur l'embargo sur les ventes d'armes et le pétrole. Les Douze ont pris cette décision à la suite de la présentation, le mois dernier, par le gouvernement sud-africain, devant le Parlement, de textes abolissant les lois sur l'habitat séparé et sur la terre, considérées comme les piliers du régime d'apartheid.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

SK,5 L'Afrique du Sud redresse la tête et pourra bientôt, selon une expression chère au président Frederik De Klerk, *«regarder la communauté internationale dans les yeux»*. En décembre, la CEE décidait de lever les interdictions sur les nouveaux investissements. Fin mars, une délégation du Comité international olympique laissait entendre que les Springboks pourraient être invités, sous certaines conditions, à participer, en 1992, aux Jeux olympiques de Barcelone. La décision européenne vise encore à récompenser le régime de Pretoria pour s'être *engagé* sur la voie de l'abolition de l'apartheid.

«Les gouvernements européens ont respecté leur parole», a commenté M. De Klerk, jugeant qu'il s'agissait là d'une étape importante pour *«l'Afrique du Sud et ses peuples»* sur la voie du redémarrage économique. Le ministre des finances, M. Barend du Plessis, s'est réjoui de voir son pays de nouveau en mesure de faire jeu égal avec d'autres exportateurs d'acier et de pièces d'or. Il a émis l'espoir que la décision européenne inciterait à *«la levée définitive des sanctions ailleurs dans le monde»*.

Le ministre des affaires étrangères, M. «Pik» Botha, s'est félicité du courage de la Communauté européenne, qui agit en faveur de *«la stabilité économique et politique de l'Afrique du Sud et de l'Afrique australe, et dans l'intérêt des individus dont l'avenir dépend du développement économique»*. Le jour où *«le démantèlement de l'apartheid est devenu irréversible, la levée des sanctions est devenue inéluctable»*, a-t-il conclu.

Une décision «inappropriée»

Les milieux d'affaires ont réagi avec la même rapidité que les hommes politiques. La Chambre des mines a rappelé qu'à cause des sanctions *«un nombre considérable d'emplois, plus spécialement dans les mines de charbon, ont été supprimés»*. Pour la Chambre de commerce d'Afrique du Sud, *«les sanctions appartiennent déjà au passé»*. Selon le vice-président de l'Anglo-American, M. Leslie Boyd, *«la réouverture des marchés européens aux exportateurs sud-africains ne pouvait pas tomber à un meilleur moment»*.

Avant 1986, entre 400 000 et 500 000 tonnes d'acier sud-africain étaient exportées vers l'Europe. *«Aux prix et taux de changes d'aujourd'hui, cela représente environ 350 millions de rands»*, a expliqué M. Boyd qui croit possible de revenir à *«ce niveau d'exportation dès l'an prochain»*. Constatant que les Etats-Unis sont maintenant *«le seul marché significatif toujours fermé à l'acier sud-africain»*, il a émis l'espoir que *«la loi américaine qui régit les sanctions sera abrogée ou court du prochain semestre»*.

Le Congrès national africain (ANC), qui plaidait pour le maintien des sanctions, sans trop se faire d'illusions, a jugé la décision européenne *«inappropriée»*. Un porte-parole du mouvement nationaliste a expliqué que l'ANC allait se lancer dans une campagne bilatérale d'explications pour essayer de faire revenir chaque pays de la Communauté sur sa décision.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

EN BREF

□ **ALGÉRIE : les islamistes lancent un avertissement à l'armée.** – Le Front islamique du salut (FIS) *«combattra l'armée jusqu'à l'anéantissement»*, en cas d'intervention de celle-ci pour l'empêcher d'organiser une grève générale, a annoncé, dimanche 14 avril, à Tlemcen, M. Abassi Madani. Le chef du FIS, dont les propos sont rapportés, lundi, par le quotidien, *le Soir d'Algérie*, a, en outre, menacé le président Chadli d'appeler au *«djihad»* (guerre sainte), dans le cas où il ne répondrait pas à son exigence d'organiser dans les trois mois des élections législatives et présidentielle anticipées. Quant au Front de libération nationale (FLN), il reste *«réservé»* sur d'éventuelles alliances avant les prochaines élections législatives, mais il appellera à une *«large coalition nationale»* pour former le nouveau gouvernement après cette échéance, a annoncé son secrétaire général, M. Abdelhamid Mebri. – *(AFP.)*

□ **AFGHANISTAN : le président Najibellah offre une amnistie générale aux réfugiés.** – Le chef de l'Etat afghan a offert, lundi 15 avril, une amnistie générale à tous les ressortissants vivant à l'étranger qui accepteraient de retourner au pays. Un porte-parole officiel a assuré que tous ceux qui choisiraient de revenir seraient libres de quitter à nouveau le pays. Cette offre, selon le ministère des affaires étrangères, concerne tous les Afghans qui ont quitté l'Afghanistan avant le 21 mars dernier *«pour quelque raison que ce soit»*. – *(AFP.)*

□ **BÉNIN : retour à Paris du président pour des soins médicaux.** – M. Nicéphore Soglo, le nouveau chef de l'Etat, a quitté Cotonou, samedi 13 avril, pour la France afin d'y recevoir des soins et d'y prendre *«surtout du repos»*, comme il l'a dit dans une allocution radiodiffusée, prononcée avant son départ. Il est monté à bord d'un avion militaire français, soutenu par son aide de camp. M. Soglo qui avait contracté une fièvre typhoïde, aggravée d'une crise de sciatique, avait déjà été soigné, fin mars, à l'hôpital parisien du Val-de-Grâce. – *(AFP.)*

□ **HAITI : un mort lors de pillages.** – Une personne a été tuée et plusieurs autres ont été blessées par les forces de l'ordre lors de scènes de pillage qui se sont déroulées lundi 15 avril à Cap-Haïtien, la deuxième ville du pays. Environ un millier de manifestants, des jeunes des quartiers populaires, qui entendaient protester contre la vie chère et d'éventuels stockages de riz par des particuliers, ont participé à ces pillages – *(AFP.)*

□ **MAROC : grâce royale pour 555 détenus.** – Le ministère marocain de la justice a annoncé, lundi 15 avril, que le roi Hassan II a gracié 555 détenus – dont l'identité n'est pas connue, – à l'occasion de la fête de l'Aïd el Fitr qui marque la fin du ramadan. – *(AFP.)*

□ **TOGO : ouverture d'une enquête.** – Le gouvernement a décrété un deuil national, mardi 16 avril, à la mémoire des dizaines de personnes retrouvées mortes, la semaine dernière, dans la lagune de Lomé. Les habitants du quartier de Bè rendent les soldats responsables de leur mort. Le gouvernement a démenti toute implication de militaires et annoncé l'ouverture d'une enquête dont les conclusions seront rendues publiques. D'autre part, l'agence Reuter a démenti une dépêche dont nous nous étions fait l'écho dans nos premières éditions du 16 avril, selon laquelle le président Eyadema avait prononcé, lundi, un discours pour annoncer une accélération du processus de démocratisation. – *(AFP.)*

□ **ZAÏRE : mot d'ordre de grève générale.** – L'Union pour la démocratie et le progrès (UDPS), a lancé, lundi 15 avril, un mot d'ordre de grève générale pour le 22 avril au cours d'un rassemblement de plusieurs dizaines de milliers de personnes, dans un stade de la banlieue de Kinshasa. D'autre part, une personne blessée au cours d'une réunion politique, samedi, à Lubumbashi, a succombé, lundi, a annoncé le gouverneur de la province du Shaba. – *(Reuter.)*

Faute de majorité parlementaire assurée

M. Rocard n'exclut pas de renoncer à la réforme du mode de scrutin régional

Le projet de réforme du mode de scrutin pour les élections régionales de mars 1992, préparé par le ministère de l'intérieur, ne trouve aucun soutien en dehors du Parti socialiste. Le premier ministre hésitait, mardi 16 avril, à livrer une bataille parlementaire à haut risque. Il souhaitait se donner huit jours supplémentaires pour décider de s'y engager ou d'enterrer le projet.

L'arithmétique a des règles avec lesquelles il est impossible de tricher : pour dégager une majorité à l'Assemblée nationale, les socialistes ont besoin de se trouver des alliés sur leur gauche ou sur leur droite. Jusqu'à présent, M. Michel Rocard y est toujours parvenu à une exception près, le vote en première lecture du projet sur les professions judiciaires. Mais pour la réforme du mode de scrutin régional, les souhaits, cumulés et contradictoires, du bureau exécutif du Parti socialiste et du président de la République ont placé la barre à une hauteur telle qu'il devient périlleux de tenter de la sauter. Aussi le premier ministre envisageait-il, mardi 16 avril, de se dérober devant l'obstacle, en tout cas de repousser d'une semaine l'examen du projet par le conseil des ministres qui, à l'origine, devait s'en saisir mercredi 17 avril.

Le front du refus

M. Rocard souhaitait donc se donner huit jours supplémentaires de réflexion, mais pas plus, car au-delà le calendrier ne lui permettrait plus de faire adopter ce texte au cours de la session parlementaire de printemps.

Les données du problème sont relativement simples (*le Monde* du 16 mars). Pour que se dégagent, après les élections de mars prochain, des majorités stables dans les conseils régionaux (version officielle), en fait pour préserver les deux présidences de région dont il dispose et pour en conquérir d'autres (version officieuse), le PS a souhaité une réforme du mode de scrutin qui, de surcroît, a l'énorme avantage pour lui de contraindre la droite à clarifier ses rapports avec le Front national entre les deux tours de cette élection. Il s'agit de plaquer sur la région le système existant pour les élections municipales de Paris, Lyon et Marseille : scrutin proportionnel de listes départementales avec « prime » à la liste arrivée en tête (25 % des sièges à pourvoir, au lieu de 50 % aux municipales).

La majorité des socialistes et M. Rocard auraient souhaité que les listes soient régionales, mais les fabiusiens, et surtout M. Mitterrand, s'y sont opposés car ils craignaient d'installer en province vingt-deux barons. Or les listes régionales représentaient probablement le seul moyen d'obtenir la bienveillance de la droite. L'opposition a vite fait bloc pour refuser la réforme. Les présidents de région appartenant au PR, dont plusieurs ne doivent leur place qu'à un soutien de l'extrême droite, ont été les premiers à manifester leur rejet brutal ; ceux de l'UDC, par solidarité plus que par conviction (car ils ne sont pas gênés par la nécessité de clarifier leurs rapports avec le Front national), les ont rejoints. Le RPR, après que M. Jacques Chirac eut manifesté, dans un premier temps, son accord avec l'esprit du projet, a lui aussi basculé dans le camp du refus.

Sur la gauche du PS, le refus a été aussi net. Par principe et par intérêt, les communistes ont toujours été partisans de la proportionnelle intégrale et s'en tiennent au système actuel.

Dégager une majorité à l'Assemblée nationale sur cette réforme est donc fort délicat. Le groupe socialiste ne comprend que 274 membres, face à 282 députés RPR, UDF, UDC et PC. Jusqu'à présent, dans ce genre de situation, le gouvernement trouvait un soutien suffisant parmi les 21 non-inscrits, mais il ne peut être assuré que du vote de deux d'entre eux, MM. Bernard Tapie et Marcel Wacheux. Ceux qui se sont ralliés à l'« ouverture », pourraient cette fois lui faire défaut.

L'Association des démocrates de M. Michel Durafour, dès le 23 mars, a pris position pour le maintien du système actuel. Les amis de M. Jean-Pierre Soisson, réunis dans les adhérents directs de France unie, ont pris position dans le même sens, samedi 13 avril. Génération écologie, de M. Brice Lalonde, a exprimé, lundi 15 avril, *« ses réserves devant une modification éventuelle, à la fois tardive, compliquée et limitée au cadre départemental »*. Comme le dit un des membres de cette mouvance, *« il ne faut pas nous demander d'actionner la guillotine qui nous condamne »*. En effet, le mode de scrutin souhaité par les socialistes obligerait tous ces centristes d'ouverture à passer sous les fourches caudines du PS, alors qu'ils tiennent l'occasion de mesurer, pour la première fois, leur influence et de faire payer – cher – à leur grand allié le prix de leur ralliement.

La responsabilité du premier ministre

L'Elysée a d'abord tenté de s'attirer leur bienveillance. Un collaborateur du président de la République a obtenu de Matignon que soit modifié le projet envoyé au Conseil d'Etat afin de faire disparaître la barre de 5 % des suffrages exprimés en dessous de laquelle il n'était pas possible à une liste du premier tour de fusionner avec une autre pour le second. Mais, devant les récriminations du PS, M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence, a fait annuler cette concession, et la barre des 5 % a été rétablie.

Les exigences du PS et de M. Mitterrand rendent ainsi l'épreuve parlementaire aléatoire, d'autant qu'il est, pour l'instant, hors de question que le gouvernement engage sa responsabilité sur le vote d'un tel texte. Or M. Rocard sait que si le projet est repoussé en séance publique à l'Assemblée nationale, c'est lui qui en sera rendu responsable. Aussi, bien que le PS, par la voix de M. Gérard Le Gall, lundi 15 avril, ait à nouveau souhaité que cette réforme soit votée, dans sa forme actuelle, *« avant l'été »*, le premier ministre répugnait, mardi 16 avril, à l'inscrire à l'ordre du jour du conseil des ministres du lendemain.

M. Rocard ne tient pas à porter seul la responsabilité d'avoir engagé son gouvernement et le Parti socialiste dans une bataille parlementaire qu'ils risquent de perdre. Mais le président de la République, – qui affichait, mardi, un extrême détachement sur ce sujet, – s'en remet à la décision de M. Rocard.

THIERRY BRÉHIER

□ **Le CNI présentera des listes autonomes aux élections régionales.** – Le comité directeur du Centre national des indépendants et paysans (CNI), réuni jeudi 11 avril à Paris, a confirmé sa décision de présenter des listes autonomes aux élections régionales, sauf dans les départements où *« les alliances RPR-UDF-CNI existeront dans le respect de chacune des familles de l'opposition »*. Le président du CNI, M. Yvon Briant, député européen, a notamment déclaré : *« Nous n'acceptons ni l'obsession présidentielle de partis enfermés dans une confrontation permanente Giscard-Chirac ni de faire les frais d'une union qui n'aurait d'autre objectif que de réduire l'opposition à un nouveau pacte électoral entre RPR et UDF. »*

Un mois et demi après les émeutes

Le gouvernement s'empresse auprès des élus de la Réunion

Un mois et demi après les émeutes qui ont endeuillé la Réunion, les élus locaux ont été invités à participer, mardi 16 et mercredi 17 avril, à Paris, à deux « rencontres de travail » sur les différents problèmes de l'île.

Le gouvernement déploie ses ministres pour essayer d'empêcher un regain de violence à la Réunion, où les incertitudes sur le sort définitif de la chaîne de télévision privée Télé Free-DOM contribuent à entretenir une certaine tension dans les quartiers de la périphérie de Saint-Denis.

Le premier ministre en personne, mardi soir, cinq ministres (dans l'ordre, MM. Besson, ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer ; Delebarre, ministre d'Etat, ministre de la ville ; Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; Mme Tasca, ministre délégué à la communication ; M. Jospin, ministre de l'éducation nationale) et les directeurs de cabinet des ministres de l'agriculture et de la coopération devaient se succéder, pendant quarante-huit heures, au ministère des DOM-TOM, pour essayer de trouver les *« solutions de justice »* réclamées le 29 mars par M. François Mitterrand, c'est-à-dire les remèdes économiques, sociaux et culturels capables d'enrayer la crise chronique dont souffre le département de l'océan Indien et dont l'affaire de Télé Free-DOM n'a été que le révélateur. Le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, retournera ensuite à la Réunion, les 22 et 23 avril, pour présenter les conclusions gouvernementales de ces échanges de vues.

Les présidents des deux assemblées locales, qui sont tous deux étiquetés « divers droite » mais s'appuient sur des majorités différentes, se proposaient de présenter au gouvernement, pour la circonstance, une série de propositions communes préconisant notamment la mise en œuvre d'un plan décennal. Ils ont résumé celles-ci dans un document de quarante-neuf pages qui demande, en particulier, le recrutement de *« deux cents enseignants supplémentaires par an »* pour rattraper le retard sur la métropole en matière d'encadrement dans l'enseignement secondaire, l'engagement de l'Etat de financer dix mille logements neufs par an, un renforcement de la démocratie locale par la création d'arrondissements communaux ou de communes nouvelles.

Chorus contre M. Sudre

Le président du conseil général, M. Eric Boyer, qui préside d'autre part, depuis la semaine dernière, la représentation départementale de l'UPF, et le président du conseil régional, M. Pierre Lagourgue, ancien député UDF, font également chorus contre le président-directeur général de Télé Free-DOM, M. Camille Sudre, qu'ils considèrent tous deux comme un homme *« dangereux »*. Ils ont fait savoir, lundi, au cours d'un déjeuner de presse, qu'ils s'opposeraient fermement à tout montage qui permettrait à celui-ci de jouer un rôle de premier plan en cas de création d'une quatrième chaîne privée. Les deux présidents sont toutefois partagés sur une telle opportunité. De l'avis de M. Lagourgue, le marché réunionnais de la publicité est trop étroit pour rendre viable une quatrième chaîne de télévision, sauf à priver de ressources la presse écrite. M. Boyer se montre plus ouvert.

Les considérations de politique locale risquent de peser, toutefois, sur ces rencontres de travail. Evoquant à la fois les divers entretiens accordés la semaine dernière à M. Sudre par l'Elysée et le ministère des DOM-TOM et le rendez-vous accordé, mardi à 12 heures, par le président de la République au maire socialiste de Saint-Denis, M. Gilbert Annette, M. Boyer a mis en garde contre l'existence d'*« un circuit parallèle »* : *« Les élus risquent d'être marginalisés, ce n'est pas souhaitable*, a-t-il déclaré. *Nous ne pouvons pas nous permettre un échec. Il faut que toutes les forces de la Réunion s'entendent. »*

A. R.

A l'Assemblée nationale

La réforme des caisses d'épargne envahie par la politique

Les caisses d'épargne se seraient bien passées d'une politisation du projet de loi réformant l'organisation de leur réseau et sanctionnant un partage des rôles entre le Cencep (Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance) et la Caisse des dépôts et consignations. Or l'offensive actuellement menée par l'opposition contre M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts, risque de brouiller le débat qui devait commencer mercredi 17 avril à l'Assemblée nationale.

Le projet de loi portant réforme de la loi de 1983 se veut essentiellement technique. Il a pour but de faire des caisses d'épargne, réseau traditionnellement consacré à la collecte du livret A, l'une des grandes banques de détail spécialisées sur le service bancaire rendu au particulier.

Dès 1985, à l'initiative du Cencep, organe de direction de l'Ecureuil, un vaste mouvement de regroupement des forces a été lancé. De quatre cent quatre-vingt-six, le nombre de caisses est passé à cent quatre-vingt-six à la fin de 1990. Après étude du cabinet de conseil Mac Kinsey, le nombre final de caisses d'épargne (à ne pas confondre avec le nombre d'agences) devrait avoisiner la trentaine à la fin de 1992. Dans quelques mois, donc, ce réseau ancien, traditionnellement consacré à la collecte du livret A, sera constitué d'une association de banques régionales au bilan moyen de 28 milliards de francs chacune, fortement ancrées sur leur territoire et prêtes à mener la vie dure aux banques mutualistes, comme le Crédit mutuel et le Crédit agricole.

Cette mutation a fait l'objet d'un long débat entre le Cencep et la Caisse des dépôts. Qui allait gérer les 120 milliards de francs de liquidités (les fonds du livret A n'étant nullement *en cause*) ? La Caisse des dépôts comme auparavant ? Ou le Cencep qui demandait les coudées franches en la matière ? Après une guerre de tranchées politico-médiatique, le Cencep et la Caisse des dépôts étaient parvenus à un compromis. Le réseau caisse d'épargne serait coiffé de deux sociétés financières. La première, contrôlée par la Caisse des dépôts, tiendrait les comptes et gérerait les liquidités, tandis que l'autre, contrôlée par le Cencep, ferait office de centrale d'émission, de refinancement et de crédit.

Or cet équilibre est aujourd'hui remis en question de deux façons. En premier lieu, par un amendement de M. Raymond Douyère (PS) qui propose de fusionner les deux sociétés financières en une seule, contrôlée à 65 % par le Cencep et à 35 % par la Caisse des dépôts. La Caisse des dépôts, qui se refuse à la moindre déclaration, fait grise mine, et le ministère de l'économie et des finances semble gêné par les initiatives des parlementaires. Outre le fait qu'elles viennent bousculer un consensus qui a été long à établir, elles posent le problème de la sécurité des liquidités de l'Ecureuil. La Caisse des dépôts serait équipée pour les gérer, pas l'Ecureuil, affirme-t-on rue de Bercy.

En second lieu, le débat est compliqué par l'attitude de l'opposition, qui a récemment pris M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts, pour cible. Un rapport confidentiel de la Cour des comptes, opportunément divulgué voici quelques semaines, a remis au cœur du débat public le rôle joué par la Caisse des dépôts dans le raid lancé en 1988 par M. Georges Pebereau sur la Société générale. La légèreté avec laquelle la Caisse des dépôts a utilisé les fonds d'épargne du livret A au cours de certaines opérations boursières a fragilisé la position de M. Lion. M. Edouard Balladur affirmait même dans *le Progrès* de Lyon du 12 avril, qu'il fallait *« émanciper »* les caisses d'épargne de la Caisse des dépôts.

YVES MAMOU

Le Parti communiste de l'île prédit de nouveaux troubles sociaux

SAINT-DENIS-DE-LA RÉUNION

de notre correspondant

Plongé ces dernières années dans une sorte de léthargie militante et intellectuelle, surtout préoccupé par la gestion du syndicat intercommunal qu'il dirige, le Parti communiste réunionnais s'est réveillé à la faveur des émeutes qui ont secoué le chef-lieu de la Réunion. Loin de le circonscrire sur son pré carré, les accusations formulées contre lui par les socialistes et une fraction de la droite locale ont donné à M. Paul Vergès, secrétaire général du parti, l'occasion de rebondir sur le terrain social qu'il affectionne particulièrement. Montré du doigt pour avoir – selon la formule du président socialiste de la commission des lois de l'Assemblée nationale, M. Michel Sapin – *« accompagné »* les émeutes du Chaudron, M. Vergès se pare, comme un caméléon, suivant les circonstances, des habits de l'apprenti sorcier ou de ceux du météorologue.

L'« explosion » sociale ? *« Cela fait des années que nous en parlons*, dit-il. *Ce n'est pas parce que le météorologue annonce le cyclone qui se prépare qu'on peut l'accuser d'en être l'origine. »* Il est vrai que le secrétaire général du PCR est l'un des rares hommes politiques locaux à développer une vision à long terme pour la Réunion en affichant un certain mépris pour les petites querelles où se complaisent beaucoup d'autres élus, à droite comme à gauche, y compris dans les rangs communistes. *« Il est trop tard »*, aime à dire M. Vergès qui revendique l'organisation d'états généraux du développement à la Réunion.

Le secrétaire général du PCR est accusé de jouer aux apprentis sorciers depuis qu'il a prédit qu'il y aurait bientôt *« d'autres Chaudron à la Réunion »*. Il a évoqué notamment la situation difficile des planteurs de canne à sucre et la colère des responsables d'un temple tamoul à Saint-André qui refusent de voir le tracé d'une route à quatre voies passer directement au milieu de leur lieu de culte. Le secrétaire général du PCR s'est fait également, par avance, le porte-parole des chômeurs qui ne sauraient accepter *« sans réagir »* que des ouvriers indiens viennent travailler sur le chantier d'une centrale mixte charbon-bagasse (résidu ligneux de la canne à sucre) en cours de construction près de l'usine sucrière de Bois-Rouge.

En tentant de prendre ainsi les devants du mécontentement populaire, le PCR renoue avec une tradition qui veut qu'il se présente comme l'héritier naturel du combat des anciens esclaves du temps de la colonie.

ALIX DIJOUX

La solidarité financière entre les communes devrait bénéficier notamment à Marseille

L'Assemblée nationale a adopté, lundi 15 avril, en nouvelle lecture, par 283 voix contre 151 (il y a eu 36 abstentions), le projet de réforme de la dotation globale de fonctionnement présenté par le ministre d'Etat chargé de la ville, M. Michel Delebarre, qui l'a modifié de manière, notamment, à intégrer Marseille parmi les communes bénéficiaires de ses dispositions. Le texte a été voté par le groupe socialiste, sept non inscrits et deux UDF (MM. Charles Ehrmann et André Rossi). Les groupes UDF et UDC, qui, dans leur majorité, s'étaient abstenus en première lecture, le 23 mars, n'ont pas participé au vote.

Pour tenter, une nouvelle fois, de convaincre ses collègues de l'opposition de voter le projet, le rapporteur de la commission des lois, M. René Dosière (PS, Aisne), n'a pu développer qu'un nouvel argument, en évoquant comme un modèle à suivre la récente réunion de la conférence épiscopale convoquée par le pape et destinée, précisément, à taxer les diocèses les plus riches pour soulager les finances du Saint-Siège (*le Monde* du 11 avril).

M. Delebarre a plaidé l'urgence des réformes proposées : le nouveau critère de répartition de la future dotation de solidarité urbaine, imaginé par le Sénat, du fait de sa complexité, rendrait très hypothétique, selon lui, l'application de son projet dès cette année. Le ministre a accepté d'apporter deux modifications sensibles à son texte : la première permet à une vingtaine de communes urbaines supplémentaires – parmi lesquelles Marseille, – dont le nombre de bénéficiaires de l'allocation-logement est supérieur à 10 % de la population, d'entrer dans le champ d'application du projet ; la seconde vise à instituer un nouveau fonds, géré par le comité des finances locales et doté de 150 millions de francs, pour aider les villes qui, en dépit de leurs difficultés, échappent encore à tous les critères de sélection établis par le projet.

Ces assouplissements, qui avaient été réclamés, pourtant, sur tous les bancs, aussi bien à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, n'ont pas suffi à amadouer l'opposition. Dès le début de la soirée, les groupes UDF et UDC, qui, en première lecture, avaient présenté leur abstention comme une *« mise à l'épreuve »* du gouvernement, ont fait savoir, par un communiqué commun de MM. Charles Millon et Pierre Méhaignerie, que cette fois, *« face à un texte bâclé et partial »*, ils ne prendraient pas part au vote. Dans son explication de vote, M. Adrien Zeller (UDC, Bas-Rhin) a ajouté que l'opposition, de retour au pouvoir, proposerait une nouvelle mouture de ce texte sur la solidarité financière entre les communes. Le groupe communiste a maintenu son abstention, et le RPR son opposition résolue au projet.

J.-L. S.

□ **Le vote sur le statut de la Corse.** – Nous avons indiqué, dans nos éditions datées 14-15 avril, que le projet de loi portant statut de la Corse avait recueilli, lors de l'adoption définitive par l'Assemblée nationale, le 12 avril, deux voix de plus (276) qu'en deuxième lecture. Il s'agit de celles de MM. Raymond Douyère (PS, Sarthe), qui n'avait pas participé au vote précédent, et Ernest Moutoussamy (app. PC, la Guadeloupe), qui s'était abstenu. En outre, M. Jean-Jacques Weber (UDC, Haut-Rhin) s'est abstenu, le 12 avril, tandis que M. Adrien Zeller (UDC, Bas-Rhin) n'a pas pris part au vote.

□ **Précision.** – M. Alain Peyrefitte (RPR, Seine-et-Marne), nous informe que, sur le projet de loi relatif à la dotation globale de fonctionnement (DGF), adopté en première lecture à l'Assemblée nationale, vendredi 22 mars (*le Monde* daté 24-25 mars), sa voix a été comptée par erreur parmi les votes « contre ». M. Peyrefitte souhaitait s'abstenir et il a fait rectifier son vote en ce sens auprès des services de l'Assemblée nationale.

Le statut de la Corse

M. Poher saisit le Conseil constitutionnel

M. Alain Poher, président du Sénat, a saisi le Conseil constitutionnel, lundi 15 avril, de la loi modifiant le statut de la Corse (nos dernières éditions du 16 avril).

C'est la cinquième fois que M. Poher use de son droit de saisine, après l'avoir fait pour la loi sur la liberté d'association en 1971, le budget de 1974, l'application de la décentralisation dans les départements d'outre-mer en 1982, et la réforme du statut de la fonction publique territoriale en 1984.

Les sénateurs du RPR, de l'Union centriste, des Républicains et indépendants et du Rassemblement démocratique européen, ainsi que MM. François Giacobbi (Rass. dém.) et Charles Ornano (non inscrit) ont, eux aussi, saisi le Conseil constitutionnel. A l'Assemblée nationale, la saisine préparée par M. Pierre Mazeaud, député (RPR) de la Haute-Savoie (*le Monde* daté 14-15 avril), a, finalement, été signée par les députés du RPR, de l'UDF et de l'UDC.

هكذا من الاصل

POLITIQUE

Le manifeste pour la « refondation » de la gauche

M. Fiterman se défend de créer une « tendance communiste »

Le porte-parole du Parti socialiste, M. Jean-Jack Queyranne, a commenté la publication du manifeste « Refondations » diffusé lundi 15 avril, à l'initiative de M. Charles Fiterman, par trente-deux personnalités favorables à une recomposition de la gauche, en estimant que cette initiative *« peut être positive à condition qu'il y ait une idée de rassemblement et non pas de division »*. M. Queyranne a ajouté : *« Le rôle du PS est de fonder cette refondation de la gauche. Je ne crois pas qu'on puisse construire une troisième force de gauche à côté du PS et du PC. »*

M. Charles Fiterman devait s'expliquer, mardi matin 16 avril, devant les autres membres du bureau politique du Parti communiste, à propos de la diffusion du manifeste paru dans *le Monde* daté du même jour, dont *l'Humanité* a publié de brefs extraits en rappelant les propos tenus à ce sujet, dès dimanche, sur RMC, par M. Georges Marchais.

« Petit reproche »

Répondant au secrétaire général du PCF, qui lui avait fait le *« petit reproche »* de rester *« un peu trop au bord de la route »* et de regarder *« passer le train »*, l'ancien ministre des transports, qui était à son tour, mardi, l'invité de RMC, a notamment déclaré : *« S'il s'agit de s'installer dans le train des décisions prises par la majorité du parti, (...) de me demander de renoncer à mes convictions et de m'aligner, alors, non, ce n'est pas possible. Je ne le ferai pas et je ne crois pas que cela corresponde à l'intérêt du parti. S'il y a un début d'autocritique, très bien, et je suis prêt, modestement, à prendre ma place dans cet effort. Mais il faut que les propos soient suivis d'actes concrets. »*

M. Fiterman a souligné que le manifeste ne constituait *« ni une tendance communiste ni une machine de guerre contre les formations existantes »*, encore moins l'embryon d'un *« nouveau parti »*, mais un appel à la réflexion et à la construction de *« terrains de rassemblement nouveaux »* lancé par *« des hommes et des femmes qui constatent que dix ans après l'élection de François Mitterrand la déception est immense, que des milliers de gens se détournent de l'action politique, ce qui crée une situation dangereuse, et qui souhaitent plus de justice, plus de démocratie, plus de fraternité. Je ne vois pas, a conclu l'ancien ministre, en quoi cela pourrait gêner qui que ce soit ».*

Ancien dirigeant de la Résistance immigrée

Edouard Kowalski est mort

Edouard Kowalski, qui avait été, avant et pendant la guerre, l'un des dirigeants des organisations du Parti communiste parmi les immigrés, est mort le 5 avril dernier à Varsovie, où ses obsèques ont eu lieu le 13 avril. Samuel Goldziuk, dit Edouard Kowalski, dit Tchamy (*le Monde* du 16 avril), était né en Pologne en 1905 et avait émigré, dans les années 20, en France. Militant communiste, il dirigeait le « groupe de langue » yiddish de la Main-d'œuvre immigrée (MOI), structure du PCF regroupant les adhérents étrangers. Journaliste, bon orateur, il entretenait des relations avec la Ligue contre l'antisémitisme de Bernard Lecache et avec des parlementaires de plusieurs groupes de gauche.

Pendant l'Occupation, numéro trois des Francs tireurs et partisans-MOI, sous la direction de Louis Grojnowski, dit Brunot, Edouard Kuwalski avait joué un rôle important dans l'organisation de la résistance communiste à Paris. Bien que peu respecteux des consignes de sécurité, il avait échappé aux arrestations. En 1948, il avait été de ceux qui, à la demande du PC polonais, avaient rejoint leur pays d'origine pour y être les cadres de la « construction du socialisme ». Il avait subi, en 1967, la vague d'épuration antisémite déclenchée par la direction du parti dans l'appareil d'Etat polonais et avait été mis à la retraite, mais il était resté à Varsovie.

P. J.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
45-55-91-82, poste 4330

Urbatechnic à livre ouvert

Suite de la première page

L'affaire Urbatechnic peut se lire à livre ouvert. Au-delà du débat légitime sur le dessaisissement expéditif d'un juge d'instruction, son récent reboodissement judiciaire tient du faux « scoop ». Redécouverts par le juge manceau Thierry Jean-Pierre, grâce au témoignage du journaliste Jean Montaldo, les célèbres cahiers manuscrits de M. Joseph Delcroix, où le fonctioooemeot quotidien d'Urbatechnic est décrit par le menu, sont sur la place publique depuis un an et demi (*le Monde* du 10 octobre 1989).

Aucun fait oouveau non plus dans les déclarations d'un ancien délégué régional d'Urbatechnic pour les Pays de la Loire, entendu sans avocat par M. Jean-Pierre à la veille de sa perquisition discutable au siège national du bureau d'études chargé du financement du PS. Elles n'offrent guère qu'une version sommaire de ce qui a déjà été amplement reconnu par les dirigeants d'Urbatechnic, minutieusement détaillé dans le cabinet parisien de M. Pierre Culié, chargé d'instruire l'affaire des fausses factures de la SORMAE, enregistré sur procès-verbal, dévoilé par la presse depuis plus d'un an et, parfois même, confirmé par les intéressés lors d'interviews.

Ainsi, le 29 septembre 1989, M. Delcroix, ancien directeur administratif d'Urbatechnic, répondait aux questions de M. Culié. Extraits : *« Ce que nous appelons entre nous les retombées, c'est l'argent qui va au Parti socialiste. (...) Notre société a été créée pour moraliser les circuits d'argent alimentant le PS. (...) C'est une décision du PS : 40 % étaient pour les frais de fonctionnement des structures, 30 % pour la trésorerie nationale et 30 % pour l'échelon régional, du moins en principe. (...) Je n'ai pas accès à la comptabilité des dépenses et donc à ce que nous appelons l'irrigation ou les retombées en faveur du PS. Tout est centralisé dans les services parisiens du GIE sous la responsabilité de Gérard Monate. »*

PDG d'Urbatechnic et de Graeco, ainsi qu'administrateur du GIE GSR, M. Monate est interrogé à son tour par M. Culié, le 20 octobre 1989. Extraits : *« Nous sommes surtout en rapport avec des municipalités socialistes ou de gauche. En fait, tout le monde dans le bâtiment sait qui je suis et n'ignore pas qu'il y a une liaison entre Urbatechnic et le PS, même si elle n'est que morale et non structurelle. (...) Il est exact que la vocation de notre groupement, et par conséquent d'Urbatechnic, est de participer au financement du PS et de ses fédérations. » « Peut-on dire que vous avez redistribué, pour le financement du PS et de ses campagnes électorales, 60 % des factures encaissées ? »*, demande M. Culié. Réponse : *« En 1988 et 1989, oui, mais pas en 1987 où mon chiffre d'affaires a été trop faible pour dégager une telle marge. »*

Et pour que tout soit bien clair, l'ancien leader syndical policier précise : *« Je pourrais aussi bien sponsoriser des équipes sportives. Au lieu de cela, je sponsorise le Parti socialiste. »* Un mois et demi plus tard, le 6 décembre 1989, dans une interview au *Monde* publiée la veille du vote en première lecture à l'Assemblée nationale de la désormais fameuse loi d'amnistie, M. Monate reprendra mot à mot cette formule, ajoutant : *« Le lien politique est simple. J'ai été désigné par le parti. (...) Les cadres de direction, les délégués régionaux, sont des militants mais on n'exige pas l'adhésion au parti pour le reste du personnel. J'ai une totale liberté de manœuvre. Le parti est informé, le trésorier sait ce que je fais, la commission de contrôle vient examiner mes comptes, mais c'est moi qui répartit l'argent dans la plus grande clarté. »*

Fausses factures à Marseille

Comment en est-on arrivé là, à ces confessions si explicites, à ces « aveux » en forme de revendication ? Le point de départ de l'enquête remonte à 1986, année où un modeste entrepreneur de maçonnerie marseillais, M. Paul Bernard, est inculpé de faux, usage de faux, escroquerie et complicité : sa société servait d'intermédiaire – de « taxi » selon le vocabulaire des limiers des brigades financières – pour la réalisation de fausses factures quand une grande entreprise avait besoin de justifier une « commission politique ». Les policiers du SRPJ de Marseille démasquent trois des bénéficiaires : les Travaux du Midi, la société lyonnaise Groupe de recherches et de construction (GRC-Emin) et la Société auxiliaire d'entreprise Rhône-Alpes-Méditerranée (SORMAE), filiale pour le Sud-Est d'un grand du BTP, la SAE.

A Lyon, où le relais sera pris par le SRPJ local, la piste GRC-Emin est toujours suivie puisque M. Pierre Jeambrun, sénateur centriste du Jura, a rejoint en mars dernier, parmi les inculpés, Mme Evelyne Emin, son mari Patrick, respectivement PDG et directeur général de GRC, M. Gérard Monate, M. Jean-Jacques Gastebois, PDG de Valorimmo, une autre société du GIE socialiste GSR, et M. Pierre Lacour, séoateur (CDS) de Charente. Au centre de ce dossier : d'éventuels passe-droits pour l'implantation des centres commerciaux de grandes surfaces, les deux sénateurs inculpés étant membres de la Commission nationale d'urbanisme commercial (CNUC), chargée du tri des candidats.

Mais c'est de Marseille que viendront les principales découvertes. A partir de 1988, l'enquête y est menée tambour battant par les inspecteurs Antoine Gaudino, révoqué depuis, et Alain Mayot, sans lesquels, sans doute, le débat national sur ces pratiques inavouables n'aurait jamais eu lieu. Elle progresse brusquement avec l'audition, le 1er et le 2 février 1989, de M. Paul Peltier, directeur général de la SORMAE.

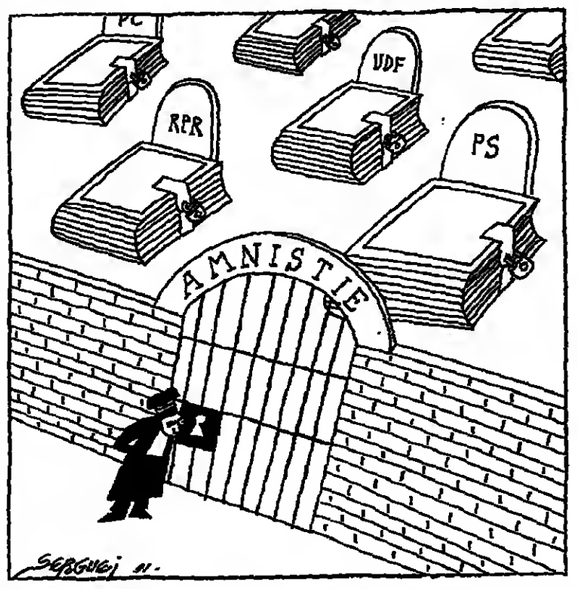

Ce dernier met en cause vingt-trois hommes politiques, de tous horizons, donne des détails sur les sommes versées, et décrit le système dans sa généralité : *« Notre activité est étroitement liée au pouvoir de décision municipal, départemental et national. L'obtention des marchés dans le secteur de la construction est très souvent et trop souvent obtenue par le biais d'avantages consentis* a posteriori *et* a priori *à des décideurs* ou *leurs représentants. La nature de ces avantages peut se présenter sous deux formes : soit par la remise de fonds en espèces, soit par la facturation de prestations injustifiées dans leur principe. Il s'agit là de prestations facturées par des bureaux d'études ou assimilés. (...) Généralement, cette facturation injustifiée est en pourcentage du chiffre d'affaires de l'opération concernée et varie entre 1 % et 3 % du montant des travaux hors taxes. (...) Les bureaux d'études sont spécifiques des Partis communiste et socialiste, tels respectivement Sud-Est Equipement et Urbatechnic. (...) Les autres types de bureaux, communication, publicité ou études de marché, sont l'apanage des partis de droite et n'obéissent à aucune règle systématique. »*

Cette confession explosive va entraîner, le 15 janvier 1989, après l'annulation d'une partie de la procédure marseillaise, l'ouverture d'une information judiciaire à la chambre d'accusation de Paris, visant exclusivement les fausses factures de la SORMAE et confiée à M. Pierre Culié. L'annulation comme le dessaisissement de Marseille s'expliquent par le respect des dispositions du code de procédure pénale qui fait des officiers de police judiciaire, et donc des élus, des « personnes protégées ». Sur commission rogatoire de M. Culié, les policiers marseillais poursuivent dès lors leurs investigations en direction des responsables nationaux de la SAE.

Entendu le 1er mars 1989, puis inculpé et un temps écroué, M. Pierre Bentata, directeur général de la SAE, confirmera sans trop de réticences les pratiques révélées par M. Peltier : *« L'esprit SAE se traduit, en son point fort, par son enracinement local. (...) Nos filiales sont amenées à passer des contrats avec des bureaux d'études proches des partis politiques de façon à augmenter leurs chances d'obtenir des marchés et, par ailleurs, sont amenées à payer des prestations à des sociétés de marketing, de publicité ou de communication dans le même but. »*

Les « vrais amis » de la SAE

A gauche, les bureaux d'études, à droite, les sociétés de marketing, et, au milieu, des entreprises qui ne se font pas prier pour profiter du système. Le 14 août 1986, dans une circulaire interne, M. Bentata recommande aux cadres de la SAE d'*« avoir un certain nombre (réduit car on ne peut pas être ami avec tout le monde) de relations sûres et fortes, de vrais amis, qui se « mouilleront » pour nous parce que nous avons su leur rendre des services »*.

Le 11 mars 1988, à quelques mois de l'élection présidentielle, M. Bentata récidive dans une autre note, classée *« confidentiel »*, aux dirigeants de toutes les filiales du groupe – dont évidemment la SORMAE : *« La période pré-électorale actuelle (...) renforce considérablement, pour une courte période, le poids et l'influence des états-majors nationaux des partis sur leurs élus locaux. Nous avons de bons rapports avec tous ces états-majors, et nous pouvons leur demander d'intervenir dans telle ou telle affaire auprès de tel ou tel député, maire, président de conseil général ou régional, etc. »*

Il s'agit donc bien d'un système national, où partis et élus de tous bords se sont laissés entraîner dans une course folle à l'argent, mais qui ne se réduit pas à *« un véritable racket »*, selon la formule d'un cadre de la SAE, tant les entreprises du bâtiment et des travaux publics contribuent à le généraliser. Ne disposent-elles pas de l'argument essentiel : l'argent, justement ? Quand M. Culié demande benoîtement à M. Peltier de la SORMAE : *« Quelle est la sanction si l'on refuse de s'exécuter ? »*, celui-ci ne peut que répondre : *« Je ne sais pas, car cela n'est jamais arrivé. »*

De même a-t-on trouvé dans les archives de la SORMAE-Nord un curieux document confidentiel, intitulé *« Relations avec les élus »* où, pour les villes les plus importantes, sont alignés les noms et prénoms des élus, leurs *« fonctions et capacités de décisions »*, par quel cadre de l'entreprise ils sont *« utilement connus »*, par qui ils sont *« utilement à connaître »*, etc. Le tout est joliment surtitré : « Tableau d'analyse du relationnel politique ». Celui de l'Isère, par exemple, mêle des élus centristes, gaullistes, socialistes et communistes.

Le port de Fréjus

« Etablir qu'on a recours à des bureaux [d'études] *de diverses couleurs »*, recommande Mme Evelyne Emin dans une note de mars 1988 à son époux, qui fit la joie des policiers puisqu'elle avait pour objet la conduite à avoir en cas de garde à vue. Un œcuménisme qui ne doit cependant avoir qu'un temps en cas d'interrogatoires trop poussés : *« CONTRE-ATTAQUE : Menacer de déposer plainte pour extorsion de fonds »* à l'encontre des sociétés collectrices de fonds, recommande encore Mme Emin, tout en ajoutant cette réserve : *« En fait, c'est un moyen volcanique »*.

Dans le même registre, le dossier instruit par M. Culié contient une note de M. Bentata, adressée le 9 juillet 1986 à M. Peltier et ayant pour objet le *« port de Fréjus »*, ville dont M. François Léotard est maire. Le numéro deux de la SAE, mécontent, y fait état d'une *« relance par M. Mignon, directeur des services techniques de Fréjus et cousin de M. Léotard »*. *« Je ne comprends pas, écrit-il, que l'on ne manifeste pas davantage de diligence dans une affaire dans laquelle nous disposons, pour diverses raisons, d'atouts significatifs. »* A l'époque, de son propre aveu, M. Bentata avait des *« rapports fréquents »* avec M. Léotard, alors ministre de la culture, dont l'objet était le chantier de l'Opéra de la Bastille.

Aussi, quand, en mai 1990, quatre mois après l'adoption définitive de la nouvelle loi sur le financement des partis et des campagnes électorales, accompagnée d'une large amnistie, se termine l'instruction de M. Culié, gauche et droite sont pratiquement à égalité : parmi les trente-six inculpés, on compte sept « politiques », élus ou non, de droite et huit de gauche... Mais, néanmoins, le PS se sent et se sait plus menacé. A cause d'une fuoeste perquisition, les 17 et 19 avril 1989, à Marseille...

EDWY PLENEL

Prochain article :

II. – Le financement occulte du PS

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Morale et vent

HUSSONNET et Regimbart occupaient la Sorbonne en 1968, pour saper le capitalisme et changer la vie. Hussonnet a fait fortune dans la communication ; Regimbart enseigne en banlieue parisienne. Ils se retrouvent chaque mois pour comparer leurs réactions sur un peu tout. Gagner dix fois plus que son voisin, on a beau dire, ça creuse des fossés.

∴

Hussonnet conduisait lui-même sa V6 de fonction grise intérieur cuir, sur les quais rive gauche. Il téléphonait à sa secrétaire pour s'assurer qu'il avait bien pris ses pilules anxistress du matin. Le Palais de justice défilait derrière les vitres teintées. Regimbart était assis et sanglé à la place du mort, les genoux trop haut.

« Ça porte loin, ton téléphone ? », demanda-t-il, croyant vaincre son sentiment d'infériorité, alors que le question, lancée sans raison sur un ton d'enfant puni, l'enfonçait de plus belle.

– Tu veux appeler Los Angeles ?, proposa Hussonnet. »

Une lumière de printemps dorait la coupole de l'Institut et lui donnait des grâces d'église romaine.

« Même eux, ils en croquent ! », s'esclaffa Hussonnet, que mettait en joie toute preuve nouvelle de la turpitude générale.

– Les titres de la presse sont crapuleux, rectifia Regimbart sans prendre le temps de chercher le pourquoi de son besoin d'exactitude. Les académies étaient victimes des malversations, et non bénéficiaires. La précision est le premier devoir des justiciers !

– Broutilles !, sourit Hussonnet ; louer des appart' à des proches, en dessous du marché, la haute administration a toujours fait ça ! »

La V6 longeait le quai Malaquais.

« Regarde ce vieux quartier sublime, enchaîna Hussonnet : la mairie de Paris, qui en possède les trois quarts, y a placé à bas prix tous ses copains... Y compris un journaliste de gauche chasseur de privilèges !

– Ah bon ? Qui ça ?, demanda Regimbart.

– Moi-même, je profite du système, susurra Hussonnet. Tu veux jeter un œil ? »

La V6 se gara devant une porte cochère vert wagon. Regimbart suivit Hussonnet dans l'escalier penché, en pierre et ferronnerie pur dix-huitième siècle.

« Toi que j'ai connu fraiseur chez Chroën en 1969, s'essoufflait Regimbart ; « pour épouser la condition ouvrière », disais-tu, « ...comme Simone Weil ! »

– Ce qu'on peut être con quand on est jeune !, gloussa Hussonnet en saluant un Philippin venu ouvrir la porte palière en chêne cérusé. »

Devant un portrait de matador par Bernard Buffet et un Chivas sur glaçons, les deux amis reprirent leur conversation favorite sur les flagellements de la morale contemporaine.

« Je ne connais rien de plus bouffon, lança Hussonnet, que la prétention de la France à guider les Etats-Unis ou de s'en distinguer selon que Bush lui paraît plus ou moins moral ! »

Hussonnet riait à gorge déployée.

« O tempora, O mores !, dit-il. Depuis que le mot « mœurs » existe, les moralistes se plaignent que la chose se dégrade. Nos jeux sont-ils plus infects que ceux du cirque bas-romain ? »

Regimbart tomba dans le piège.

« Je ne devrais pas l'éprouver, car c'est plutôt ma famille d'esprit qui se compromet ces temps-ci, elle si prompte à sermonner, naguère, mais les « affaires », ça commence à faire désordre ! »

Hussonnet aimait les contorsions peinées que le règne de la gauche infligeait à ses plus purs soutiens. Il lui plaisait que Regimbart s'obligeât à plaindre les Kurdes... au moment de déguster un foie gras de collection.

« Les partis adverses se jettent des scandales à la figure, dit Hussonnet, parce qu'ils n'ont plus d'idées à s'opposer, parce qu'ils n'ont plus d'idées du tout, sous leur langue de bois ; mais le public ne s'indigne pas plus des magouilles qu'autrefois des histoires d'alcôve. L'étonnement s'émousse, comme la compassion. Il est admis que les pouvoirs de toutes sortes confèrent la faculté de se sucrer au passage. Etre aux affaires donne droit aux « affaires », voilà tout ! »

Regimbart comprit qu'il ne devait pas répondre à la provocation. Il se souvint qu'un colloque l'attendait en banlieue ouest.

« Je t'adore !, claironna Hussonnet en proposant de « rapprocher » son ami de ses « œuvres caritatives ».

Une fois en route vers la tour Eiffel, Regimbart crut apaisant de questionner :

« Et toi ? Tu fais quoi, au juste ?

– Je vends du look, énuméra Hussonnet, du relationnel, du transactionnel, de la dynamique de groupe, tout ça... Les patrons paient : ça leur évite les licenciements douloureux, les augmentations, les grèves, les syndicats, la conscience de classe, les révolutions ! »

Regimbart riait jaune :

« Ta communication bidon sauve le paternalisme humaniste, que nous croyions ridiculisé à jamais, dit-il en s'affolant au calme. »

La V6 passa devant un terrain vague où il était question de construire un centre de rencontres internationales.

« Figure-toi qu'ils ne savaient pas comment appeler les futurs pavillons du projet, raconta Hussonnet. Mes sémioticiens, après séminaire, leur ont vendu le mot... « pavillon ».

Regimbart enchérit sur le cynisme qu'affichait son ami communicateur :

« Pourquoi se gêner ? Knock a gagné !

– Plus pour longtemps, ajouta Hussonnet. La France sera bientôt battue sur ses derniers terrains technologiques. L'épargne ne sert plus qu'à des combines boursières. Il ne reste à vendre que du vent convivial.

– Et au bout, il y a quoi ?, s'inquiéta Regimbart. »

Le téléphone sauve Hussonnet de l'embarras. Un futur candidat à la présidence de la République demandait quelle cravate mettre à l'émission « De vous à moi ».

« Je vais brain-stormer avec mon staff, répondit Hussonnet, imperturbable. »

A la sortie d'un tunnel qui avait brouillé la communication, Hussonnet fit l'aimable :

« C'est sur quoi, ton colloque ?

– Le retard scolaire, la bioéthique, ou « Morale et Golfe », dit Regimbart. Je ne sais plus... »

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Associé aux travaux du professeur Zagury

Le docteur Picard admet que le vaccin antisida est « probablement dangereux » chez les personnes immuno-déprimées

La révélation, par *le Monde* (ces éditions du 16 avril) et le *Chicago Tribune*, de la survenue, à l'hôpital Saint-Antoine de Paris, de deux décès de malades atteints vraisemblablement de vaccine nécrosante et qui étaient par ailleurs traités par immunothérapie antisida, a suscité de nombreuses réactions. *« Si cela n'était pas si grave, ce serait digne d'une comédie »*, a déclaré à l'AFP le professeur Robert Gallo (National Cancer Institute, Bethesda), précisant que *« les personnes qui sont mortes étaient soignées uniquement par compassion et ne faisaient pas partie du protocole »*.

Même explication de la part du docteur Odile Picard, de l'hôpital Saint-Antoine, qui a tout de même reconnu, sur Europe 1, que *« ce vaccin est probablement, dans sa conception actuelle, dangereux chez un malade qui n'a plus de défenses immunitaires »*. *« C'est la raison pour laquelle*, a-t-elle ajouté, *nous avons, dès le premier accident, stoppé toutes les injections intramusculaires et sous-cutanées (...). La deuxième conséquence est que nous allons évidemment réviser nos procédés d'inactivation du virus parce qu'il faut savoir qu'une seule particule virale vivante restante peut, chez ces malades, déclencher une nécrose. »*

Concernant l'affirmation selon laquelle les patients décédés n'auraient pas fait partie du protocole, rappelons simplement qu'ils ont signé un formulaire à l'en-tête de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris intitulé : *« Assentiment du malade après son information à subir un essai de traitement par immunothérapie active spécifique (protocole ZZ02). »* D'autre part, le docteur Picard a expliqué à trois reprises, lors des colloques des Ceot Gardes de 1989 et de 1990 ainsi qu'au traditionnel Lab Meeting du professeur Gallo, le 11 août 1990, comment l'équipe de Saint-Antoine avait recruté les malades qui ont participé à l'essai publié dans *The Lancet* du 21 juillet 1990. Elle décrit bien comment, au départ, *« dix-neuf patients atteints d'ARC ou de sida avaient été enrôlés dans l'essai »*, et pourquoi, pour des raisons techniques, quatorze seulement avaient été appariés à quatorze autres patients contrôles.

Les cinq malades restants – ceux dont le déficit immunitaire était, il est vrai, le plus accentué – ont donc été intégrés dans un groupe *« additionnel »*. L'article du *Lancet* fait bien état de ce dernier point, mais, au lieu de préciser que deux malades de ce groupe sont décédés – l'un le 5 mars, l'autre le 6 juillet 1990, – il dit simplement qu'il *« est notable de constater que les cinq patients immunisés avec un très faible taux de lymphocytes T4 n'avaient pas eu d'infections opportunistes pendant les huit mois de l'essai »*.

FRANCK NOUCHI

« Il faut arrêter immédiatement toute expérimentation de ce type »

nous déclare le professeur Luc Montagnier

Commentant les révélations faites à propos des tentatives expérimentales d'immunothérapie mises en œuvre à l'hôpital Saint-Antoine, le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) nous a notamment déclaré : *« Il est urgent d'arrêter immédiatement toute expérimentation de ce type sur des sujets infectés par le virus du sida. Il convient de rappeler que le virus de la vaccine est un virus* a priori *bénin, mais dont la structure est complexe, ce qui le rend résistant aux procédés habituels d'inactivation chimique. »*

Le spécialiste français rappelle le cas d'un militaire américain séropositif, vacciné il y a quelques années contre la variole à partir du virus de la vaccine, et qui a été victime d'une vaccine généralisée. *« Nous avons, pour notre part, pu démontrer* in vitro *la possible nocivité de ce virus, dès lors que le système immunitaire n'est pas en état de s'opposer à lui, ce qui est le cas des personnes immuno-déprimées »*, explique-t-il.

Dans le cadre du protocole expérimental proposé à l'hôpital Saint-Antoine, le professeur Montagnier pense que si l'inactivation virale a pu être en partie suivie d'effet, elle n'a pas concerné les particules virales intracellulaires, *« un risque*, dit-il, *qui aurait dû être connu des virologistes qui conseillent M. Zagury »*.

« Il est important de souligner que le fait de changer de mode d'inoculation et, par exemple, de passer de la voie sous-cutanée à la voie intraveineuse, ne change rien à l'affaire », fait valoir le spécialiste de l'Institut Pasteur. *« La voie intraveineuse n'entraîne pas de symptôme au niveau local, mais pourrait, en revanche, entraîner des phénomènes généraux, qu'il s'agisse de vaccine généralisée ou d'encéphalite. Il faut demander aux autorités de tutelle l'arrêt de tout recours à ce procédé expérimental sur des sujets atteints du sida, ou souffrant d'une dépression du système immunitaire. »*

Pourquoi des données expérimentales obtenues à l'Institut Pasteur de Paris et qui auraient pu être fort utilement exploitées n'ont-elles pas été prises en compte par l'équipe du professeur Zagury et par ses collaborateurs de l'hôpital Saint-Antoine ? Il faut, pour comprendre, rappeler l'intensité du conflit qui oppose depuis longtemps déjà l'équipe du professeur Luc Montagnier – à l'origine directe de la découverte du virus du sida – et celle du professeur Robert Gallo (qui conteste cette paternité) et dont le professeur Zagury et l'équipe médicale de Saint-Antoine sont d'étroits collaborateurs.

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

POLICE

Une intervention franco-italienne

Une cinquantaine de personnes interpellées dans les milieux de la Camorra et des jeux

Une cinquantaine de personnes ont été interpellées sur la Côte d'Azur et en Italie, dimanche 14 et lundi 15 avril, lors d'une opération de police franco-italienne contre la Camorra – la mafia napolitaine – et les milieux des jeux et des casinos. Cette opération visait à démanteler un réseau international spécialisé dans le blanchiment de l'argent « sale » dans des casinos français et des sociétés immobilières de la Côte d'Azur.

Parmi la vingtaine de suspects italiens et français qui ont été interpellés à Paris, Lyon, Marseille, Nice et Menton, figurent des administrateurs de casinos et des personnes soupçonnées de représenter les intérêts de la Camorra dans l'Hexagone. Les policiers français ont agi sur commission rogatoire du juge d'instruction marseillais Jean-François Sampieri, qui, depuis la fin de 1988, instruit plusieurs dossiers concernant des trafics internationaux de cigarettes et de drogue, ainsi que le blanchiment des flux financiers qui en découlent. Ces enquêtes ont révélé l'implication de plusieurs responsables de la Camorra.

Chef présumé de la « Nouvelle famille » napolitaine, Michele Zaza, surnommé « l'Imperator », vivait un exil doré sur la Côte d'Azur lorsqu'il avait été arrêté, le 15 mars 1989, à Villeneuve-Loubet, près de Nice. Inculpé de contrebande et d'infractions à la législation sur les stupéfiants, et écroué, Michele Zaza, il est soupçonné d'être le maître d'œuvre de l'installation de la Camorra en France.

E. In.

JUSTICE

A la cour d'assises de la Haute-Garonne

Equipée sauvage

Le procès de quatre jeunes parachutistes accusés du viol et du meurtre de deux jeunes femmes et d'une fillette, ainsi que du meurtre d'un garde champêtre, s'est ouvert, lundi 15 avril, devant la cour d'assises de la Haute-Garonne.

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Deux ans passés en prison ont laissé à leurs cheveux le temps de repousser, et ils ressemblent désormais à ce qu'ils sont : des enfants. Des sales gosses de vingt ans, engourdis par la bêtise ou rongés par la haine, des têtes à claques qui baissent les yeux dans le box et se défendent par monosyllabes, quatre défis lancés comme des grenades au visage des psychiatres, des jurés, de la société tout entière.

Il ne faudra pas moins de deux semaines, le temps que s'est donné la cour d'assises, pour comprendre pourquoi Philippe Sieuve, Thierry El Borgi, Franck Feuerstein et Thierry Jaouen ont violé et tué, le 30 mai 1989, Isabelle Rabou, une kinésithérapeute de vingt-trois ans. Pourquoi, le 12 juillet suivant, ils ont encore violé et tué Noria Boussedra, dix-huit ans, et Luisa de Azevedo, douze ans, après les avoir prises en stop. Pourquoi enfin, le 17 juillet, Sieuve et El Borgi ont tiré à coups de fusil de chasse sur Marcel Douzet, soixante-deux, garde champêtre.

La première journée du procès, lundi 15 avril, a été consacrée à étudier la personnalité de Feuerstein et de Sieuve. De Feuerstein, de son adolescence quasi cloîtrée, mais globalement sans histoire dans une HLM de la banlieue lilloise, il n'y aurait rien à dire ou presque. Il fait gentiment la vaisselle, abandonne son apprentissage de mécanique auto *« parce que ça [lui] prenait la tête »* et rêve de plus en plus précisément d'*« émancipation »* à mesure que se rétrécit un horizon bouché par les TUC et le supermarché du coin.

« Un jour, il m'a dit qu'il voulait partir à l'armée », a raconté aux policiers son beau-père, qui l'a élevé comme son propre fils, *mais refusé de venir assister au procès. Eh bien, il est parti, c'est tout. Qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse ? »* L'armée, et pendant les permissions, les vols d'autoradios, puis de voitures : à nous la liberté ! Feuerstein, dans toute l'affaire, fut un suiveur. Il suivit Sieuve.

Tout frêle dans une veste de survêtement aux couleurs vives, Sieuve ne hausse jamais la voix, répond *« oui/s »*, ou *« ch'sais pas »* aux questions du président, mais semble pourtant en état d'explosion permanente. Depuis dix ans, il dépense l'essentiel de son énergie à apaiser la haine qui le consume. La haine de sa mère, d'abord, qui, chaque nuit, infligeait au petit garçon qu'il était le spectacle de ses ébats avec des amants de passage.

« L'enfance d'un fou dangereux »

Puis, expliquent les psychiatres, la haine de toute sa famille, de son village entier. Et, par métastase, ensuite, de toutes les femmes, et de toute l'humanité, assurément acharnée à persécuter Philippe Sieuve, apprenti boucher-charcutier à Saint-Romain-de-Jallones (Isère). Philippe Sieuve, qui fauche au supermarché pour nourrir ses trois jeunes frères et sœurs, et plus tard, qui tâtera rageusement du haschich, de l'eau écarlate, du trichloréthylène, des plantes hallucinogènes, pour se punir de son enfance et tous les autres avec lui.

L'armée, dans cette tête malade, représente-t-elle autre chose qu'une drogue comme une autre, une tentative supplémentaire de se fuir et de se punir ? S'il devance l'appel pour s'engager dans les paras, explique-t-il, par exemple, dans une lettre adressée de prison à son juge d'instruction, c'est *« parce qu'il voulait se faire casser, il voulait qu'on le mate »*.

Le président Daniel Schiex a lu à l'audience quelques échantillons de cette correspondance rédigée du fond de sa cellule, où l'accusé, d'une écriture quasi phonétique, se fit fort de reconstituer à la troisième personne l'enfance meurtrie de Philippe Sieuve. *« C'est l'enfance d'un fou dangereux que je vous raconte là : la mère, qui dilapide l'argent de son mari, un brave cantonnier dépassé par les événements, des accidents de mobylette, une petite fiancée de quatorze ans et demi aux parents vite hostiles, alors le jeune garçon en eut marre. Il commença à tromper cette fille, puis il commit l'erreur de sa vie, avec quatre copains qu'il croyait de bons copains... Vous voyez, monsieur le juge, mon enfance est courte, mais on peut quand même en faire une histoire. »*

Ça, c'est le « bon » Sieuve, le Sieuve larmoyant qui tourne sans trouver les mots autour d'une supplique : *« Aidez-moi, offrez-moi l'oubli et le rachat. »* Ainsi, dans cette autre lettre, toujours adressée au magistrat instructeur : *« Je sais qu'il est trop tôt pour parler d'argent tout de suite, mais je voudrais qu'une fois en centrale, vous me fassiez verser quelque chose chaque mois aux familles des victimes. Ça ne leur rendra pas leurs enfants, mais ça pourra peut-être les aider à faire de belles tombes. Ce que j'essaie de vous dire, c'est que j'ai, moi aussi, un cœur. »*

Le « bon » Sieuve, oui, même si dans le même paragraphe, il arrive à entremêler reniflements, menaces, et chantage. Mais l'administration pénitentiaire a aussi intercepté des messages bien différents échangés entre Sieuve et son coinculpé El Borgi. Là, les remords de Sieuve apparaissent d'une tout autre nature : *« On aurait dû faire un plan et dire pareil (...). On n'aurait pas laissé les flingues là-bas, ils n'avaient pas de preuves, on assurait pour tout (...). On a gâché notre vie pour tirer un coup, et moi, j'ai même pas pris* mon *pied (...). La bête, on l'a même pas baisé car elle avait ses règles (...). »*

« Je suppose qu'il s'agit du féminin de *« bient »*, et *que cela fait référence à Noria Boussadra ? »* lance le président. L'auteur des lettres baisse les yeux sans répondre. Le président poursuit sa lecture : *« Quand on a vu que les meufs souffraient, tu m'as dit de les égorger, voilà ce qu'il faut dire. »*

« On a finalement dit toute la vérité à la confrontation ! » hurle soudain El Borgi, comme si le plus insupportable dans leur grosse bêtise était d'être ainsi soupçonnés d'un mensonge. Sur leur banc, les parties civiles sanglotent discrètement. Elles sont là, les quatre familles que rapprochent seules la douleur et la dignité, et qui savent bien que le plus dur est à venir.

DANIEL SCHNEIDERMANN

ÉDUCATION

Dès l'ouverture de son congrès

Le SNES confirme son opposition à la restructuration de la FEN

Le congrès du SNES (Syndicat national des enseignements du second degré) qui s'est ouvert à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) lundi 15 avril, s'est situé d'entrée de jeu dans la perspective d'une restructuration de la FEN (Fédération de l'éducation nationale), qui avait été âprement discutée lors du dernier congrès de la fédération enseignante à Clermont-Ferrand en février dernier.

Deux mois après, Mme Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, le deuxième syndicat de la FEN – après le SNI-PEGC qui regroupe les instituteurs – a pu reprendre le débat qui l'oppose à M. Yanick Simbron. Ce dernier, le premier secrétaire de la FEN à honorer de sa présence un congrès du SNES depuis 1983, a en effet réaffirmé son projet de regrouper les 500 000 adhérents de la FEN et ses 49 syndicats nationaux autour de plusieurs grandes branches d'activité ou de *« familles de métier »*.

Profitant du micro tendu, M. Simbron a même précisé le calendrier de ces grandes manœuvres. Une consultation à bulletins secrets des adhérents de la FEN sur le principe d'une restructuration sera organisée à la prochaine rentrée scolaire, et un congrès extraordinaire, dont le principe avait été adopté à Clermont-Ferrand, sera organisé au plus tard fin 1992.

Mais Mme Vuaillat ne l'entend pas de cette oreille. Pour le direction du SNES, proche du PC, ce projet de recomposition *« pensé ou sommet »* et sans véritable consultation de la base, est un choix *« suicidaire »* destiné à sauver du *« naufrage »*, *« une majorité chancelante »* qui a obtenu, a rappelé la secrétaire générale, moins de 54 % des voix au congrès de Clermont-Ferrand.

Selon elle, l'opération viserait surtout à placer le SNES, *« seul syndicat de ce secteur en progression »*, sous le coupe du SNI-PEGC, proche du parti socialiste. Mme Vuaillat a violemment critiqué le syndicalisme de *« régulation sociale »*, *« soumis »*, *« officiel »* et pratiquant *« l'interdit revendicatif »*, véritable *« perroquet des orientations gouvernementales les plus négatives »* que représente à ses yeux la FEN. Comparé à la virulence des propos réservés aux dirigeants de la FEN, les critiques adressées par la direction du SNES au ministre de l'éducation nationale sont apparues très mesurées.

Mme Vuaillat a redit l'opposition de son syndicat aux orientations dessinées par le Conseil national des programmes (CNP) qui doivent servir de base à la réflexion du ministre sur les lycées. Le SNES s'oppose, en effet, à une diminution des horaires de cours, au regroupement des sections et au brassage des élèves *« présentés comme des moyens de supprimer les inégalités et les hiérarchies scolaires »*, ainsi qu'à la mise en œuvre des enseignements modulaires.

L'avenir du lycée sera le deuxième point fort de ce congrès. Mais les silences et les prudences du ministre risquent d'atténuer la portée et l'ardeur des débats.

CHRISTINE GARIN

ENVIRONNEMENT

Le naufrage du « Haven »

Le plan Polmar est déclenché sur la Côte d'Azur

NICE
de notre correspondant régional

Vingt-quatre heures après le naufrage du pétrolier *Haven* dans le golfe de Gênes, le plan Polmer Med a été déclenché, à titre préventif, lundi 15 avril. Cette mesure a été annoncée à Toulon par le préfet maritime de la région Méditerranée, le vice-amiral d'escadre Michel Tripier, aux quarante-trois maires du littoral du Var et des Alpes-maritimes. Tout en se montrant rassurant, celui-ci a indiqué que la Côte d'Azur *« risquait d'être touchée par du pétrole émulsionné, en plaques, peu consistant »*.

Dans le cadre de ce plan, trois remorqueurs affrétés à l'année par la marine nationale et équipés du système anti-pollution ESCA, ont appareillé le 15 avril de Toulon en direction de l'Italie. Ils étaient notamment accompagnés par un caboteur pétrolier spécialement affrété à un armement marseillais, le *Citerno 38*, qui est équipé du système récupérateur-écrémeur ESCA lui permettant d'aspirer les nappes de surface et de séparer le pétrole de l'eau de mer.

Les autorités italiennes ont officiellement accepté, dans la soirée 15 avril, l'aide proposée par la France. Les bâtiments du plan Polmar pourront donc intervenir, si nécessaire, dans les eaux territoriales italiennes. A la demande de la préfecture des Alpes-maritimes, un avion des douanes devait effectuer, à partir de mardi, deux fois par jour, des relevés de la nappe dérivant vers l'ouest sous l'effet du courant ligure. Si la situation l'exige, des barrages flottants seront aussitôt mis en place.

A la capitainerie du port de Gênes, où a été installé un PC de crise, un certain optimisme régnait le 15 avril en ce qui concerne l'état de l'épave du *Haven*. Selon les premières observations, qui devront être confirmées par des plongeurs, le pétrolier reposerait, bien à plat, sur un banc de sable, par soixante-dix mètres de profondeur et ne laisserait échapper que des quantités infimes d'hydrocarbures.

GUY PORTE

EN BREF

□ **Le pape plaide en faveur d'un enseignement de la religion à l'école publique.** – A l'issue d'une réunion du Conseil des conférences épiscopales d'Europe, le pape a prononcé, lundi 15 avril, un vigoureux plaidoyer en faveur de l'enseignement de la religion à l'école publique. Invoquant les droits des élèves à connaître *« les vérités et les certitudes de la religion de leur choix »*, Jean-Paul II ne s'en tient pas seulement à la culture religieuse ou à l'enseignement de l'histoire des religions, mais il insiste sur le caractère *« confessionnel »* d'un tel enseignement. Et il lance un appel aux autorités gouvernementales pour qu'elles prennent *« les mesures capables d'assurer les conditions d'un développement effectif et correct d'un tel enseignement de la religion à l'école publique »* (*AFP*).

□ **Près de 500 personnes évacuent un ferry grec en feu.** – Près de 500 passagers ont évacué un ferry grec en feu, lundi soir 15 avril, en mer Egée. Selon le ministre grec de la marine marchande, M. Aristotelis Pavlides, l'évacuation à bord de canots de sauvetage s'est déroulée dans le calme et aucune victime n'a été signalée. Le navire assurait la liaison régulière entre Le Pirée et l'île de Rhodes. L'incendie a éclaté dans la salle des machines. – (*Reuter.*)

□ **Lancement d'une nouvelle navette américaine dès le 23 avril.** – La NASA a annoncé, lundi 15 avril, qu'elle lancerait la navette Discovery le 23 avril, pour une mission militaire. Si tout se déroule comme prévu, ce vol interviendra moins de trois semaines après celui de la navette Atlantis, le 5 avril. Ce sera la première fois que la NASA réussit à lancer deux navettes dans le même mois depuis janvier 1986. Seize jours avaient alors séparé un lancement réussi de Columbia et l'explosion de la navette Challenger, survenue le 28 janvier. – (*AFP.*)

□ **Précision.** – Condamné le 12 avril à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de vingt ans par la cour d'assises de l'Isère qui le jugeait après cassation (*le Monde* daté 14-15 avril), Pascal Le Gac s'était vu infliger lors de son premier procès (le 28 novembre 1989) la plus lourde peine depuis la suppression de la peine de mort, la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de trente ans.

هكذا من الاصل

CULTURE

ARTS

Un Chagall méconnu

Excellente surprise en Suisse, où l'on expose des tableaux jamais vus, prêtés par les musées soviétiques

CHAGALL
à la Fondation Gianadda

MARTIGNY

de notre envoyé spécial

Autant le dire : trop de bouquets, de chèvres volantes et d'amoureux rouges et jaunes ont nui à la réputation de Chagall, de sorte que l'on pouvait douter de la nécessité d'une exposition de plus. On allait voir, sans doute, des tableaux chamarrés et sentimentaux comme ceux qui ont été montrés dans bien des rétrospectives.

On en voit, mais fort peu, et très supérieurs à ceux qui ont été reproduits cent fois. L'essentiel de la rétrospective relève d'une inspiration fort différente, sévère souvent, savante, lettrée, en somme inattendue de la part d'un peintre dont on a coutume de célébrer la grâce un peu facile. C'est que tout est inattendu et nouveau dans cette exposition à surprises : elle ne compte que des œuvres jamais vues en Occident, propriétés des musées soviétiques et de quelques collectionneurs privés qui les ont dissimulées des décennies durant, aussi longtemps que Chagall a passé pour traître à la patrie et artiste décadent. A Moscou, à Erevan, à Pskov, à Krasnodar et jusque dans les bureaux de la direction régionale du KGB à Leningrad – d'où provient, ô mystère! une grande gouache sur carton, – toiles et dessins ont survécu à la malveillance, aux campagnes antisémites staliniennes, à l'indifférence des fonctionnaires et à l'humidité des réserves. Elles ont résisté depuis 1922, l'année où Chagall s'exila à Berlin avant de rallier la France, où il avait vécu avant 1914.

Toutes ont été exécutées entre ces deux dates : du retour en Russie pour cause de guerre au départ d'URSS pour cause de dictature. Ces huit ans, Chagall les passe pour l'essentiel à Vitebsk, sa ville natale, où il se marie en 1915 et dirige l'école des beaux-arts entre 1918 et 1920. Il les passe à peindre et dessiner avec une étonnante fécondité et une diversité non moins remarquable de manières et de procédés. Il alterne la gouache, l'encre, l'huile, la détrempe et l'aquarelle, la toile de sac, le papier gris ou jaune et le carton, le monumental et le minuscule. Paysages habités, portraits, scènes de genre, allégories, sujets sacrés et fantastiques, tout lui est bon. Il figure sa ville, sa famille, le quotidien de Vitebsk, le balayeur, le vieillard et les soldats.

FONDATION PIERRE GIANADDA, MARTIGNY (SUISSE)

« Le Soldat blessé », 1914

Satiriste et portraitiste

Car telle est la première découverte de l'exposition : à la plume sur des morceaux de papier, par sayettes et effigies, Chagall a représenté la guerre vue du côté russe, les réfugiés, le père portant un chat et la mère un enfant, le retour des blessés, les lamentations des veuves, la gloriole des survivants. Les visages sont anguleux, les profils durs, les plis des vêtements à angles droits, le graphisme hachuré et raide. Il y passe des réminiscences du cubisme, que l'artiste a côtoyé entre 1911 et 1914, initié par Apollinaire et Cendrars, aidé par La Fresnaye et Delaunay, mais d'un cubisme matiné d'expressionnisme, entre Kirchner et Schmidt-Rottluff. Dans cette série d'encres rehaussées de blanc, il n'est rien de faible, rien d'inutile. Silhouettes blanches sur fond de nuit ou noires sur fond de neige, une humanité réduite à la douleur et aux pires trafics se lamente ou fait des affaires. Chagall fait ses preuves de satiriste.

De portraitiste aussi, faisant poser son père, sa sœur, sa fiancée Bella, l'oncle coiffeur et lui-même. S'il n'use que du noir et blanc dans ces représentations de la guerre et de la retraite, il construit ses portraits par la couleur. En souvenir de Matisse et des Allemands de la Brücke, il colore les ombres de vert vif et de violet, les fonds de rose ou de jaune de chrome. Son chromatisme frôle le système symbolique : dominantes bleues et vertes pour l'amour et l'effusion, rouges et orange pour la force et la violence. Soit, dans l'un des registres, *le Juif rouge*, prophète terrible à barbe écarlate assis devant une isba pourpre ; et dans l'autre *la Promenade* et *Au-dessus de la ville*, Marc et Bella flottant au-dessus des jardins et des toits de la ville émeraude et azur.

Ces deux fantaisies amoureuses annoncent les compositions poétiques de l'entre-deux-guerres. Mais, en 1918, Chagall peint autrement, plus fermement, par formes cristallines et découpages géométriques, si bien que, plus que les couples envolés, les paysages retiennent l'œil dans ces tableaux très vastes : l'architecture des églises et des maisons y est évoquée dans un style à la manière du Delaunay des *Fenêtres*. Quant à la toile la plus extravagante de l'exposition, *l'Apparition, autaportrait avec la muse*, on dirait une allégorie copiée du baroque italien dans la manière du Fernand Léger des *Fumeurs*. Des nuages ronds et un ange tout en triangles pénètrent dans l'atelier, portés par un rayon bleu. Ces noces du fantastique et du cubisme laissent pantois. Nul sérieux là-dedans, une ironie élégante, le dédain de toutes les formules, le goût de la légèreté et de la parodie : alors que les mouvements d'avant-garde les plus épris de théorie se diffusent dans la Russie de la révolution, Chagall joue avec les contraires et l'Histoire, très habilement.

Coïncidence? A partir de 1918, il éprouve de plus en plus vivement, de plus en plus douloureusement, le poids des doctrines politiques esthétiques. En janvier 1919, l'académie de Vitebsk, qu'il dirige, accueille parmi ses professeurs Malevitch et Lissitzky, purs et durs de l'abstraction et du monochrome. Se rend-il en voyage à Moscou, à son retour, il découvre son « Académie libre » rebaptisée par eux « Académie suprématiste ». Il démissionne, convaincu qu'il ne peut s'accorder avec des esprits si raides. De son art de l'incongruité, de ses mixtes de styles, de ses inventions, ils n'ont que faire, forts d'une théorie générale et définitive. Entre l'auteur de *l'Apparition* et celui du *Carré blanc sur fond blanc*, rien de commun. Le premier est aussi changeant et irrespectueux que l'autre tient à son orthodoxie suprématiste.

Sept compositions colossales

Vainqueur, Malevitch demeure à Vitebsk. Chagall s'établit à Moscou, enseigne la peinture à des colonies d'orphelins de guerre et se consacre à une entreprise monumentale : peindre des panneaux allégoriques pour le Théâtre juif de Moscou. Sauvés de la destruction dans les années 30, restaurés pour l'exposition, ils occupent le centre de la Fondation : d'un côté, la colossale *Introduction au théâtre d'art juif* de 8 mètres de long et presque 3 de haut ; en face, *l'Amour sur scène*, déconcertante composition géométrique blanche et grise. Sur les côtés, une frise de 8 mètres, *le Repas de noces* et quatre allégories, *la Musique*, *la Danse*, *la Littérature* et *le Théâtre*.

N'y aurait-il que ces sept toiles, elles suffiraient à justifier le voyage à Martigny. Il faudrait des pages pour en épuiser les allusions, pour en analyser les constructions faussement déséquilibrées, pour comprendre à l'aide de quels artifices Chagall parvient à occuper des formats si démesurés sans céder ni à la facilité du dépouillement ni au risque de l'encombrement. Le cubisme, y compris celui des papiers collés, le fauvisme, la frontalité des abstractions contemporaines, le dessin sec façon « scènes de guerre » de 1914, les allusions littéraires et musicales s'y combinent à merveille. Vit-on dans ce siècle cycle monumental mieux composé, avec plus d'élégante légèreté? L'histoire de l'art moderne s'y trouve récapitulée sur le mode ironique, l'éloge des arts mis en scène sans pesanteur ni rhétorique. La peinture rend à chacune de ses sœurs un bommage tendrement irrespectueux. Ces années-là, sans le moindre doute, Marc Chagall fut l'un des meilleurs peintres de son temps.

PHILIPPE DAGEN

▶ Fondation Pierre-Gianadda, rue du Forum, Martigny, Suisse : tél. : 026-22-39-78. Tous les jours, de 10 heures à 18 heures, jusqu'au 9 juin.

CINÉMA

L'autre garçon

EDWARD AUX MAINS D'ARGENT
de Tim Burton

Peg Boggs, qui habite un pavillon dans une zone résidentielle, cherche en vain à placer des produits de beauté chez ses voisines. Elle se hasarde jusqu'au manoir gothique victorien qui domine bizarrement cette banlieue aux couleurs d'ice-cream de l'Amérique profonde. Elle y trouve un être d'apparence humaine, Edward, jeune homme au masque blême, couturé de cicatrices, le corps sanglé de cuir, et qui agite en guise de mains des lames de couteau bien tranchantes. Le vieil inventeur de robots domestiques qui l'a fabriqué est mort sans avoir eu le temps de les lui greffer. Pat Boggs (la toujours étonnante Dianne Wiest), qui a deux grands enfants et un cœur gros comme ça, ramène le garçon chez elle. La famille adopte Edward, sans tenir compte de sa différence. D'ailleurs, il est fort habile à manier ses lames, sculpte des formes animales dans les buissons et les arbustes, taille la toison des chiens, sert de coiffeur inspiré aux dames du voisinage, curieusses et désireuses de tromper leur ennui.

Tout irait pour le mieux si les ciseaux, à la longue, ne se mettaient à blesser, à faire mal. Après *Pee Wee*, *Beetlejuice* et *Batmen*, Tim Burton a rassemblé tous les thèmes et les sources de son inspiration : le burlesque, le fantastique, la bande dessinée, le coloriage, la satire sociale. Le film commence et se termine par des images de conte de grand-mère à la Walt Disney, avec neige de Noël et musique essortie, fait une incursion dans le réalité sociale, et développe une fable sur l'intolérance qui fait parfois penser au *Garçon aux cheveux verts* de Joseph Losey. Nouvelle crésture d'un nouveau docteur Frankenstein – le vieux savant, c'est Vincent Price, – Edwerd, qui a en lui des trésors de bonté, découvre à ses dépens le conformisme et – excepté chez les Boggs – la fausse hospitalité de la classe moyenne emériceine, la férocité qui naît de la peur. A une poésie chez lui insolite, Tim Burton a su mêler, au-delà des gags et de la féerie virant au ceuchemar, une émotion profonde et une histoire d'amour romantique.

Au milieu d'une ermée de commères hystériques et de « beeufs », Johnny Depp – une belle performance – incarne la vérité d'un monstre pathétique, créateur de beauté, et pour lequel, à l'exemple de la jeune Kim Boggs (Winona Ryder), on ne peut éprouver que de la tendresse.

JACQUES SICLIER

La scie et le violoncelle

Humour surréaliste et poésie comique pour le premier long métrage d'un duo percutant

DELICATESSEN
de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro

L'histoire se passe dans un coin oublié de l'Histoire. Un jour, des gens sont venus s'échouer dans cet immeuble des années 30, le temps a passé, personne ne s'en est aperçu. Plus exactement, tout est resté tel quel, sinon qu'une antenne est venue se poser sur le toit – mais la télévision ne diffuse que des interludes et des publicités alimentaires en noir et blanc, – sinon que l'immeuble, l'escalier, les appartements, la tuyauterie sont dans un état lamentable.

Le courageux jeune homme chargé des réparations a bien de l'ouvrage. Il est formidablement sympathique (c'est Dominique Pinon), avec un large sourire euquel ne manque que le rouge des maquillages de clowns. D'ailleurs, il a été clown et joue de la scie musicale. Ce qui le rapproche de la jolie blonde timide et myope (Marie-Laure Dougnac) qui joue du violoncelle et dont le père (Jean-Claude Dreyfus) est le boucher du rez-de chaussée, à l'enseigne de Delicatessen...

On trouve de tout dans cet immeuble, depuis le semi-clochard qui vit dans l'eau avec ses grenouilles et ses escargots (Howard Vernon), jusqu'au couple snob et dépressif – lui (Jean-François Perrier) perpétuellement navré, elle (Sylvie Laguna) bricolant d'invraisemblables machines à se suicider qui ne fonctionnent pas, – en passant par deux gamins gavroches, directement sortis d'une photo de Doisneau, sans oublier la maîtresse du boucher (Karin Viard), plus les rebelles, des végétariens encapuchonnés qui vivent dans les égouts, et quelques autres dont Rufus...

A contre-courant de la mode

Les gamins pourraient fort bien représenter les deux auteurs de *Delicatessen*, Jean-Pierre Jeunet (trente-sept ans), qui, pour le dossier de presse, a donné une photo de bambin en barboteuse infiniment sérieux, et Marc Caro (trente-quatre ans), qui s'est fait une tête de mine diabolique. Ils viennent du cinéma d'animation et du clip, ont ramassé beaucoup de prix dans les festivals spécialisés, et ce premier long métrage respire leur univers, où traînent des souvenirs de Prévert, les vestiges d'un réalisme poétique revisité par un peu de mélancolie, mêlée d'ironie corrosive. Leur façon de suspendre le temps, de montrer des gens pittoresques, gentils mais inconscients, pas vraiment asociaux, plutôt hors-morale, les situe du côté de Jérôme Deschamps, dont ils aiment les spectacles, quoi de plus normal.

Jeunet et Caro, un peu dépassés par les devoirs de la promotion, presque étonnés par l'enthousiasme de la presse, attendent le verdict public, qui va déterminer celui des producteurs. Ils ont eu, en effet, énormément de mal à monter leur production, y ont travaillé plusieurs années, abandonnant un projet après l'autre (trois en tout) pour des raisons financières. Ils n'ont pas eu d'avance sur recettes, et la seule chaîne télévisée à les avoir soutenus est Canal Plus. Leur film, c'est vrai, va à contre-courant de la mode « cinéma littéraire », qui les laisse indifférents. Ils n'ont pas l'allure de « jeunes metteurs en scène branchés », et *Delicatessen* ne ressemble à rien d'autre, même si quelques paternités y sont revendiquées.

Le film ne ressemble qu'à lui-même, dans le décor unique de cet immeuble vrai dans ses moindres détails, même si les détails sont distordus – les cheminées sur le toit sont trop nombreuses, l'eau dans les tuyaux se déverse en chutes du Niagara, les perspectives forment des trompe-l'œil, le ciel doré passe de la nuit au jour en un instant... L'histoire s'éparpille d'un locataire à l'autre, mais son désordre n'est qu'apparent. Avec la musique de Carlos D'Alessio, elle progresse par association d'images et d'actions, parfaitement maîtrisée, tenue dans une logique imparable, bien que très éloignée du rationalisme. Les personnages sont vivants – « vrais », pourrait-on dire, en dépit de leur loufoquerie rêveuse – et les comédiens formidablement choisis. En bons graphistes, Jeunet et Caro sont parvenus à les faire coller aux formes et aux couleurs qu'ils avaient en tête. Mais d'abord, si *Delicatessen* ne ressemble à rien d'autre, c'est que la fantaisie tranquille, l'humour, la lucidité, le méchenceté rêveuse, la poésie tordue de Jeunet et Caro composent un ensemble unique, secret, irrésistiblement drôle et envoûtant.

COLETTE GODARD

PHOTO

Guerre et paix

CHRISTINE SPENGLER
au Nouveau forum des Halles

Trois photographes françaises se sont distinguées sur les terres de guerre des années 70 (Irlande, Vietnam, Cambodge, Liban) : Catherine Leroy, qui, avec Henri Cartier-Bresson, a eu l'honneur rarissime de voir son nom publié en couverture du magazine américain *Life* ; Françoise Demulder, dont on annonce une exposition au Centre photographique d'Ile-de-France ; et Christine Spengler, qui présente une rétrospective de ses images à Paris et raconte sa vie de reporter dans *Une femme dans la guerre*.

La vie de Christine Spengler, ses photos, ses pensées, ses écrits, sont imprégnés de son frère *« adoré »*, qui s'est suicidé en 1973, alors qu'elle se trouvait au Vietnam : *« Eric n'est plus, donc moi non plus je ne suis plus. Depuis que tu es mort, je fuis sans cesse. Je prends des grands avions à la recherche de la guerre, des fracas, des choses vraies et non édulcorées »*.

Depuis ce jour, Christine Spengler porte le deuil d'Eric. Elle ne se sépare jamais du Nikon qu'il lui avait donné, s'habille en noir, réalise des images uniquement en noir et blanc, au grand angle, des images d'horreur, d'une douleur encore plus grande, comme pour exorciser la sienne. On la surnomme « Mnonface » (face de lune), on lui demande à Saïgon : *« Où faut-il rapatrier votre corps en cas d'accident? »* et dans le bureau d' « Orson Welles », le puissant patron des photographes de l'agence américaine Associated Press, elle découvre, punaisés au mur, les visages des cinquante-trois reporters disparus depuis le début du conflit...

En 1984, les photos de Christine Spengler semblent tourner le dos à ses reportages. Elles crée ses images plutôt qu'elle ne les enregistre mais se penche toujours sur son passé et sur la mort. Elle associe ses proches disparus à des objets personnels (perles, pétales de rose...) *« afin de ramener ces morts à la vie »*. Surtout, elle surprend par ses couleurs, vives, chaudes, envoûtantes. Mais, comme elle l'écrit au couturier Christian Lacroix : *« Ce rouge que vous aimez tant, Christian, n'est autre que le sang des guerres. »*

MICHEL GUERRIN

▶ « Christine Spengler, de la guerre et du rêve ». Espace photographique de la ville de Paris. Nouveau Forum des Halles. 4-8 Grande galerie. Jusqu'au 28 avril. *Une femme dans la guerre*, Paris audiovisuel, 90 p., 120 F.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

ECOLE POLYTECHNIQUE PALAISEAU Jeudi 18 avril 20 h 30 Tél. Rens. 42-72-10-17 (p.e. Valmalete)	« NOUVEAUX VIRTUOSES » Katia SKANAVI piano MOZART, SCHUBERT CHOPIN
THÉATRE CHAMPS-ÉLYSÉES Vendredi 19 avril 20 h 30 (p.e. Valmalete D. et C.) Tél. Rens. 47-23-47-77	Orchestre STAATSKAPELLE de DRESDE Dir. : Bernard HAITINK MOZART, STRAUSS BRAHMS
CHATELET Dimanche 21 avril 20 h 30 (p.e. Valmalete)	Quatuor JUILLIARD MOZART, WEBERN SCHUBERT
OPÉRA-COMIQUE Lundi 22 avril 20 heures Loc. Tél. 42-96-12-20 (p.e. Valmalete)	PRO MUSICIS A la découverte des grands talents de la jeune génération Maria BACHMANN violon JON KLIBONOFF piano MOZART, BRAHMS ROCHBERG WIENIASWSKI BACH, DEBUSSY
Nouveau Théâtre Mouffetard 73, rue Mouffetard Paris 5e Mardi 23 avril 20 h 30 Loc., Tél. 43-31-11-99 (p.e. Valmalete)	TRIO TCHAIKOVSKI Konstantin BOGINO piano Pavel VERNIKOV violon Anatole LIBERMAN violoncelle MOZART, BRAHMS RACHMANINOV
CHATELET Théâtre Musical de Paris Vendredi 26 avril 20 h 30 (p.e. Valmalete Klesgort)	E.I.C. Chœur de l'Orchestre national de LYON Dir. : Pierre BOULEZ BARTOK, RAVEL LUTOSLAWSKI DURIEUX
AUDITORIUM CHATELET Mardi 30 avril 19 heures (p.e. Valmalete D. et C.)	Barbara BONNEY soprano Thomas SCHUBACK piano MOZART MENDELSSOHN ZEMLINSKY

18H30 MAR. 23 ET MER. 24 AVRIL
IKEDA / DIASNAS
UNE JOURNÉE BLANCHE
18H30 VEN. 26 ET SAM. 27 AVRIL
DOUSSAINT / DUBOULOZ
LA BEAUTÉ DES FLEURS
DANSE
65 F LOC. 42 74 22 77 - 2 PL. DU CHATELET PARIS 4e

PETIT MONTPARNASSE
GUSTAVE FLAUBERT
Mémoires d'un fou
"Rarement ai-je vu un bonheur de théâtre aussi amoureusement soigné, aussi généreusement imaginé, aussi jeune, aussi poignant."
Michel Cournot - LE MONDE
LOC. 43.22.77.74

CULTURE

MUSIQUES

Favart l'enchanteur

L'Opéra-Comique rend hommage à celui qui a donné son nom à la salle

LA RÉPÉTITION INTERROMPUE LA FÉE URGÈLE
à l'Opéra-Comique

Si les Parisiens connaissent la Salle Favart, ils ignorent tout ou presque de l'homme qui a donné son nom à l'Opéra-Comique. Et pourtant, Charles Simon Favart fut la coqueluche du public parisien pendant cinquante ans. Il a écrit des vaudevilles, des livrets d'opéras mis en musique par les musiciens les plus en vogue du XVIIIe siècle.

Tombées dans l'oubli, *la Répétition interrompue* et *la Fée Urgèle* (un opéra comique représenté avec succès jusqu'en 1815) n'attendaient que le metteur en scène Jean-Marie Villégier, le costumier Patrice Cauchetier, les Arts florissants, excellents chanteurs-comédiens et le claveciniste et chef d'orchestre Christophe Rousset pour retrouver les suffrages du public. On ne change pas une équipe qui gagne, celle d'*Atys* de Lully en l'occurrence. Et comme William Christie ne se trouvait pas dans la fosse, il riait au balcon.

Car l'on rit à ces spectacles. *La Répétition interrompue* est pourtant jouée un peu trop le petit doigt en l'air. Mais l'on ne s'ennuie pas à ces escarmouches féroces, à ces mots d'esprit, à ces situations que ni le théâtre ni le cinéma n'ont oubliées. Raoul Delfosse dans le rôle d'un vieil acteur pompette échappe à ces «chiochoteries» (pourquoi enfermer le XVIIIe siècle dans une cage aux folles?). Il en a tant vu, en a tant vécu sur les planches qu'il semble revenu de tout et déclenche les rires d'un rien.

« Un chef-d'œuvre d'esprit, de naturel et d'art »

Edité sans musique, le livret de *la Répétition interrompue* indiquait en marge le titre des airs que Christophe Rousset a retrouvés pour la plupart, mais dont on murmure que certains lui ont peut-être été dictés du paradis par les compositeurs disparus... Son travail est si habile que l'on serait en peine de toujours démêler l'écheveau.

La Fée Urgèle est d'une autre tenue, à part le décor qui tient à la fois du ciel de lit, de la salle du trône, du kiosque de jardin et de l'ouvrage en ferronnerie d'art garantie fonte d'aluminium anodisée. Cet ancêtre de *Ciboulette* est non seulement drôle, mais comme l'a dit Voltaire, c'est *« un chef-d'œuvre d'esprit, de naturel et d'art; tout s'y trouve, délicatesse, mots joyeux, sentiments, naïveté, finesse »*. Plus un soupçon de grivoiserie à laquelle on ne veut pas résister.

La musique d'Egidio Romualdo Duni (un Napolitain adopté par Paris) est toujours en situation, solide et ingénieuse, souvent parodiqué. Elle est même émouvante quand le texte de Favart devient grand, dans la scène où la Vieille se meurt. A moins que tout cela ne soit parodique, une fois de plus...

Il est impossible de citer toute la distribution : près de trente chanteurs se croisent sur scène. Ils sont parfaits. Mais Jennifer Smith en Vieille édentée faisant sa cour en bêlant dans le cou de Pierre Catala (Le Chevalier Robert) remporte un triomphe seulement égalé par celui de Christophe Rousset qui, de la fosse et dans l'acoustique parfaite de l'Opéra-Comique, anime de bout en bout les musiciens des Arts florissants avec une conviction à peine entamée par quelques canards (le cor!) et décalages dans l'orchestre. Que cet orchestre joue bien, avec naturel!

Ce spectacle en deux parties dure trois heures, mais lorsque l'on quitte la Salle Favart, vers 22 h 45, on s'en éloigne le pas léger, jurant d'y revenir.

ALAIN LOMPECH

▶ **Prochaines représentations les 16, 17, 18, 20, 21 et 23 avril, à 19 h 30. Le spectacle est une co-production avec l'Opéra de Montpellier et le Théâtre municipal de Caen. Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 350 F.**

EN BREF

□ **Sotheby's, Christies's et les faux bronzes de Diego Giacometti.** – Les deux firmes anglo-saxonnes se déclarent prêtes à coopérer avec la police pour remonter la filière des faux bronzes de Diego Giacometti, le frère d'Alberto. De source policière, 75 % des contrefaçons auraient été écoulées par ce canal, à leur insu. Le reste par Drouot et des marchands. Ces « vraies-fausses pièces » étaient fabriquées par un ancien fondeur de l'artiste qui avait gardé les moules de certaines réalisations. Il avait notamment fondu le mobilier du Musée Picasso.

□ **Grève à l'Odéon.** – Les représentations des 16 et 17 avril du *Balcon* de Jean Genet, mis en scène par Lluis Pasqual, au Théâtre national de l'Odéon-Théâtre de l'Europe sont annulées à la suite d'une grève du personnel technique.

□ **Patrimoine.** – L'association Traverses organise comme chaque été des chantiers-vacances dans la région Midi-Pyrénées. Ses actions consistent à sauvegarder le patrimoine architectural, culturel et écologique par le biais de travaux réalisés par des bénévoles. Traverses, 22, chemin des Oliviers, 31400 Toulouse.

Tél. : 61-25-12-26.

□ **Des jeunes troupes pour « 48 heures 91 ».** – A l'occasion des « 48 heures 91 » qui se tiendront du 28 au 30 juin au Cirque d'hiver et au TLP Dejazet, les organisateurs recherchent des jeunes compagnies de théâtre, cirque, marionnettes, mime ou danse afin de « tenir » sur les planches pendant deux jours, non-stop... Les candidatures doivent être adressées avant le 30 avril.

▶ **Association ELPC, 84, rue Baudricourt, 75013 Paris. Tél. : 44-23-81-94. Fax : 45-83-50-02.**

□ **Le conte en Isère.** – Cinquante six communes de l'Isère, dont Grenoble, reçoivent soixante-dix artistes, conteurs et musiciens, qui, jusqu'au 20 avril, vont donner quatre cent dix représentations, parler, raconter, affabuler, chanter... Et comme il faut savoir aussi prendre la parole, il y aura quatre stages de formation, cinq de conversation, et un colloque sur le thème « La parole aux tout-petits ».

▶ **Couvent des Minimes, rue Docteur-Lamaze, 38400 Saint-Martin-d'Hères. Tél. : 76-51-21-82.**

□ **Mission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel dans les départements d'outre-mer.** – A la suite des émeutes à la Réunion qui avaient eu pour détonateur l'affaire de Télé-Free-DOM, M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, a mis en place une commission d'étude sur l'audiovisuel dans les départements d'Outre-mer – notamment sur les relations, différentes de celles qui ont cours en métropole, entre cinéma et télévision.

Jeunes pousses en Europe

La deuxième édition des « Pépinières d'artistes » d'Eurocréation

Ute Ihlenfeldt s'est longtemps promenée dans la campagne, du côté de Niort, avant de repérer l'endroit idéal. Elle a fini par planter dans un pré adossé à un monticule de hautes colonnes dont le rouge tranche avec le ciel gris et le vert tendre du marais poitevin. L'œuvre ressemble à un temple grec, en moins éternel. Dans six mois, le vent et la pluie auront emporté cette installation. Six mois, c'est le temps qu'Ute aura passé à Niort avec cinq de ses confrères, quatre Allemands et une Britannique, pour les « Pépinières d'artistes » de l'agence Eurocréation, un programme européen d'aide à la création. Six mois, pour offrir à Niort une installation qui s'iotégrerait à l'environnement, c'est l'orientation choisie par la municipalité. Six mois, aussi pour se couper de son milieu, ou, comme Susannah Silver, la Britannique, s'apercevoir que l'Europe existe.

Scénaristes, peintres, photographes ou sculpteurs ont essaimé de trois à six mois dans dix villes – Grenoble, Naples, Glasgow ou Lisbonne, avec une bourse mensuelle de 8 000 à 9 000 francs. *« Le début a été chaotique*, raconte Jean-Michel Djian, directeur général d'Eurocréation qui doit présenter ce 16 avril les grandes lignes de la deuxième édition. *Pour boucler le programme de la première année, nous avons eu du mal à trouver la dizaine de municipalités qui auraient accueilli des artistes. Pour 1992, nous nous attendons à recevoir plus que les huit cents demandes de bourses enregistrées l'an dernier. »*

« Nous avons reçu une mission du ministère de la culture, mais nous ne sommes pas une institution. Nous sommes un organisme léger, pourvu d'un réseau de relations très étoffé, résultats de rencontres, et de hasards heureux. Les Pépinières répondent à des besoins de promotion professionnelles, d'ouverture internationale. Enfin, elles amènent les villes à s'interroger sur leur politique culturelle. »

Les ramifications vont s'étendre. Treize villes (1) d'Europe accueilleront le 1er janvier 1992 une bonne quarantaine de créateurs de vingt à trente ans. *« Le renouvellement des Pépinières dans une même ville n'est pas automatique. Ainsi, Béthune et Marseille seront remplacées par Angers et Mulhouse. Nous effectuons une petite ouverture à l'Est, vers Bratislava, qui accueillera des sculpteurs. Le nombre de villes qui participent à l'opération augmente, mais il ne dépassera pas la quinzaine, et les artistes sélectionnés ne seront pas plus de quarante. Je voudrais pouvoir me souvenir de leurs noms. »*

Pour la promotion 1992, un premier jury national se réunira dans chaque pays pendant la seconde quinzaine de septembre. Les 24, 25 et 26 octobre, un jury international effectuera la dernière sélection au Palais de Chaillot. Que deviendront les artistes de 1991? Certains ont déjà reçu des commandes, privées ou publiques. Ute Ihlenfeldt est retournée dans son atelier de Brême, où elle prépare une exposition. Avant de quitter Niort, elle a recontré des photographes qui vont fixer étape par étape la destruction de sa sculpture éphémère.

BÉNÉDICTE MATHIEU

(1) Angers et Barcelone : écriture de scénarios; Bologne : musique contemporaine; Bratislava et Cork (Irlande) : sculpture; Dortmund et Niort : art et environnement; Francfort : nouvelles images, infographie; Grenoble et Norwich : arts plastiques; Lisbonne : photoreportage; Mulhouse : Arts plastiques et industrie; Saragosse : chorégraphie.

▶ **Date limite du dépôt des dossiers le 31 juillet. 3, rue Debelleyme. 75003 Paris. Tél. : 48-04-51-52.**

M. Durand
La bourse
REPÈRES
M. Baslé
Le budget de l'État
REPÈRES
P. Bezbakh
Inflation et désinflation
REPÈRES
128 p., 42 F. 100 titres
LA DÉCOUVERTE

JEAN GENET
mise en scène LLUIS PASQUAL
THÉÂTRE DE L'EUROPE ODÉON
LE BALCON
DU 12 AVRIL AU 2 JUIN
43 25 70 32

AVRIL 91
Concerts Radio France

PRESTIGE DE LA MUSIQUE
Samedi 20 - 20 h 30
Salle Pleyel
J. S. Bach - Schnittke - Vivaldi
Alexis Outkine, *hautbois*
Vladimir Krainev, *piano*
Les Virtuoses de Moscou
Violon et direction : Vladimir Spivakov

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE RADIO FRANCE
22 - 25 - 27 - 30 - 20 h
Châtelet
Dukas : Ariane et Barbe-Bleue
F. Pollet - N. Deuzze - H. Schaer
V. Chevalier - N. Dessaye
G. Bacquier
Mise en scène : Ruth Berghaus
Décors : Hans-Dieter Schaal
Chœurs du Châtelet
Direction : Eliahu Inbal

DE VIVE VOIX
Mercredi 24 - 20 h 30
Studio 106 de Radio France
Castiglioni - Berio - Bruss
Ensemble vocal du Chœur de Radio France
Direction : Clytus Gottwald

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
Jeudi 25 - 20 h 30
Théâtre des Champs-Élysées
Mozart - Prokofiev
Maria-João Pires, *piano*
Direction : James Conlon

PERSPECTIVES
JEUNE MUSIQUE FRANÇAISE
Jeudi 25
Grand Audit. de Radio France
Troncin - Lenot - Tanguy
Murail - Durieux - Pesson
18 h 30 - Dominique My, *piano*
20 h 30 - Ensemble Fa
Isabelle Veyrier, *violoncelle*
Sylvaine Billier, *piano*
Direction : Dominique My

LOCATION
Radio France 42 30 23 08
Salle Pleyel 45 63 88 73
Théâtre des Champs-Élysées 47 20 36 37
Châtelet 40 28 28 40
Radio France

ENSEMBLE INTER CONTEMPORAIN
Béla Bartók
Trois scènes de village
Witold Lutoslawski
Trois poèmes d'Henri Michaux
Maurice Ravel
Frontispice
(orchestration Pierre Boulez)
Frédéric Durieux
Là, Au-delà,
commande de l'Ensemble InterContemporain et de la Fondation Crédit Lyonnais
Edgard Varèse
Équatorial
ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN
CHŒUR DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE LYON
Direction PIERRE BOULEZ
Vendredi 26 avril – 20 h 30
Châtelet – 40 28 28 40
En coproduction avec le Châtelet
Samedi 27 avril – 20 h 30
Auditorium Maurice Ravel
Lyon – 78 60 37 13
• Lundi 29 avril – 20 h 30
• Palais des Sports
• Bordeaux – 56 52 75 21

(Publicité)

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

RÉALISATION DU MUSÉE DÉPARTEMENTAL D'ART CONTEMPORAIN à VITRY-SUR-SEINE

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES DE CONCEPTEURS

CONDUCTEUR D'OPÉRATION - RENSEIGNEMENTS
Direction des bâtiments départementaux : 10, chemin des Bassins, 94011 Créteil Cedex.
Mme HUGUENARD. tél. : 43-99-81-63.

PROGRAMME
Le programme représente une surface utile (hors circulations et sanitaires) d'environ 7 900 m² et comprend :
– un hall d'accueil ;
– des espaces d'exposition permanente de 2 250 m² ;
– des espaces d'expositions temporaires de 1 700 m² ;
– un auditorium de 250 places ;
– une médiathèque ;
– une librairie ;
– une boutique ;
– un secteur pédagogique ;
– des ateliers d'artistes ;
– des locaux administratifs,
– des réserves, des ateliers,
– des locaux annexes et de services.
Les espaces extérieurs du musée seront aménagés en jardins de sculptures.

TYPE DU CONCOURS
Concours restreint sur esquisse détaillée après sélection préalable des concurrents sur dossier de références.

ORGANISATION DE LA CONSULTATION
• Nombre d'équipes admises à concourir : 6 à 8.
• Les candidats disposeroot de 12 semaines pour remettre leurs prestations.

COMPOSITION DU JURY
• M. GERMA, Président du Conseil Général. Président du Jury ou son représentant.
• Madame HULOT, Vice-Présidente, chargée du secteur culturel.
• M. le Conseiller Général désigné par le Président du Conseil Général.
• M. MERCIECA, Maire de Vitry-sur-Seine ou son représentant.
• M. ABADIE, Historien de l'Art, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles. Conservateur du Musée National d'Art Moderne (1981-1989).
• M. ADAMI, Artiste.
• M. CORNU, Critique.
• M. RAOUL JEAN MOULIN, Conseiller Culturel du Département.
• M. CHEMETOV, Architecte.
• M. GAUDIN, Architecte.
• Uo architecte désigné par la MICQ.
• Uo architecte désigné par la DRAC.
Le jury disposera d'une somme de 750 000 à 1 050 000 francs TTC. en fonction du nombre d'équipes admises à concourir, pour indemoiser les équipes non retenues.

MISSION CONFIÉE
Mission de maîtrise d'œuvre de type M2 étendue.

CONSTITUTION DES ÉQUIPES CANDIDATES
Les équipes devront comprendre un architecte et un paysagiste.
L'architecte étant le mandataire commun.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURES
– Nom et qualités du mandataire commun.
– Date d'installatioo en responsabilité professionnelle de celui-ci.
– Noms et titres des membres de l'équipe.
– Moyens de l'équipe.
– Liste des références de chaque membre de l'équipe.
Le dossier devra mettre en évidence les références de l'équipe en matière d'équipements :
– Situation.
– Programme.
– Maître d'ouvrage.
– Coût.
Le dossier devra comporter des plans, photos etc.
De plus les candidats devront sélectionner parmi leurs références en matière d'équipement une réalisation qu'ils jugent représentative et présenter pour celle-ci une note synthétique (une page 21X29,7 ou maximum, rédigée en français) exposant leur démarche de concepteur.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
Un dossier de présentation de l'opération est disponible pour les candidats qui en feront la demande à la :

DIRECTION DES BATIMENTS DÉPARTEMENTAUX
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES : 17 MAI
ADRESSE OU ELLES DOIVENT ÊTRE TRANSMISES :
DIRECTION DES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX
BUREAU 3210 A - CENTRE DE VALENTON
10, chemin des Bassins, 94011 Créteil Cedex
Avec la mention :
Musée départemental d'art contemporain, concours de concepteurs - dossier de candidature.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

Programmes du mercredi 17 au mardi 23 avril

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Les Archives du film présentent : Clochemerle (1947-1948), de Pierre Chenal, 16 h ; *la FEMIS présente* : Sharon 91 (1990), de Virginie Chanu ; Sam et Fred (190), de F. Christophe ; la Virée (1990), de J.-Y. Philippe ; la Conversation (1990), de R. Cohen ; Coup de pouce (1990), de P. Dreyfus et J. Abecassis ; les Surprises du ver à soie (1990), de J.-C. Janer ; la Vie selon Luc, de J.-P. Civeyrac, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Les Cinémas d'Asie centrale soviétique : Tachkent, ville du pain (1968, v.o. traduction simultanée), de Choukrat Abbassov, 14 h 30 ; *Aventures sur les îles* (1986, v.o. s.t.f.), d'Ousmane Saparov, 17 h 30 ; *la Cornaline* (1987, v.o.), de Saparov Mollanazarov ; la Vallée des ancêtres (1989, v.o. s.t.l.), de Kadryrjan Kydyraliev, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, *grande galerie, porte* Saint-Eustache, *Forum des Halles* (40-26-34-30)

MERCREDI

Gemins de Paris : Jeune Public : Petite Fuite en froid (1966) de J. Dasque, Zazie dans le métro (1960) de Louis Malle, 14 h 30 ; Actualités enclennes : Eclair journal, 16 h 30 ; Carte blanche : : Michel Fresnel : Que deviendront-ils ? (1984) de Michel Fresnel, 18 h 30 ; Apprentissages : Antoine et Colette (1962) de François Truffaut, le Roman de Léo (1986) de Graham Guit, l'Amour en herbe (1978) de Roger Andrieux, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ALICE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ALLO MAMAN C'EST ENCORE MOI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-28) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 17 AVRIL

« Revoir Degas », 13 h 15, Musée d'Orsay (Paris et son histoire).

« Le couvent saint-Joseph des Cernes », 15 h, 70, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais » 14 h 30, métro saint-Paul (Résurrection du passé.

« La Mosquée, histoire de l'islam », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (P. Y. Jaslet).

« *Berlin, symphonie d'une grande ville* 1927 », 15 heures, Musée national des arts modernes.

« L'hôpital Saint-Louis », 14 h 30, 12, rue de la Grange-aux-Belles (C. Merlet).

CONFÉRENCES

Centre Georges Pompidou. 21 heures. Peter Rice.

Goethe Institut, 17, av. d'Iéna. 15 heures. Cinéma pour enfants et jeunes, « Der Sommer des Falken ».

LES ARNAQUEURS (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AUJOURD'HUI PEUT-ÊTRE... (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AUX YEUX DU MONDE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES AVENTURIERS OU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

BASHU, LE PETIT ÉTRANGER (Iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

8 ONS BAISERS D'HOLLYWOOD (A., v.o.) : George V, 6e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE BUCHER DES VANITÉS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BUSINESS OBLIGE (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-64-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (46-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

EATING (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

EDWARD AUX MAINS D'ARGENT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 8e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-51-94-66) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

END OF THE NIGHT (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.

Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANNÉE DE L'ÉVEIL. Film français de Gérard Corbiau : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-56-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette Bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

ARACHNOPHOBIE. Film américain de Frank Marshall, v.o. : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-38-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DELICATESSEN. Film français de Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

GAWIN. Film français d'Arnaud Sélignac : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette Bis, 13e (47-07-55-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MDI ET MAMA MIA. Film danois d'Erik Clausen, v.f. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MONEY. Film franco-italo-canadien de Steven H. Stern, v.o. : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-28) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-84).

LA PAGAILLE. Film français de Pascal Thomas : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LES SECRETS PROFESSIONNELS OU DOCTEUR APFELGLUCK. Film français d'Hervé Palud, Alessandro Capone, Mathias Ledoux, Stéphane Clavier, Thierry Lhermitte : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TRÉSOR DES ÎLES CHIENNES. Film français de F.-J. Ossang : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

L'ÉVEIL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26).

LA FRACTURE DU MYOCARDE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GÉNIAL, MES PARENTS DIVORCENT (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

GHOST (A., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-16-09) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

GREEN CARD (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HENRY V (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'HISTOIRE SANS FIN II (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-66).

HOT SPOT (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE JOUR DES ROIS (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 5e (43-26-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MADAME BOVARY (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 5e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-64-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA MAISON RUSSIE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

MERCI LA VIE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-26-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISERY (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

MISTER JOHNSON (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MO' BETTER BLUES (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LE MYSTÈRE VON BULOW (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-18-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES NUITS AVEC MON ENNEMI (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'OPÉRATION CORNEO-BEEF (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUTREMER (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE PARRAIN, 3e PARTIE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE PETIT CRIMINEL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46).

PLAISIR D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

POUR SACHA (Fr.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-81-94-95) ; Mistral, 14e (45-38-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-84).

POUSSIÈRES DANS LE VENT (Chin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-56-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-81-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

SOGNI D'ORO (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

SOUVENIRS DE LA MAISON JAUNE (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE SYNDROME ASTHÉNIQUE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

LE TRIOMPHE DE BABAR (Fr.-Can.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

UN THÉ AU SAHARA (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

URANUS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA VILLE LOUVRE (Fr.) : Auditorium du Louvre, 1e (40-20-52-29).

WE THE LIVING (It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALEXANORE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h, dim. 19 h 30.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

LA BÊTE HUMAINE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., ven., lun. 12 h 05.

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Ciné-Planète magique, 3e (42-76-00-18) (écran géant) mer., jeu., ven. 21 h 10, dim. à 16 h et 21 h, lun., mar. à 20 h 30.

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h, sam. 18 h 45.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., lun., mar. 18 h 40, jeu., ven., sam. 17 h 45.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., avec.

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Logos II, 6e (43-54-42-34) mer. 12 h 10.

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer., dim. 20 h, ven. 18 h, sam., lun. 15 h, mar. 14 h.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

L'ÉQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., mer. 21 h.

EUROPA EUROPA (Fr.-All., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h.

L'EXPÉRIENCE INTERDITE (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 45, ven. 20 h, sam., dim. 22 h 30, mar. 15 h 45.

FANTASIA (A.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim., lun., mar. 15 h 50.

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., mar. 16 h 50.

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (son SR version longue) mer. 21 h, jeu., ven., lun., mar. 14 h.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., sam., dim. à 13 h 50, 15 h 40 (- de 14 ans : 15 F) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 17 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LE KIO (A.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., sam., dim. à 10 h (- de 16 ans : 16 F).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : République Cinémas, 11e (46-05-51-33) mer. 22 h, lun. 18 h 30.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, ven. 17 h.

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun., mar. 17 h, sam. 15 h 15.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 30, jeu. 17 h 15, sam. 0 h 30, dim. 18 h 45.

METROPOLIS (All.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) (version sonorisée) mer. 20 h 20, dim. 22 h 10.

1984 (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 17 h 45, mar. 22 h.

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 14 h, jeu., dim. 16 h, ven., mar. 22 h.

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h et 13 h 50, sam., dim., lun., mar. à 13 h 50.

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam., dim., lun., mar. 13 h 50.

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., dim. 13 h 45, 15 h 15.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 45, jeu. 15 h 30, ven. 15 h, sam. 12 h, 18 h 05, 0 h 30, dim. 12 h, mar. 14 h.

PIRATES (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. 11 h 55.

PRINCESS BRIDE (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., sam., dim. 10 h (- de 15 ans : 15 F).

RAIN MAN (A., v.o.) : Ciné-Planète magique, 3e (42-76-00-18) mer. 19 h, sam., dim., lun. à 21 h 10, mar. à 21 h 30.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 19 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) mer., sam., dim. 14 h, 18 h.

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 22 h.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., jeu., ven., dim., lun., mar. à 22 h 10.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h 10.

TELS PÈRES TELLE FILLE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., dim. 17 h, jeu. 13 h 45, lun. 18 h, mar. 18 h.

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer., sam., lun. 22 h, jeu., dim. 18 h, mar. 16 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-61-68) mer., lun. 13 h 30.

TOM, JERRY, DROOPY ET TEX AVERY (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., lun., mar. 13 h 45.

TOMBÉS DU CIEL (Esp.-péruvien, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) mer., jeu., ven. 14 h.

LES TORTUES NINJA (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim., lun., mar. 16 h, sam. 13 h 30.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., dim. 21 h 40.

LES GRANDES REPRISES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

AVENTURES SUR LES ÎLES (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CENDRILLON (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (46-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (46-61-10-60).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DON QUICHOTTE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FRANCIS HASKELL, QUESTIONS DE GOUTS (Fr.) : Auditorium du Louvre, 1e (40-20-52-29).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

INDIA SONG (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LÉON MORIN, PRÊTRE (Fr.-It.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LE MÉPRIS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE SOUPIRANT (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

TRISTANA (Esp.-It.-Fr.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

Une grande année sur grand écran

ÉGLISE AUX QUATRE VENTS

FILS DE SAINT BERNARD EN AFRIQUE

Une fondation au Cameroun 1950-1990

PAR CHARBEL GRAVRAND

120 FF — 192 pages

BEAUCHESNE

72, rue des Saints-Pères 75007 PARIS

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

ARTS

Le Monde et SPECTACLES

Le Monde
SCIENCES • MEDECINE

Ménopause sous influence

La prescription de certaines hormones sexuelles permet de prévenir les symptômes de l'arrêt des menstruations. Nécessité médicale ou traitement de confort ?

FAUT-IL ou non «médicaliser» la ménopause? La première conférence de consensus organisée en France sur ce thème, et qui vient tout juste de rendre publiques ses conclusions (1), a fort utilement permis de mettre en lumière l'ensemble des difficultés soulevées par ce qui, pour ne pas être *stricto sensu* une pathologie, n'en comporte pas moins de nombreux aspects médicaux. Publiquement posée depuis bientôt un quart de siècle, la question de la correction hormonale des troubles de la ménopause n'a pas encore trouvé – contrairement à ce que l'on a longtemps pensé ou espéré – de réponse simple et univoque. Plus encore, les nombreux travaux menés sur ce thème semblent souvent faire naître autant de problématiques qu'ils fournissent de solutions.

Réponse thérapeutique indispensable pour certains, médication de confort non dénuée de risques pour d'autres, la médicalisation de la ménopause, après le combat pour la contraception et l'interruption volontaire de grossesse, vient à sa manière illustrer les rapports souvent complexes, sinon ambigus, qu'entretiennent la médecine et la pratique de la sexualité humaine.

La ménopause est avant toute chose un phénomène physiologique. Il s'agit en effet de la cessation des menstruations, traduction clinique de l'épuisement du capital folliculaire des ovaires. En pratique, les choses ne sont pas toujours simples, l'arrêt définitif des menstruations étant précédé d'une série de perturbations du cycle menstruel, conséquence de certaines carences hormonales auxquelles est soumis l'organisme. Les femmes concernées souffrent ainsi de divers troubles : syndrome prémenstruel, règles plus abondantes, plus rapprochées ou au contraire plus espacées, réapparaissant parfois après plusieurs mois d'aménorrhée.

« Le diagnostic d'arrêt définitif des menstruations ne peut donc être que rétrospectif, précise le professeur Leroy-Billiard (CHU de Lille). *La ménopause existe chez la femme qui n'a pas eu de règles depuis douze mois et chez laquelle un test aux progestatifs (pris pendant dix jours) ne déclenche pas de règles. Le terme de « préménopause » encore utilisé par certains doit disparaître.»* Ainsi, les deux définitions internationales utiles concernent la périménopause et la postménopause.

JEAN-LOUP SIEFF

Il s'agit dans le premier cas de la période au cours de laquelle apparaissent les signes endocrinologiques, biologiques et souvent cliniques ainsi que la période d'«incertitude» d'un an qui suit les dernières règles. Dans le second cas, on parle d'une ménopause confirmée, qui peut se traduire cliniquement par de nombreux symptômes (bouffées de chaleur, sécheresse vaginale, troubles de l'humeur, etc.) caractéristiques de la carence en hormones œstrogènes. Au-delà de ce symptôme, cette carence peut également avoir des effets pathologiques graves au plan osseux ou cardio-vasculaire. Comme l'a rappelé M. Henri Leridon (Institut national des études démographiques), la plupart des études effectuées sur ce thème situent entre 50 ans et 51 ans et demi l'âge médian de la ménopause naturelle dans les populations européennes. Quelques travaux laissent par ailleurs penser que 10 à 15 % des femmes sont ménopausées avant 45 ans, 50 % l'étant avant 50 ans et 90 à 95 % d'entre elles avant 55 ans. Si l'on retient la tranche 50-64 ans comme celle qui pourrait être justiciable d'un traitement, 4 millions et demi de femmes sont, en France, actuellement concernées et 6 millions le seront en 2020. C'est dire l'importance de la question, soulevée tout comme l'ampleur des enjeux économiques.

Reproduire l'équilibre hormonal

« En tenant compte des populations d'origine non européenne, les âges moyens restent compris entre 48 et 51 ans, la ménopause la plus tardive étant plutôt le fait des populations blanches, explique M. Leridon. *L'âge de la ménopause ne devrait guère évoluer dans les prochaines années. Toutefois, les résultats des différentes études ne sont pas homogènes en ce qui concerne le rôle de la nutrition, le statut économique, les effets de la parité, l'âge des premières règles ou l'utilisation de la contraception orale. En revanche, l'effet le plus net semble être celui du tabac, dont la consommation avance la ménopause d'un à deux ans.»*

Pour être schématique, les thérapeutiques de la ménopause consistent à administrer à la femme les hormones sexuelles dont elle est physiologiquement privée du fait de l'arrêt de ses fonctions ovariennes. On cherche ainsi, de diverses manières, à reproduire l'équilibre hormonal féminin caractéristique de la période située entre la puberté et la ménopause. On dispose pour cela des deux types d'hormones sexuelles concernés : les œstrogènes et les progestatifs. Les premières, qui comportent différentes catégories (composés naturels et œstrogènes de synthèse en particulier), ont souvent été utilisées pour faire disparaître les bouffées de chaleur et plus récemment pour prévenir l'apparition des troubles osseux ou cardio-vasculaires.

On estime généralement en France que seuls les œstrogènes naturels administrables par voie orale ou percutanée (gels), ou transcutanée (systèmes adhésifs plus coûteux que les gels) sont efficaces et adaptés à ce traitement. *« Le schéma thérapeutique habituel consiste à administrer la plus petite dose d'œstrogène compatible avec un effet sur l'endomètre et sur l'os pendant vingt jours. Il faut compléter cette œstrogénothérapie par une thérapeutique progestative de dix à quatorze jours, soit en combinaison avec les œstrogènes, soit en succession*, résume M. J.-P. Bercovici (Brest). *En traitement discontinu, cette modalité peut être suivie d'une hémorragie de privation. Si la stimulation œstrogénale est insuffisante ou si l'administration de progestatifs est prolongée, il peut ne pas y avoir de règles.»*

Les rares données chiffrées sur la proportion des femmes concernées par la ménopause et suivant une hormonothérapie émanent de l'industrie pharmaceutique. Elles laissent penser qu'au total cette proportion est très minoritaire, inférieure sans doute à 10 %.

C'est dans ce contexte que la conférence de consensus a tenté de répondre à quelques-unes des questions parmi les plus importantes. Elle a, du même coup, alimenté quelques controverses médicales et scientifiques tenant pour beaucoup au poids actuel de l'industrie pharmaceutique comme aux nombreuses spécialités médicales (rhumatologues, gynécologues-obstétriciens, gynécologues médicaux, généralistes, radiologues et spécialistes d'endocrinologie) concernées et souvent concurrentes.

JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 15

(1) « Médicaliser la ménopause ». Cette conférence de consensus organisée par la Fondation de l'avenir avec le concours de la Mutualité française s'est tenue du 11 au 13 avril au siège parisien du CNRS. Le jury était présidé par le professeur Geneviève Barrier (chef du service d'anesthésie-réanimation, hôpital Necker, Paris). La conférence était coordonnée par le professeur Jean-François Lacronique (CHU Henri-Mondor, Créteil). Elle était parrainée par l'Académie nationale de médecine, la Fédération française de gynécologie-obstétrique, l'Unaformec, les sociétés françaises de médecine interne et d'endocrinologie ainsi que par la Fédération nationale des collèges de gynécologie médicale.

Koweït : comment le désert s'embrasa

Un ou deux ans seront nécessaires pour arrêter l'incendie des centaines de puits pétroliers allumés par de véritables « experts »

L'ÉPAISSE fumée venant de l'incendie des puits koweïtiens recouvre la situation de l'émirat d'un voile d'incertitude. Pourtant, les avis des techniciens et des journalistes qui sont ou ont été dans le Golfe convergent sur plusieurs points : d'une part, 550 puits de pétrole environ ont été sabotés, dont la plupart brûlent actuellement (1) faisant partir en fumée chaque jour 1 million de barils (plus de 850 000 tonnes) ; d'autre part, il ne sera pas possible d'éteindre ces incendies avant un ou deux ans; enfin la fumée émise par les incendies est extrêmement opaque, suffocante et collante et elle cache bien souvent le soleil dans une vaste région du Golfe où la température, du coup, est, sous le nuage, inférieure d'une quinzaine de degrés Celsius à ce qu'elle est au soleil.

On sait, depuis la libération du Koweït, que le sabotage des puits a été remarquablement fait et que ce « travail d'experts » a commencé dans les premiers jours qui ont suivi l'invasion irakienne. Il semble que les « spécialistes » irakiens ont vraiment déployé un extraordinaire génie de la malfaisance en enlevant, dans un certain nombre de puits, les vannes internes de sécurité qui se ferment automatiquement dès que le débit d'un puits dépasse la normale, ou (et) en plaçant puis en faisant sauter des charges d'explosifs à l'intérieur des puits, ou encore en sabotant les têtes de puits et leurs vannes de sécurité de surface. Il y a aussi des puits qui explosent par bouffées en donnant naissance à des champignons de feu intermittents.

Des spécialistes français ont d'ailleurs remarqué que les images transmises par la télévision montrent des modes différents d'incendie. Le jet enflammé jaillit, en effet, des puits soit tout droit, soit en couronne, soit à l'horizontale. Dans le premier cas, il semble que le jet de pétrole en feu sort par le *tubing* (voir l'encadré) intact. Si la flamme est en couronne, c'est probablement parce que le pétrole jaillit par l'espace annulaire situé entre le *casing* et le *tubing* et donc que ce dernier est cassé. Si le jet est à l'horizontale, on peut penser que les dommages concernent la tête de puits, en particulier ses vannes de sécurité.

Cinq sociétés au monde

Si les Irakiens ont vraiment fait sauter des charges d'explosifs dans les puits, on peut craindre que le *tubing* et aussi le *casing* soient cassés et peut-être même que la roche de la couche productrice ait été fracturée. Dans ce cas, la part des réserves koweïtiennes de pétrole (plus de 14 milliards de tonnes) perdue serait sans doute supérieure aux 10 % qui vont, pense-t-on, s'envoler en fumée au cours des douze ou vingt-quatre prochains mois. On ne peut espérer, en effet, que les incendies ou les éruptions de centaines de puits puissent être arrêtés dans un laps de temps plus court.

Eteindre un puits de pétrole en feu – et même maîtriser une éruption non accompagnée d'incendie – est déjà un travail difficile et dangereux que seuls peuvent faire des techniciens hautement spécialisés et très entraînés (*le Monde* du 28 février). Une telle opération nécessite, pour chaque puits, plusieurs jours de travail dans le meilleur des cas, plusieurs semaines parfois et même plusieurs mois lorsque le forage de puits déviés est nécessaire pour « tuer » un puits endommagé. Or le cas du Koweït est unique à ce jour. Il s'agit, en effet, de centaines de puits à éteindre et il n'existe au monde que cinq sociétés spécialistes de ce genre de travail : quatre américaines – celle de « Red » Adair bien sûr, Boots and Coots, Cudd Well Control et Wild Well Control – et une canadienne – Safety Boss. Cela suffit en temps normal car, le « marché », Dieu merci, est limité. On compte, en moyenne par an, une dizaine d'éruptions de puits avec incendie. Même si chacune des quatre sociétés américaines est appelée pour quatre ou cinq interventions par mois, car on a recours souvent à elles pour des incidents mineurs, telle une fuite dans une vanne, non accompagnés d'incendie.

Outre le nombre très limité du personnel compétent, d'autres facteurs ralentiront inévitablement l'extinction des incendies des puits du Koweït : les innombrables mines dont les Irakiens ont truffé les champs pétroliers, les plages et le territoire koweïtien dans son ensemble (les démineurs français en auraient déjà retiré quelques dizaines de milliers depuis l'arrêt de la guerre le 28 février dernier) ; les bombes aériennes et non explosées mais que la chaleur des incendies voisins fait sauter sans préavis de temps à autre ; le manque d'eau dont les « pompiers » ont besoin en quantités énormes, soit pour se faire arroser par sécurité sous de vrais déluges, soit pour « noyer » les flammes quand c'est possible, soit pour délayer les boues dont des volumes très importants sont indispensables – après l'arrêt des incendies – pour maîtriser l'éruption de chaque puits.

On a certes pensé à utiliser, en sens inverse, les pipe-lines qui amenaient le pétrole brut vers les postes de chargements situés en mer. En admettant que ces pipe-lines soient intacts ou vite réparés. Mais, de toute façon, le pétrole y coulait par simple gravité. Il est donc impossible de faire circuler « naturellement » l'eau dans le sens contraire de celui du pétrole. Il faut pousser l'eau par de très grosses pompes ou par des batteries de pompes moyennes. Or de tels appareils n'existent qu'en nombre limité. Et même, en général, les plus grosses ne sont faites qu'à la commande...

Il y a aussi le pétrole, qui suinte ou jaillit de crevasses ou d'entonnoirs sans brûler d'un peu partout et dont les mares et les rigoles saturent littéralement le sol aux abords des puits, où pataugent et s'engluent les sauveteurs.

Deux experts français, l'un du service des pollutions du laboratoire central de la préfecture de police de Paris, l'autre, qui est directeur d'Air-Paris, une société qui surveille la qualité de l'air, ont été envoyés pour une dizaine de jours au Koweït par le ministère français de l'environnement à la demande des autorités de l'émirat. Malheureusement, le camion-laboratoire apporté au Koweït n'était pas adapté à la situation exceptionnelle créée par l'incendie de centaines de puits de pétrole.

YVONNE REBEYROL

Lire la suite, et l'ensemble de notre dossier, page 14

(1) Une publication aussi sérieuse que l'*International Petroleum Encyclopaedia* avait écrit dans son édition de 1988 que 743 puits avaient été forés au Koweït en une quarantaine d'années, que 363 étaient alors « actifs » et que seulement le tiers de ces puits « actifs » étaient éruptifs – condition nécessaire pour qu'un incendie de puits dure jusqu'à ce qu'on l'éteigne – (*le Monde* du 28 février). Manifestement, les chiffres de l'*International Petroleum Encyclopaedia* étaient très sous-évalués : tout le monde est d'accord pour dire maintenant que le Koweït comptait, au moment de l'invasion du 2 août, un bon millier de puits, dont 80 % ont sauté et dont 500 à 600 brûlent. Peut-être cette différence de chiffres vient-elle de ce que l'*International Petroleum Encyclopaedia* pourrait n'avoir pris en compte que les puits importants.

Evaluation, an I

Encore trop méconnue des professionnels de la santé, l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (ANDEM) fêtera dans quelques jours son premier anniversaire. Cette structure originale, financée cette année à hauteur de 20 millions de francs par l'Etat et par le Sécurité sociale, vise pour l'essentiel à développer un nouvel état d'esprit au service de l'individu souffrant et de la collectivité des assurés sociaux. Il s'agit notamment, sur les sujets diagnostiques ou thérapeutiques parmi les plus controversés, de situer l'état de l'art grâce à l'analyse de la bibliographie internationale, à des échanges entre professionnels concernés et au vu des expériences françaises et étrangères.

Après un premier travail sur le dépistage des hépatites virales, l'ANDEM travaille aujourd'hui sur l'utilité des appareils d'ostéodensitométrie, sur le traitement des lithiases biliaires ainsi que sur les examens préopératoires. Autant de sujets où l'objectivité scientifique pourrait remettre en cause de nombreux comportements médicaux.

Lorsqu'elle tournera à plein régime, cette agence prévoit d'aborder chaque année cinq à six sujets différents. *« Nous souhaitons avant tout que cette structure fournisse aux médecins les outils d'une aide à la décision*, explique le professeur Yves Matillon, directeur de l'ANDEM. *La pratique de la médecine est aujourd'hui rendue très difficile, ne serait-ce qu'à cause de la multiplication des techniques mises à la disposition des praticiens. Il faut donc préciser, de la manière la plus objective, la plus rigoureuse possible, quels sont les avantages et les éventuelles conséquences négatives de ces techniques pour que le médecin puisse choisir. »*

Outre qu'elle ne peut pas ne pas intégrer une dimension économique et qu'elle conduit inévitablement vers la réflexion éthique, une telle démarche soulève au fond la question de la qualité de la formation actuelle des médecins. Pour le professeur Joël Ménard, président du conseil scientifique de l'ANDEM, le diagnostic est ici sans équivoque. *« Les médecins*, dit-il, *n'ont pas été formés à réfléchir à leur pratique en fonction des résultats de leur choix. Nous avons une formation descriptive, nous reproduisons tout ce que l'on apprend dans les livres, mais nous n'avons pas été formés en termes de choix. Or il est essentiel de ne plus faire les choses « pour voir » mais d'œuvrer dans un esprit pragmatique. Il nous faut intégrer la dimension de l'évaluation dans tous les gestes diagnostiques et thérapeutiques de la pratique médicale quotidienne. »*

Cette évaluation critique conduire-t-elle à remettre en question la liberté de la prescription médicale ? *« Cela peut effectivement être perçu de cette manière par ceux qui se refusent à intégrer la médecine individuelle dans le cadre d'une médecine globale avec ses paramètres économiques d'ensemble*, estime le professeur Ménard, *et il y a encore probablement beaucoup de gens qui ou bien n'y ont pas pensé, ou bien se refusent à l'accepter. »*

J.-Y. N.

هكذا من الاصل

مكذا من الاصل

La catastrophe écologique du Koweït

Sous un soleil noir

Pour certains témoins, l'incendie des puits de pétrole c'est l'Enfer de Dante recomposé

KOWEIT
de notre envoyée spéciale

INIMAGINABLE! On a beau avoir vu sur le petit écran des images apocalyptiques de puits crachant le feu sur fond de soleil noir, les mots manquent pour décrire l'ampleur de la catastrophe écologique qui frappe le Koweït depuis six semaines. *« Tchernobyl, à côté, ce n'est rien! »*, s'exclame le docteur Abdelrahman Al Awadi, ministre chargé notamment de l'environnement auprès du premier ministre koweïtien. *« Saddam Hussein est le premier criminel de l'environnement de l'Histoire! Il faut mobiliser l'opinion internationale pour le juger ainsi que son régime et surtout éviter que cela ne se répète dans l'avenir. »*

Une fois n'est pas coutume, l'indignation des autorités koweïtiennes est partagée par les experts et les spécialistes. *« Je ne croyais pas que ce soit possible avant de l'avoir vu! »*, reconnaissait, samedi 6 avril, le responsable d'une grande compagnie pétrolière au terme de sa visite. *« C'est la plus grande catastrophe industrielle de tous les temps »*, s'exclame de son côté M. Gérard Thibaut, l'un des deux experts dépêchés sur place, le 27 mars, par le ministère français de l'environnement, non sans avouer toutefois sa perplexité.

Comme tous les spécialistes étrangers venus constater sur place l'ampleur des dégâts, les deux « renifleurs », ainsi surnommés par les militaires qui les hébergeaient, ont sillonné pendant deux semaines dans leur camion spécial les routes encrassées du petit émirat. En vain. Leurs appareils, conçus pour analyser la pollution urbaine classique, ne permettent pas de mesurer les effets de cette situation sans précédent. *« Il ne s'agit pas de polluants classiques et leur analyse est extrêmement compliquée. Mais il n'est pas possible qu'une pollution de cette ampleur ne produise pas d'effets catastrophiques à plus ou moins long terme »*, reconnaissent-ils.

Il suffit d'observer de près la catastrophe pour s'en convaincre. Des centaines de kilomètres avant la frontière l'horizon s'obscurcit. Le ciel bleu vire au tourterelle puis au gris de plus en plus plombé. Une atmosphère d'orage qui, dès la frontière passée, tourne à l'apocalypse. C'est la nuit. Soleil, lumière, chaleur, les fumées de carbone dégagées par les puits pétroliers voisins bloquent tout. Les montres fluorescentes luisent au poignet, les voitures allument leurs phares. Il faut parcourir des dizaines de kilomètres pour enfin échapper au nuage noir, opaque et bas, qui pèse sur le désert comme un gigantesque couvercle, ne laissant passer qu'une lumière rasante venue de l'horizon.

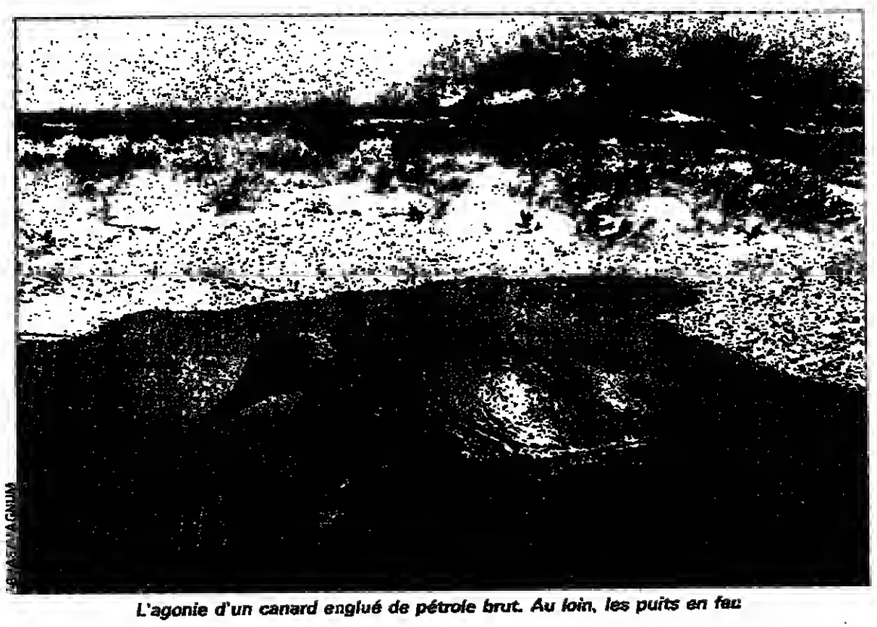

L'agonie d'un canard englué de pétrole brut. Au loin, les puits en feu

Tout est englué

Arrivé à Koweït, ce n'est guère mieux. La plupart du temps la cité baigne dans un brouillard malsain, pire que ceux qu'on peut observer dans les régions du monde les plus polluées comme la Silésie. Normalement, cette saison correspond dans le golfe Persique au début de l'été : le soleil y est d'ordinaire radieux, le ciel d'azur et les températures déjà chaudes (30 degrés environ). Actuellement on ne s'en aperçoit que certains jours bénis, lorsque les vents venus de la mer nettoient le ciel pour quelques heures. Caprice du temps, hélas! sans suite. Une ou deux fois par semaine, c'est l'inverse : les vents poussent le nuage jusqu'au-dessus de la capitale et toute la cité s'enfonce à son tour dans la nuit artificielle. Les températures tombent en moins d'une heure de quinze degrés. *« Cela évoque vraiment l'hiver nucléaire mais réduit »*, assureot des militaires français. Crasse, suie, fumées. Contrairement à ce qu'on a dit, le Koweït n'a jamais été un beau pays : un morceau de désert plat et gris, quelques agglomérations certes riches, mais sans vrai caractère, un front de mer totalement artificiel arraché aux marais. Aujourd'hui c'est une décharge mal tenue. La ville saccagée par les troupes d'occupation, comme le désert alentours truffé d'épaves militaires, de cratères, et de mines portent partout les traces visibles de la pollution. La moindre pluie laisse des traînées noirâtres si collantes qu'elles ne partent pas à l'eau : il faut nettoyer les pare-brise à l'essence! Sable, bâtiments, machines, tout est englué.

Ce n'est pas le plus grave. Car les hommes paient, eux aussi, un lourd tribut à la pollution. Maux de gorge, allergies, asthme, migraines, toux persistantes, les symptômes varient avec les individus. Mais après quelques jours passés au Koweït, personne o'y échappe. Journalistes, militaires, diplomates, hommes d'affaires, tous eo témoignent... à titre individuel. Car là aussi aucun bilan global n'a encore pu être établi, les symptômes étant trop diffus pour être aisément utilisés par les épidémiologistes.

« On commence à noter un nombre anormalement élevé de maladies respiratoires, et de manifestations allergiques », reconnaît le docteur Al Awadi. *« Mais la saison est aussi normalement celle des allergies. Nous pensons que d'ici deux mois l'impact exact pourra être mesuré »*, ajoute-t-il. Le 15 avril, une nouvelle équipe d'experts internationaux devrait arriver à Koweït pour tenter de mesurer l'impact de la catastrophe sur la végétation, les sols et la santé. A partir de ses conclusions l'émirat organisera une conférence internationale pour débattre non seulement des conséquences possibles de la pollution mais aussi des éventuelles mesures de prévention.

Sans grandes illusions. La seule vraie parade consiste à éteindre les feux. Il faut survoler les champs pour comprendre pourquoi la tâche prendra des mois sinon des années. *« C'est littéralement l'Enfer de Dante reconstitué! »*, plaisante à demi un pétrolier. Ciel noir, nuit artificielle. Sol noir lui aussi, totalement recouvert de suie épaisse ou, pis, de mares d'huile de plus en plus larges, qui rendent les accès immédiats inaccessibles même lorsqu'ils ne sont pas minés. Et des brasiers! Des centaines de brasiers de toutes teintes, de toutes formes. Des flammes hautes et minces, d'autres rondes, molles, d'autres enfin au ras du sol qui semblent être autant de cratères actifs.

On en ressort choqué, partagé entre la fascination et l'horreur. Mais sans illusion. *« La différence entre cette catastrophe et celle de Bhopal, qui avait fait deux mille morts d'un coup, c'est que celle-ci est chronique et non accidentelle. Il en a bien pour plus d'un an »*, explique l'un des deux « renifleurs » français.

Lentement mais sûrement la vérité commence à s'imposer malgré l'absence de bilan global. Les Koweïtiens eux-même ne s'y trompent pas. Depuis deux semaines ils quittent le pays par milliers. Témoin : le principal poste frontière au sud, à Khafji, encombré de centaines de véhicules bondés, agglutinés sur plusieurs kilomètres, dans l'attente de la délivrance...

VÉRONIQUE MAURUS

Après la guerre, la bataille sanitaire

Selon l'OMS, 4,1 millions de dollars sont nécessaires pour soutenir le programme de santé d'urgence dans l'émirat

GENÈVE
de notre envoyé spécial

TOUS les indicateurs médicaux en témoignent : avant son invasion par l'Irak, le Koweït était, d'un point de vue sanitaire, en tous points comparable à la majorité des pays industrialisés. L'espérance de vie y était de soixante et onze ans pour les hommes et de soixante-quinze ans pour les femmes, et un chiffrait alors à 16,3 pour mille le taux de la mortalité infantile.

Comment le système de santé de ce pays, caractérisé par une totale prise en charge des dépenses de soins par l'Etat, a-t-il vécu l'invasion et l'occupation irakiennes?

C'est pour répondre à cette question et pour fournir une solution aux différents problèmes médicaux qui se posent à la population koweïtienne que, à la demande urgente du ministre de la santé publique de ce pays, l'OMS a envoyé une mission conduite par le docteur Daniel Tarantola, chef du programme de secours (division des opérations de secours d'urgence) de l'organisation mondiale.

Cette mission, composée de neuf experts spécialistes de diverses disciplines, a pu, au terme d'un séjour de trois semaines (16 mars-6 avril), établir un premier bilan après la fin de l'invasion irakienne.

L'une des premières conséquences de cette invasion a été le départ d'un très grand nombre – près de 80 % – de professionnels de santé qui, le plus souvent non koweïtiens, ont regagné leur pays d'origine. C'est notamment le cas des infirmières (venues des Philippines, d'Inde, de Sri-Lanka, d'Egypte ou de Palestine), dont le nombre est passé de 9 900 à 1 600. Elles ont souvent, sur le terrain, été remplacées par des volontaires, koweïtiens ou non, dont la formation et les compétences sont, semble-t-il, insuffisantes. De la même manière, le nombre des médecins en exercice est passé de 3 200 à moins de 1 000.

Le principal risque

Parallèlement à ces expatriations volontaires, les structures hospitalières ont été souvent touchées et ne fonctionnent plus aujourd'hui qu'à 20 % de leurs capacités. Le Mubarak Alkabeer Teaching Hospital, l'établissement le moins atteint, fonctionne, lui, à près de 50 %. *« Si les murs des hôpitaux demeurent, la plupart des établissements sont entièrement saccagés. Les éléments-clés du matériel électromédical ont été soit dérobés, soit rendus inutilisables*, explique le docteur Tarantola. *C'est notamment le cas des centres de gastro-entérologie, de néphrologie. Nous avons, d'autre part, été beaucoup touchés par la complète destruction du centre de médecine islamique, qui accueillait en permanence une trentaine d'universitaires. Il s'agissait là de chercher les racines d'une médecine qui a servi de base à la nôtre et dont le contexte spirituel a généralement été oublié. »* Pour ce qui est des soins de santé primaires, seuls onze dispensaires (sur soixante-douze) fonctionnent, l'UNICEF ayant, pour sa part, renouvelé le stock de vaccins et le matériel – la chaîne du froid – nécessaire à leur conservation. L'OMS estime nécessaire et urgent l'envoi de six cent quatre-vingts infirmières, afin de répondre aux besoins de base de la population.

Le principal risque auquel est aujourd'hui soumise la population tient à la forte pollution de l'air, due aux incendies des puits de pétrole. *« Tous ceux qui arrivent actuellement au Koweït ont immédiatement une impression d'angoisse, d'insécurité*, rappelle le docteur Tarantola. *Cela est dû à un ciel noir, qui semble devoir vous tomber sur la tête, à l'odeur de pétrole qui imprègne les vêtements, à un univers nocturne et a priori insalubre. »*

La science, pourtant, ne semble pas encore en mesure de répondre quant à la nocivité d'une telle atmosphère. Les premières analyses effectuées par l'Agence américaine pour la protection de l'environnement sur les différentes concentrations de gaz toxiques ont fourni des données plutôt rassurantes. *« Ces analyses n'ont toutefois rassuré que provisoirement et en réalité bien peu de monde »*, note-t-on au siège genevois de l'OMS. D'autres travaux, français, sont en cours, visant à déterminer les taux exacts de produits potentiellement cancérigènes (hydrocarbures aromatiques) ou très toxiques (métaux lourds). Aucune catastrophe similaire n'ayant été observée à ce jour, les experts se gardent bien d'établir des prévisions.

Traiter les traumatismes psychologiques

Quant aux conséquences sanitaires de l'actuelle pollution, qui, de toute évidence, sévira encore durant de longs mois, pour l'heure la seule pathologie observée semble être, selon les experts de l'OMS, la recrudescence des troubles respiratoires, allergiques ou cardio-vasculaires chez des personnes ayant des antécédents de ces maladies. Toutefois, différents témoignages, émanant notamment de journalistes, laissent penser que ces troubles seraient beaucoup plus fréquents *(lire ci-contre l'article de notre envoyée spéciale Véronique Maurus)*. Aucun déplacement de population n'est, pour l'heure, à l'étude, la prévention se résumant à l'information des personnes à risques.

Grâce à l'usage d'antibiotiques à large spectre et au rappel des règles d'hygiène diffusées via les mosquées, la menace infectieuse semble aujourd'hui repoussée, et ce en dépit de l'identification de vibrions cholériques chez des personnes de retour d'Irak. L'autre danger concerne la présence dans le sol de très nombreux objets explosifs, à l'origine de plusieurs accidents quotidiens. Le nombre de ceux-ci pourrait malheureusement augmenter avec l'accroissement prochain de la population, qui pourrait passer de 500 000 à 1,2 million d'habitants.

Enfin, il apparaît indispensable aux experts de l'OMS de mettre en place, conjointement avec l'UNICEF, un programme spécial pour traiter les traumatismes psychologiques consécutifs à la guerre, l'accent devant être mis en particulier sur les enfants, les prisonniers de guerre rapatriés et toutes les personnes ayant été victimes ou témoins d'atrocités.

Au total, la direction générale de l'OMS a fixé à 4,1 millions de dollars le coût des compétences des services et du matériel médical nécessaires pour un plan d'urgence de trois mois. *« J'en appelle au secrétaire général des Nations unies pour qu'il soutienne ce programme de santé d'urgence et fournisse les moyens financiers »*, a déclaré le docteur Hiroshi Nakajima. Cet appel, indique-t-on en substance à Genève, s'adresse également à tous les Koweïtiens expatriés qui souhaitent participer financièrement à la reconstruction de leur pays. Lequel, souligne-t-on, a longtemps été un grand bailleur de fonds et n'a pas l'habitude de solliciter l'aide internationale.

J.-Y. N.

Comment le désert s'embrasa

Suite de la page 13

Cependant, quelques analyses ont pu être faites. Curieusement, l'air ne contient pratiquement pas de gaz aussi toxiques que l'oxyde de carbone ou les oxydes d'azote; tout juste, certains jours selon le vent, un peu ou beaucoup d'ozone et de dioxyde de soufre, sans doute en raison du fait que la température de combustion du pétrole n'excède pas 700 ou 800 °C.

Mais il y a les particules faites de carbone (et aussi d'un peu d'hydrogène). Les grosses retombent très vite et ne vont donc pas bien loin. Les petites sont en cours d'analyse en France. Ce seraient les particules qui rendent, certains jours en fonction du vent, l'air irrespirable. Selon certains experts, elles seraient poreuses de par la combustion incomplète du pétrole. Les produits légers s'envoleraient mais, par pyrolyse, il y aurait formation d'hydrocarbures lourds qui seraient piégés dans les pores des particules et qui seraient cancérigènes.

Les petites particules pourraient être transportées par le vent pendant cinq jours – peut-être jusqu'au Népal. Mais après ce délai maximal, elles retombent forcément et ne peuvent donc pas faire le tour de la Terre. En outre, contrairement aux poussières volcaniques qui sont projetées à haute altitude jusque dans la stratosphère, les particules restent cantonnées dans la basse atmosphère.

Les particules expliquent probablement pourquoi les personnes qui vivent au Koweït en permanence ou temporairement souffrent de problèmes respiratoires, ont le nez, la gorge et les poumons irrités et ont même parfois le sentiment d'étouffer comme des poissons hors de l'eau.

YVONNE REBEYROL

Casing de chemisage et tubing de production

Au fur et à mesure de son forage, le puits est chemisé par des tubes d'acier (le *casing*) qui assurent la tenue des parois et l'étanchéité du puits : ils sont très solidement scellés sur la plaque de base supportant la tête de puits et du ciment est coulé entre eux et les parois. Ainsi les boues de forages, qui descendent par l'intérieur du train de tiges, peuvent-elles remonter – avec les débris de la roche déchiquetée par l'outil de forage – par l'espace annulaire compris entre le train de tiges et les tubes de chemisage.

Le diamètre des tubes va en décroissant avec la profondeur. On commence par un tube de gros diamètre (de l'ordre de 75 à 50 centimètres). Lorsque le forage a atteint une profondeur de quelques dizaines de mètres, on diminue le diamètre de tubes de chemisage. Le nouveau *casing* – plus petit – est introduit dans le premier. Lui aussi est scellé sur la plaque de base mais il descend plus bas. Et ainsi de suite tout au long des opérations de forage.

Un puits terminé est ainsi chemisé par toute une série de tubes qui sont tous scellés sur la plaque de base et dont la longueur varie (le plus petit étant le plus long). Vu en coupe – si c'était possible – un puits ressemblerait assez à une longue-vue mal dépliée.

Pour la production, on installe dans le puits chemisé le *tubing*, c'est-à-dire un tube spécial, d'une dizaine de centimètres de diamètre le plus souvent, par lequel monte le pétrole. C'est dans le *tubing* que sont installées les vannes internes de sécurité (lorsqu'il y en a, ce qui n'est pas toujours le cas pour les champs de terre ferme mais ce qui est la règle absolue pour les champs *offshore*).

Un puits de production est coiffé d'une tête de puits qui comporte des vannes de sécurité et des entrées de petits tuyaux, les *choke lines*, par lesquels on peut intervenir dans le puits, en y injectant, par exemple, des boues.

Y. R.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MONDIALE INVESTISSEMENTS SICAV DU GROUPE LA MONDIALE

La Sicav « Mondiale Investissements » a, par son conseil d'administration, décidé de modifier sa fiche signalétique; en conséquence, les actionnaires sont informés que la valeur liquidative de la Sicav sera désormais publiée par ailleurs. Pour tout renseignement, téléphoner au 40-08-45-45.

SCIENCES • MEDECINE

Univers de violence

Dernier satellite géant mis en orbite par les Américains, le Gamma Ray Observatory va traquer les astres suspects

Un instant, les responsables de la NASA ont bien cru que tout était perdu. Un instant, ils ont craint que ne se renouvelle l'affaire du télescope spatial Hubble qui, à peine mis en orbite, se révéla n'être qu'un vieillard fragile affligé d'une myopie génante. Dieu merci, le pire a été évité, et le satellite d'observation des rayons gamma (Gamma Ray Observatory) que la navette Atlantis abritait dans sa soute a pu être mis en orbite grâce à l'intervention habile de deux des astronautes de l'équipage, Jerry Ross et Jay Apt.

Sanglés dans leur scaphandre, «Tom et Jerry», comme les surnomment les contrôleurs au sol du centre spatial de Houston, ont su réussir et débloquer à la main l'antenne récalcitrante du satellite géant de 17 tonnes, là où leur collègue Linda Godwin avait échoué avec le bras télémanipulateur de la navette. Une prouesse dont la NASA avait bien besoin, car on voit mal comment elle aurait pu une nouvelle fois expliquer une telle défaillance sur un satellite de 615 millions de dollars (3,5 milliards de francs).

L'affaire aurait été d'autant plus délicate que ce nouveau satellite américain est, avec le télescope Hubble, l'un des quatre grands observatoires astronomiques automatiques dont la NASA a programmé la mise en orbite. Les deux autres, le satellite d'observation astronomique X AXAF (Advanced X Ray Astrophysics Facility) et le satellite d'observation astronomique infrarouge SITF (Space Infrared Telescope Facility), doivent compléter ce formidable dispositif d'observation dans le milieu des années 90.

Ainsi, les astronomes pourront-ils se livrer à une surveillance tous azimuts du ciel puisqu'ils seront alors capables de surveiller l'univers sur l'ensemble du spectre : dans le visible et l'ultraviolet avec Hubble; dans l'infra-rouge avec SITF; dans le domaine des rayons X avec AXAF et dans celui des rayons gamma avec GRO. Les scientifiques ne sauraient en effet se contenter aujourd'hui pour leurs recherches des seules observations faites dans le domaine de la lumière visible (longueurs d'onde comprises entre 400 et 800 nanomètres), c'est-à-dire dans le domaine auquel l'œil humain est sensible.

Ne pas accéder à des longueurs d'onde plus élevées (rayonnement infrarouge et radio) ou plus basses (ultraviolet, rayonnements X et gamma) revient d'une certaine manière à être sourd et en partie aveugle. A ne voir qu'une infime partie de l'univers. A ne connaître qu'imparfaitement, par exemple, des astres chauds comme Sirius dont le maximum d'émission de lumière se fait dans l'ultraviolet. A ne disposer que d'informations fragmentaires sur une étoile froide comme Antarès faute de disposer d'appareils d'imagerie infrarouge.

N'être ni sourd ni aveugle

L'avènement, depuis la guerre, de nouvelles techniques de détection dans les domaines des courtes et des grandes longueurs d'onde a permis de corriger cela. Dernière en date de ce formidable arsenal, l'astronomie gamma, née au début des années 70, est promise vraisemblablement au plus bel avenir dans la mesure où les rayons gamma semblent constituer des traceurs de choix de la violence dans l'univers.

Violence de ces étoiles massives qui, après avoir utilisé une infime partie de leur énergie de masse au cours de leur courte vie (quelques millions d'années), disparaissent dans une explosion spectaculaire (1) comme la célèbre supernova de la nébuleuse du Crabe (4 juillet 1054) ou celle du Grand Nuage de Magellan (24 février 1987). Violence aussi de ces sursauts gamma extrêmement brefs (quelques secondes) découverts voici une vingtaine d'années et dont le phénomène reste encore un mystère, même si quelques-uns paraissent pouvoir être associés à ces astres particuliers que sont les étoiles à neutrons.

C'est pourquoi la communauté scientifique attend beaucoup de l'astronomie gamma qui, chaque année, apporte son lot de nouveautés. Dernier événement en date : la découverte, l'an dernier, par la caméra française Sigma installée sur le satellite soviétique Granat, d'un curieux objet situé à 300 années-lumière du centre de notre galaxie et qui diffuse en rayonnement gamma une énergie plus de dix mille fois supérieure à celle du Soleil (*le Monde* du 4 juillet 1990).

D'autres curiosités sont bien sûr attendues qui viendront compléter le bestiaire des scientifiques, car ce n'est pas la première fois que des satellites de détection des rayons gamma sont lancés. Mais c'est la première fois que des engins d'une taille aussi imposante que celle de GRO le sont.

Ce changement d'échelle n'est pas sans incidence sur les performances de ce satellite géant. Bien que depuis les années 60, une demi-douzaine d'expériences sur les rayons gamma aient été mises en œuvre soit sur des ballons, soit sur des satellites de taille modeste (Explorer, Vela, Venera, Prognoz, Oso-3 et 7, Cos-B, Granat), aucune n'a les performances du GRO fabriqué par TRW.

Croisant à 450 kilomètres d'altitude pour s'affranchir des effets néfastes des particules chargées piégées par le champ magnétique terrestre, GRO devrait être capable de localiser avec une précision dix fois plus grande (de 1 à 0,1 degré) les sources de rayonnements gamma. Mais il devrait aussi être en mesure de détecter des objets dix à cinquante fois plus faibles que ceux – une trentaine – qui ont déjà été répertoriés, et ce dans une gamme du spectre relativement large (photons d'énergie comprise entre 20 kev et 30 gev). Cela n'était guère le cas de ses prédécesseurs plus spécialisés.

Pour ce faire, GRO qui, paradoxe apparent pour un observatoire astronomique, est totalement dépourvu de télescopes et de miroirs, est équipé en vue de quatre expériences. La première, BATSE (Burst and Transcient Source Experiment), aura la charge de détecter ces fameux sursauts gamma. On s'attend à ce qu'elle enregistre entre 100 et 400 de ces phénomènes par an, de quoi alimenter la curiosité des chercheurs et mettre peut-être un terme à cette énigme. La deuxième, OSSE (Oriented Scintillation Spectrometer Experiment), très sensible à la signature spectrale des éléments radioactifs, observera les novas et les supernovas productrices importantes de tels noyaux lourds.

La troisième, COMPTEL (Imaging Compton Telescope), est une sorte de caméra à la construction de laquelle les Hollandais et les Allemands ont participé et qui devrait permettre de cartographier largement le ciel. La dernière, enfin, EGRET (Energetic Gamma Ray Experiment Telescope), étudiera, du fait de ses performances particulières dans le domaine des rayons gamma de très haute énergie, les phénomènes les plus violents : les fameux quasars et leurs fabuleuses et encore inexplicables émissions d'énergie, mais aussi les réactions de la matière au voisinage de ces trous noirs, formidables puits gravitationnels qui avalent tout ce qui les entoure et dont on soupçonne l'existence sans pouvoir effectivement la démontrer.

Depuis des années, la chasse au trou noir est ouverte. GRO permettra-t-il de «lever» un premier «lièvre» et de localiser un premier candidat? C'est tout le mal qu'on lui souhaite.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Dans ce type de phénomène, la formidable élévation de la température du milieu ambiant ainsi que la forte accélération donnée à la matière environnante favorisent la production de rayonnements de haute énergie – gamma en particulier – soit par l'émission thermique d'un gaz chaud, soit par l'interaction de particules de haute énergie avec le milieu.

Ménopause sous influence

Suite de la page 13

Le jury de la conférence, après avoir entendu de nombreux experts, est tombé d'accord pour dire que le traitement substitutif hormonal de la ménopause permet d'améliorer rapidement les très nombreux troubles qui caractérisent cette période de la vie et qui doivent être différenciés des conséquences du vieillissement : bouffées de chaleur, sueurs nocturnes, crampes, insomnies, troubles de l'humeur d'apparition récente, sécheresse vaginale ou troubles du comportement sexuel.

En revanche, pour ce même jury, le traitement hormonal ne permet pas de manière aussi nette d'obtenir une amélioration pour ce qui est des différents stades de l'ostéoporose (déminéralisation osseuse simple, douleurs rachidiennes, tassements vertébraux, fractures), des accidents coronariens ou de certains troubles fonctionnels génito-urinaires, au premier rang desquels l'incontinence urinaire, qui semble concerner une proportion élevée de femmes ménopausées mais qui est très généralement cachée.

La conférence de consensus a par ailleurs permis de rappeler les inconvénients, voire les dangers, des traitements hormonaux de substitution, qu'il s'agisse de l'utérus et du sein (le risque accru de cancer de l'endomètre est contrecarré par une prescription de progestatifs) ou des troubles des concentrations de lipides sanguins, vis-à-vis desquels les œstrogènes naturels par voie percutanée semblent être plus inoffensifs. Le plus utile ici semble être un traitement contemporain des premiers symptômes de la ménopause. Toutefois, ce traitement peut aussi être mis en œuvre avec profit aux alentours de la soixantaine. Par ailleurs, il importe de préciser que si l'objectif visé est la prévention des pertes osseuses (ostéoporose), cette thérapeutique devrait être administrée pendant un minimum de cinq ans, ce qui, semble-t-il, est rarement le cas aujourd'hui en France.

Un tel traitement hormonal ne peut nullement être prescrit chez toutes les femmes. La contre-indication absolue ici est un antécédent de cancer du sein. En l'absence de certitude scientifique, toute une série d'autres contre-indications doivent être respectées : antécédents de cancer de l'endomètre, antécédents familiaux de cancer du sein, troubles importants des concentrations de certains lipides sanguins (triglycérides).

300 000 femmes concernées chaque année

D'autres pathologies mériteraient par ailleurs des études complémentaires, qu'il s'agisse du diabète, de l'hypertension artérielle ou encore des antécédents de thrombose veineuse. « *Nous reconnaissons*, expliquent les membres du jury de la conférence, *que la ménopause provoque des inconvénients qui perturbent la vie des femmes. Ces troubles constituent un véritable problème de santé publique. 300 000 femmes atteignent chaque année en France l'âge de la ménopause. La charge financière liée aux conséquences de cet état est de l'ordre de 7 milliards de francs annuels. Toutes les données dont nous disposons mettent en évidence l'empirisme des pratiques médicales et la rareté des recherches cliniques menées sur ce thème dans notre pays. Il est indispensable d'établir des stratégies à mettre en œuvre, une surveillance médicale régulière des femmes ménopausées, qu'elles soient traitées ou non traitées.* »

Pour certains membres de la conférence, il est essentiel par ailleurs de souligner que la ménopause, au second rang des préoccupations médicales quotidiennes, ne correspond, sur les bancs des facultés de médecine, qu'à deux heures d'enseignement.

Sur l'une des chapitres les plus controversés, le jury estime qu'il n'existe « *aucun indicateur clinique ou parachinique ayant une valeur prédictive satisfaisante pour l'ostéoporose avec risque de fracture. Les résultats des différents appareils de densitométrie osseuse, qui sont en cours de standardisation, ne constituent nullement des arguments de décision thérapeutique* ». « *Il existe*, ajoute-t-il, *une forte présomption clinique de l'efficacité du traitement hormonal à long terme dans la prévention du risque de fracture, mais cette présomption nécessite d'être confirmée par des études cliniques rigoureuses.* »

Au total, les membres de ce jury estiment qu'en l'état actuel des connaissances, et contrairement aux professions de foi de certains, il est hors de question de prescrire systématiquement un traitement substitutif hormonal à l'ensemble de la population féminine française touchée par la ménopause. Au-delà des risques évidents qu'elle comporterait, une telle prescription systématique correspondrait, au fond, à une médicalisation forcée d'une période de la vie dont la traduction clinique n'est, pour certains, que la manifestation du cours normal de l'existence humaine.

JEAN-YVES NAU

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jacques Amalric
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du *Monde* au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gorsebeng 94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE SA
Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Télécopie 45-55-04-70 - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*
ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG.-LUXEMB.	AUTRES PAYS voie terrestre-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐
6 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
PP Paris RP

111 MON 02

هكذا من الاصل

Erreurs sur les codes barres !
Parce que chez Leclerc un prix est un prix,
voici notre nouveau cheval de bataille.

Le système des codes barres a permis aux hypermarchés de réduire les erreurs d'étiquetage sur les produits, d'améliorer leur gestion et de satisfaire davantage le consommateur grâce aux factures détaillées fournies à la caisse. Mais Madame Neiertz a raison, trop d'erreurs subsistent. C'est pourquoi tous les Centres E. Leclerc s'engagent à rembourser l'article dont le prix inscrit sur le ticket de caisse ne correspondrait pas à celui indiqué en rayon. Un bon moyen d'éviter les polémiques, non ?

E.LECLERC

Le Monde

ÉCONOMIE

19 Les prévisions de l'INSEE sur la croissance.
20 Le recul du deutschemark.
20 Marchés financiers.
21 Bourse de Paris.
22 Dix quotidiens de l'ex-RDA privatisés.
– Antenne 2 adopte un budget en déficit.

BILLET

La sortie d'Henri Krasucki

Après MM. Edmond Maire, André Bergeron et Jean Bornard, M. Henri Krasucki va quitter, à la fin de janvier 1992, lors du prochain congrès de la CGT, l'avant-scène syndicale. Sans surprise. Le secrétaire général de la CGT a annoncé officiellement le 15 avril qu'il ne briguerait pas de quatrième mandat, précisant que sa décision n'avait *« aucun caractère politique mais tout simplement des raisons naturelles et évidentes »*. Agé de soixante-sept ans, M. Krasucki entend pourtant *« poursuivre »* sa participation à la vie de la CGT, tout en restant au bureau politique du PCF et à la vice-présidence de la Fédération syndicale mondiale.

A première vue, le bilan de l'ère Krasucki (juin 1982-janvier 1992) est globalement négatif. Sur une période de dix ans (1977-1987), la CGT a perdu officiellement plus de la moitié de ses effectifs, soit près de 1 300 000 adhérents ! Aux élections aux comités d'entreprise, son score est tombé de 32 % en 1981 à 25,1 % en 1989. Son influence s'est affaiblie tandis que son alignement sur le PCF s'est accentué. Malgré les journées d'actions à répétition, sa capacité de mobilisation s'est largement réduite. Dans bien des occasions, elle s'est placée, résolument et même obstinément, hors du jeu social.

Pourtant, le déclin de la CGT, amorcé avant 1982, n'est que le reflet de celui du syndicalisme, et M. Krasucki a fait montre de beaucoup plus de qualités que ses médiocres prestations télévisées n'en laissaient deviner : intelligence brillante, esprit cultivé, il fut un tacticien rigoureux, un négociateur expérimenté. Il a su analyser très vite la crise du syndicalisme sans rechigner à l'autocritique et en ouvrant la voie au « syndicalisme de proximité ». Tombeur de M. Georges Séguy, symbole de l'ouverture, placé sous la surveillance de plus dur que lui en 1985, il a souvent tenté d'occuper une position médiane, en veillant à maintenir certaines formes de débat.

La succession de M. Krasucki est quasiment réglée. Mais le choix sera important, car la CGT doit reconquérir son audience, son influence, ou au moins stopper l'hémorragie, et retrouver une place dans le jeu social, quitte à être moins systématique. Bref, elle doit tirer les leçons des changements intervenus à l'Est. M. Louis Viannet, cinquante-huit ans, déjà numéro un *bis*, est le mieux placé. Membre du bureau politique du PCF, où il est parmi les fidèles de M. Marchais, ce que n'était plus « Krasu », il pourrait assurer une transition avant qu'en 1995 ou après M. Alain Obadia, quarante et un ans, dirigeant de l'UGICT, prenne la relève. Pour l'heure, la CGT est sans doute encore trop ouvriériste pour accepter d'être dirigée par un cadre.

MICHEL NOBLECOURT

Les négociations financières internationales et l'inauguration de la BERD

Tokyo s'oppose à Washington à propos de la dette polonaise

Parmi les questions évoquées dimanche soir 14 avril à Londres – lors de la réunion du groupe des sept pays les plus industrialisés (G7) qui avait précédé l'inauguration de la BERD – figurait le problème des dettes des pays en développement et des pays de l'Est. Et c'est sur ce problème, autant, semble-t-il, que sur la participation financière aux frais de la guerre du Golfe (*le Monde* du 16 avril) que les représentants des Etats-Unis et du Japon se sont affrontés.

La presse anglo-saxonne s'est fait l'écho d'une longue conversation qui opposa dimanche soir, avant le dîner officiel des pays du G7, MM. Nicholas Brady, secrétaire au Trésor américain, et Ryutaro Hashimoto, ministre japonais des finances. Les deux hommes se seraient faits des reproches mutuels, l'Américain assurant que Tokyo n'avait pas versé toute la contribution promise pour la guerre du Golfe, le Japonais s'en défendant et critiquant la façon dont Washington s'était comporté dans le traitement de la dette polonaise.

Le 20 mars dernier, à l'occasion de la visite du président Lech Walesa à Washington, les Etats-Unis avaient annoncé qu'ils effaçaient 70 % des emprunts publics contractés par la Pologne auprès d'eux. Cette décision allait plus loin que l'annulation de 50 % de la dette publique polonaise arrêtée cinq jours plus tôt par le Club de Paris, l'organisation qui regroupe l'ensemble des Etats créanciers. M. Pierre Bérégovoy, notamment, avait critiqué cette décision bilatérale, assurant que si certains faisaient plus et d'autres moins le résultat ne serait pas bon.

C'est une critique en trois points qu'a reprise M. Hashimoto : une tel comportement encouragera les autres pays débiteurs à demander de pareils abandons ; les Etats-Unis se contredisent puisqu'ils avaient toujours insisté pour que les pays endettés honorent leurs engagements ; il est à craindre que ce changement d'attitude – qui s'explique par des raisons politiques – n'ouvre une nouvelle période au cours de laquelle les remises de dettes se feront sur des bases bilatérales et selon des critères qui n'auront plus rien d'économiques. Tout en reconnaissant que son premier ministre, M. Toshiki Kaifu, s'était engagé à accorder de nouveaux crédits à la Pologne, M. Hashimoto aurait déclaré que la décision du Club de Paris avait créée une situation nouvelle. Selon le *Financial Times*, M. Hashimoto n'aurait annoncé aucune date pour de nouveaux prêts, ajoutant même qu'il n'y aurait peut-être pas de nouveaux prêts.

Les Etats-Unis freinent les ardeurs européennes sur la reconstruction de l'Est

Le souhait de M. Jacques Attali, président de la BERD, de faire de l'inauguration, à Londres du 15 au 17 avril, de cette nouvelle institution financière une grande rencontre internationale a en partie été exaucé, mais l'agitation propre à ce genre de réunion n'a pas masqué les divergences sur les priorités : redémarrage de la croissance des pays industrialisés ou soutien effectif aux réformes économiques des pays de l'Est.

LONDRES

de notre envoyée spéciale

M. Jacques Attali souhaitait faire de l'inauguration de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) dont il est le président, une grande rencontre financière internationale, d'ampleur comparable à celle qui se tient chaque année en septembre à l'occasion de l'assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Il y est en partie parvenu. Dîner des représentants du groupe des sept pays industrialisés la veille de la réunion, salle de presse enfiévrée, discussions polyglottes dans les couloirs... On retrouvait l'ambiance de Washington en ce lundi 15 avril avec, en prime, un petit soleil londonien, et un groupe d'habitués où quelques invités supplémentaires – les représentants des pays de l'Est – jetaient un brin de nouveauté et d'imprévu.

En gestation depuis dix-huit mois, la BERD a donc prouvé son existence, bénie par la trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement présents aux cérémonies d'inauguration. Dix-huit mois, c'est court pour mettre en place un nouvel organisme financier international, même si son champ d'action est limité à une zone géographique précise, en l'occurrence l'ancienne Europe de l'Est. Pourtant, durant ce laps de temps, le contexte politique et économique a considérablement changé à l'Est.

La métaphore de la jeune fiancée

A travers les discours laudateurs sur la mise au monde de la première institution réunissant les deux parties de l'Europe, des signes d'inquiétude ont souvent percé. Ainsi, dans son discours, M. François Mitterrand a-t-il souligné la fragilité des nouvelles démocraties de l'Est et le risque de désintégration qu'elles encourent si les réformes économiques n'avancent pas suffisamment vite au goût des populations. *« Si les difficultés économiques et sociales s'aggravaient dramatiquement et que ces pays étaient laissés à leur sort, ils atteindraient le niveau de développement souhaité, mais au bout de combien de temps ? Rapidement, leurs nouvelles institutions démocratiques seraient menacées »*, a déclaré le président français.

« Nous aurons ensemble à affronter une tâche extrêmement complexe, où se mêleront les exigences financières, les nostalgies nationales, les ambitions particulières. Si l'on n'y prend garde, menaceront chômage, récession, xénophobie et intolérance », a affirmé pour sa part M. Attali, avant de dédier cette journée à *« Von Stauffenberg et Jean Moulin, Benes et Masaryk, Garcia Lorca et Sakharov »*.

Intervenant à la table ronde organisée pour les chefs d'Etat lundi après-midi, à Lancaster House, le président yougoslave, M. Ante Markovic (qui devait rencontrer M. Mitterrand en tête-à-tête), s'est inquiété de la montée des tensions sociales, en raison desquelles *« les aspirations légitimes à l'expression d'une identité nationale tendent à dégénérer en chauvinisme anachronique »*. Son propre pays n'est-il pas actuellement en pleine décomposition ?

La BERD doit contribuer à améliorer le niveau de vie en Europe de l'Est de sorte qu'un jour tous les Etats du continent puissent appartenir à une même zone politique et économique. Les dirigeants de l'ancienne Europe socialiste ont rappelé qu'ils étaient déjà candidats à une adhésion à la CEE, le premier ministre polonais, M. Jan Krzysztof Bielecki, allant jusqu'à utiliser l'image d'une jeune fille qui fera tout pour être sûre de plaire à son futur mari. Mais il faudra sans nul doute attendre longtemps pour que l'Europe parle d'une seule voix, et certains actionnaires non européens de la Banque n'ont pas hésité à freiner les ardeurs de leurs collègues. Ainsi, le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, a-t-il affirmé que les Etats-Unis ne peuvent se contenter de négocier avec l'Europe sur la base du plus petit commun dénominateur entre ses membres, ni de négocier d'abord avec la Communauté puis avec chacun des Etats. Clairement, les interventions de M. Brady contrastaient avec celles des dirigeants européens. Pour lui, *« le besoin le plus urgent, à l'heure actuelle, est celui d'une croissance forte et non inflationniste dans le monde industriel »*, car, autrement, les besoins financiers nécessaires à *« l'Europe de l'Est, l'unification allemande, l'Amérique latine et la reconstruction du Proche-Orient »* ne pourront être satisfaits.

FRANCOISE LAZARE

Le débat sur la retraite à l'heure du Livre blanc

II. – Le double langage

Le débat sur l'avenir des retraites, qui pose un problème d'arbitrage entre générations (*le Monde* du 16 avril), n'est pas toujours synonyme de « parler vrai ». L'Etat comme les partenaires sociaux ou les assureurs sont souvent tentés d'utiliser un double langage.

La plupart des syndicats de salariés ont répondu avec un silence éloquent à l'idée d'organiser un *« Grenelle des retraites »* lancée en novembre 1990 par M. Michel Rocard. Alors que la CGT refuse par avance la moindre adaptation, les autres confédérations tiennent un discours parfois équivoque. Selon elles, considérer que les régimes de base risquent de connaître des difficultés croissantes de financement relève de l'exagération, voire de la *« dramatisation intéressée »*. En revanche, leurs dirigeants admettent en privé que les problèmes sont réels mais que la surenchère des plus *« durs »* – entendre FO et la CGT, – voire l'état d'esprit de leurs propres adhérents les incitent, pour le moment, à *« dégager en touche »*.

Curieusement, la pratique syndicale est sensiblement différente dans les caisses de retraite complémentaire (ARRCO et AGRIC) gérées par les partenaires sociaux. Depuis plusieurs années, ces organismes n'ont pas hésité à accroître les cotisations et à ralentir la hausse des prestations afin de s'adapter à leur environnement. Or, un *« Grenelle des retraites »* n'aurait pas d'autre objectif que d'appliquer les mêmes principes aux régimes de base...

Ces derniers, pourra-t-on rétorquer, se trouvent sous la tutelle de l'Etat. Mais les syndicats comme le patronat n'ont nullement l'intention d'y exercer, comme le suggèrent les textes, la réalité du pouvoir, car il leur faudrait s'impliquer dans l'équilibre des comptes. *« Depuis dix ans, le report des décisions est permanent. Nous avons un problème manifeste dans le domaine des retraites, mais je ne peux le dire que maintenant »*, se lamentait récemment M. Roger Meudec (CFE-CGC), quelques jours après le terme de son mandat à la présidence de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS).

Avancer en terrain découvert

Force est toutefois d'admettre qu'il n'est pas aisé pour un syndicaliste d'expliquer à ses mandants que les dépenses de retraite doivent être stabilisées et, plus difficile encore, d'avancer en terrain découvert des propositions en ce sens. Dernière contradiction : les syndicats, qui ne trouvent pas de mots assez durs pour critiquer les régimes par capitalisation, trouvent parfaitement naturel que leurs propres organismes de retraite complémentaire en proposent, bien qu'à une échelle modeste, au public.

Le patronat, lui non plus, n'a pas un discours dénué d'ambiguïtés. Partisan déclaré d'un allongement de la durée de cotisation des salariés, il n'en reste pas moins très demandeur de formules de cessation anticipée d'activité, qui permettent de réduire *« en douceur »* les effectifs. D'autre part, le CNPF, cogestionnaire des régimes complémentaires, reste divisé sur la place à réserver à la capitalisation et les représentants de l'assurance ont parfois le sentiment de ne pas être parfaitement compris.

De son côté, le gouvernement tient un discours hardi tout en préparant ses arrières. Après M. Jacques Chirac, qui avait organisé en 1987 des *« états généraux »* consacrés à l'ensemble des régimes de sécurité sociale, M. Rocard a décidé lui aussi d'ouvrir le dossier des retraites. La démarche est courageuse : les pouvoirs publics s'engagent de leur propre initiative dans un débat à hauts risques qui englobera tous les régimes et, pour la première fois, évoquent la perspective de réformes forcément impopulaires. Or, si le Livre blanc devrait rappeller la fragilité des régimes de base et avancer quelques pistes déjà bien connues (concernant la durée de cotisation et le calcul du salaire de référence), les pouvoirs publics n'iront pas forcément au bout de leur logique. En fait, tout dépendra de la capacité des partenaires sociaux à franchir le Rubicon. A moins que les conditions d'un consensus soient clairement réunies, le gouvernement a en effet prévenu qu'il ne prendra pas unilatéralement des décisions qui, assure-t-il pourtant, s'imposent.

Cette circonspection, qui risque d'apparaître en décalage par rapport au constat « réaliste » dressé par le Livre blanc, peut faire planer un doute sur la détermination des pouvoirs publics. En janvier 1990, le premier ministre n'affirmait-il pas que *« dans vingt ans, le système* [des retraites] *va sauter et il y a de quoi faire sauter les cinq ou six gouvernements qui seront amenés à s'en occuper »* ? L'attitude du gouvernement à l'égard des régimes placés sous sa responsabilité directe (caisses de retraite de la SNCF, d'EDF-GDF, pensions des fonctionnaires) aura valeur de test. Enfin, l'équipe gouvernementale verse parfois dans la facilité lorsque, tout en reconnaissant la nécessité de développer l'épargne, elle agite non sans une certaine complaisance le chiffon rouge de la capitalisation, avec un succès garanti au sein du Parti socialiste. Quant à la réduction de 1,05 point de la cotisation salariale d'assurance-vieillesse intervenue en février avec la contribution sociale généralisée (CSG), elle n'avait pas une valeur pédagogique évidente.

Pour leur part, les assureurs jouent sur plusieurs registres avec une habileté consommée. Compte tenu de leur faible implantation sur le marché français de la retraite, ils n'ont rien à perdre et se présentent comme une formule complémentaire et non concurrente face aux régimes par répartition. Ce qui ne les empêche pas de développer par ailleurs des campagnes mettant en doute la pérennité de ces derniers. Sans trop le dire, les assureurs comptent fermement sur l'harmonisation européenne pour faire avancer la cause de la capitalisation. Avec un intérêt particulier pour le segment couvert par les cotisations non-obligatoires des caisses de retraites des cadres.

JEAN-MICHEL NORMAND

Prochain article :

Les délicates solutions étrangères

Les agents d'EDF-GDF recevront 2 262 francs en moyenne au titre de l'intéressement

Les agents d'Electricité et de Gaz de France recevront, en moyenne, une somme de 2 262 francs au titre de l'intéressement pour 1990, ont annoncé lundi 15 avril les dirigeants des deux établissements, à l'occasion d'une rencontre organisée par l'AJIS (Association des journalistes de l'information sociale).

Premières entreprises publiques à mettre au point des modalités d'intéressement, EDF (119 000 salariés) et GDF (27 000 salariés) vont verser une somme de 174 millions de francs au personnel, correspondant à 1 154 francs en moyenne par agent, au titre de l'intéressement *« centralisé »*. A cette somme s'ajoutera une seconde part accordée au titre de l'intéressement *« décentralisé »*, qui dépend des efforts réalisés *« sur le terrain »* pour diminuer les coûts.

Dans 162 unités sur 171, syndicats et direction se sont mis d'accord sur les critères utilisés, et une prime de 1 108 francs, hiérarchisée pour moitié, sera distribuée. Selon la direction, 62 % du personnel a placé la totalité de son intéressement sur des plans d'épargne-entreprise.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

OBJET : Autoroute A 64 – section Pinas – Martres-Tolosane
Bretelle du val d'Aran

Les préfectures de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées communiquent :

L'enquête publique relative à :
– l'utilité publique des travaux de l'autoroute A 64 entre Pinas et Martres-Tolosane, de la bretelle du val d'Aran et du barreau de Saint-Gaudens,
– ainsi que la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes de Saint-Laurent-de-Neste dans les Hautes-Pyrénées, Saint-Gaudens et Clarac dans la Haute-Garonne,
qui devait se tenir du 27 mars 1991 au 26 avril 1991 inclus, aura lieu du 15 avril 1991 au 15 mai 1991 inclus, car elle concerne aussi la commune de Beauchalot.

Elle est ouverte dans les formes prévues par le code de l'expropriation.

Un dossier restera déposé au siège des mairies de :
– Département des Hautes-Pyrénées : Cantaous, Saint-Laurent-de-Neste, Saint-Paul, Mazères-de-Neste ;
– Département de la Haute-Garonne : Montréjeau, Ausson, Ponlat-Taillebourg, Clarac, Bordes-de-Rivière, Huos, Gourdan-Polignan, Seilhan, Villeneuve-de-Rivière, Saint-Gaudens, Landorthe, Estancarbon, Savarthès, Saint-Médard, Beauchalot, Castillon-de-Saint-Martory, Lestelle-de-Saint-Martory, Saint-Martory, Montsaunès, Roquefort-sur-Garonne, Mazères-du-Salat et Martres-Tolosane,
pendant 31 jours entiers et consécutifs du 15 avril 1991 au 15 mai 1991 inclus, où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituelle des mairies concernées.

Les réclamations éventuelles pourront être :
– soit consignées sur les registres à feuillets non mobiles ouverts à cet effet ;
– soit adressées par écrit, pendant la même période, au président de la commission d'enquête siégeant aux mairies de Saint-Laurent-de-Neste, Clarac, Saint-Gaudens et Martres-Tolosane ;
– soit présentées directement à la commission d'enquête composée comme suit :

Président : M. Jean BARADAT, ingénieur, retraité.
Membres : M. Robert Turro, expert conseil en bâtiments et travaux publics,
M. Michel Sablayrolles, géomètre,
M. Hervé Teychene, architecte,
M. Jean Cramaussel, inspecteur central des domaines en retraite,

qui assureront ensemble ou à tour de rôle les permanences dans les quatre mairies suivantes : Saint-Laurent-de-Neste, Clarac, Saint-Gaudens et Martres-Tolosane, aux jours et heures ci-dessous :
– le 15 avril 1991 de 14 heures à 17 heures,
– le 26 avril 1991 de 14 heures à 17 heures,
– le 14 mai 1991 de 9 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 17 h 30.

En outre, le 15 mai 1991, la commission plénière siégera à la mairie de Saint-Gaudens, de 9 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 17 h 30.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête, qui devront être rendus avant le 15 juin 1991, seront tenus à la disposition du public pendant un an aux préfectures de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, aux sous-préfectures de Muret, de Saint-Gaudens et de Bagnères-de-Bigorre, au tribunal administratif de Toulouse et dans l'ensemble des mairies concernées par cette opération.

Ils pourront également être communiqués à toute personne physique ou morale qui en formulera la demande au préfet de la Haute-Garonne, direction de l'administration générale, 1er bureau, ou au préfet des Hautes-Pyrénées, direction de l'administration générale et des collectivités locales, bureau du contrôle de légalité et du contentieux.

Toulouse, le 19 mars 1991.
Le préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne.
Pour le préfet, le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne :
Jean-Claude PRAGER.

Tarbes, le 19 mars 1991.
Le préfet des Hautes-Pyrénées.
Pour le préfet et par délégation, le secrétaire général :
Jean-Marie LENZI.

هكذا من الاصل

■ australie ■

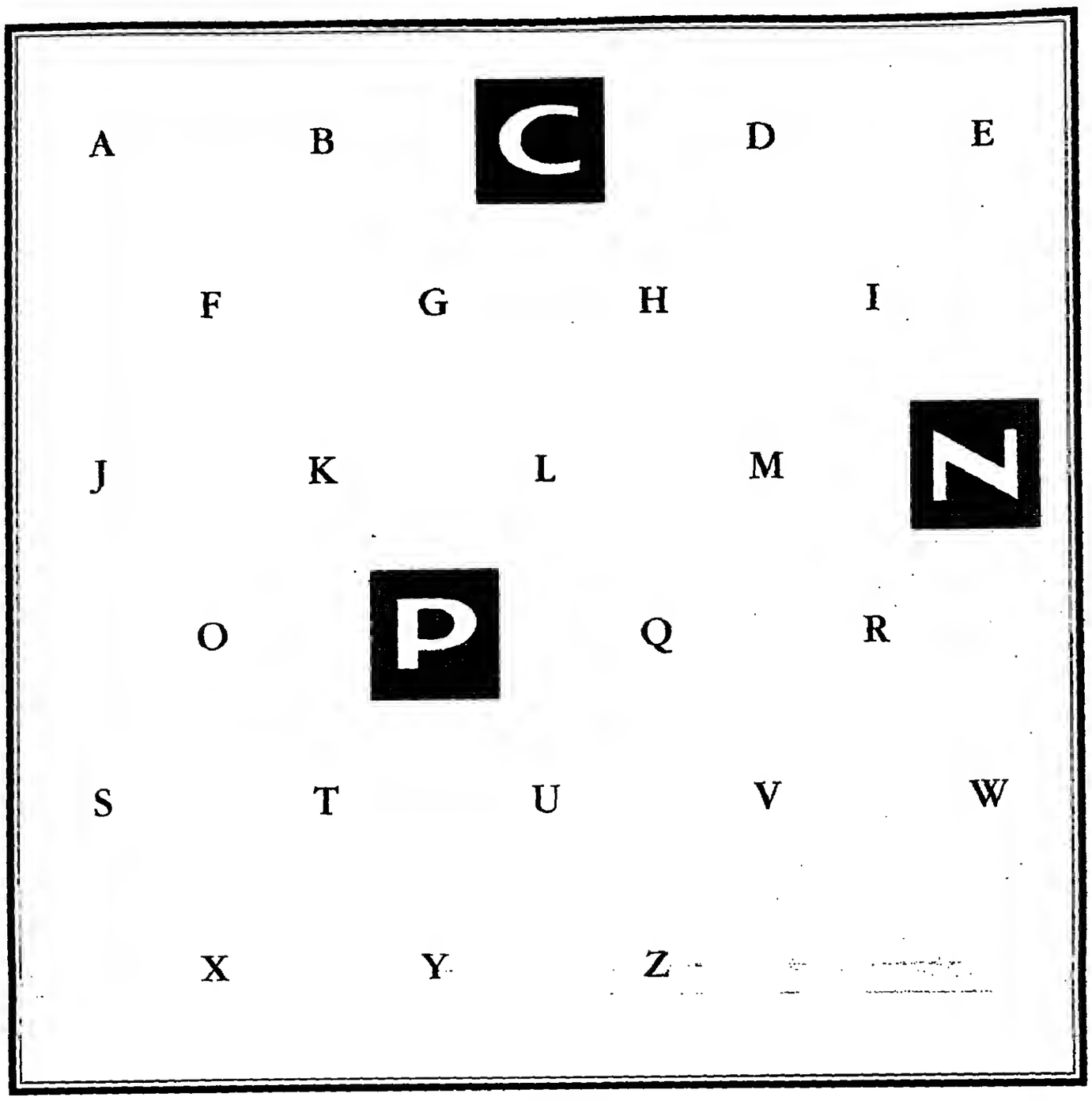

DANS CET ALPHABET SE CACHE
L'ASSUREUR-VIE D'UN FRANÇAIS SUR TROIS.

CNP ASSURANCES

LA CNP EST L'UN DES TOUT PREMIERS ASSUREURS DE PERSONNES. AUJOURD'HUI, GRÂCE À ELLE, UN FRANÇAIS SUR TROIS A DES CONTRATS D'ASSURANCE PARFAITEMENT ADAPTÉS À SES BESOINS (ÉPARGNE, RETRAITE, PRÉVOYANCE, COUVERTURE D'EMPRUNT, COMPLÉMENT MALADIE...), QU'IL SOIT ASSURÉ À LA POSTE, AU TRÉSOR PUBLIC, À L'ECUREUIL OU PAR L'INTERMÉDIAIRE DE SON EMPLOYEUR, DE SA MUTUELLE OU DE SON ORGANISME DE PRÊTS. CNP : TROIS LETTRES SYNONYMES DE CONFIANCE, CONSEIL ET COMPÉTENCE.

VIVEZ BIEN ASSURÉ

ÉCONOMIE

Des prévisions pessimistes sur la croissance et le chômage

Le gouvernement à rude épreuve

Suite de la première page

Cette période difficile va durer longtemps. Elle pourrait se prolonger jusqu'à l'été 1992, alors même que la croissance économique aura retrouvé depuis des mois un rythme plus vif.

Situation paradoxale : le pays va voir les difficultés s'accumuler alors que la crise du Golfe s'est terminée sans avoir eu les effets désastreux qu'on pouvait craindre. Les prix du pétrole notamment, après une brève flambée, sont revenus à des niveaux plus que raisonnables. Quant aux prix des matières premières, leur raffermissement depuis le mois de février n'efface pas – loin s'en faut – le recul des années précédentes. La récession économique qui s'est abattue sur le continent nord-américain provoquant – sauf en Allemagne – un ralentissement d'activité en Europe, cette récession touche probablement à son terme.

Quant à l'inflation, qui a longtemps posé d'énormes problèmes à la France, sa maîtrise est maintenant assurée. A partir de l'été, le rythme de hausse annuelle des prix de détail pourrait être inférieur à ce qu'il est en Allemagne. Un résultat assez remarquable (1) que personne n'aurait imaginé il y a dix ans et qui permet depuis peu à notre pays de bénéficier de taux d'intérêt à court terme équivalents aux taux allemands, alors qu'un écart de trois points les séparait encore fin 1988. Une bonne impression d'ensemble, confirmée par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), qui, dans le rapport qu'elle publiera prochainement sur la France, ne ménage pas les compliments.

Ajustement douloureux

Le paradoxe, qui voit les difficultés s'accumuler alors même que s'amorce une période meilleure, n'a rien d'exceptionnel et n'est pas propre à la France. Ce que les économistes appellent *« cycle de productivité »* rend compte du décalage qui existe presque toujours, dans un premier temps, entre une activité qui se ralentit et une demande qui reste forte, incitant les entreprises à continuer d'embaucher.

La croissance économique n'a pratiquement pas cessé de se ralentir depuis 1989, et les chiffres montrent que le freinage a été important : + 1,2 % pour la production industrielle l'année dernière, après + 5,2 % en 1989 ; + 2,7 % pour la production nationale totale après + 4,1 % en 1989. Or, l'année dernière, les créations d'emplois ont été presque aussi nombreuses qu'en 1989 : + 240 000 après + 270 000. C'est l'effacement de ce décalage que nous allons maintenant vivre dans la difficulté.

Au fur et à mesure que se ralentissent jusqu'à devenir nuls les progrès de productivité (2), les coûts des entreprises augmentent et leurs résultats financiers se détériorent.

C'est ce qui s'est passé en 1990, année au cours de laquelle le partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits a été moins favorable aux sociétés. Ce n'est pourtant qu'à partir du second semestre qu'a vraiment commencé l'ajustement des effectifs après une période d'embauche exceptionnellement favorable qui a duré de 1987 à 1989, ajustement d'autant plus long et retardé que les chefs d'entreprise – pas plus, il est vrai, que les économistes – n'avaient clairement perçu fin 1989 – début 1990 le ralentissement conjoncturel en cours. La crise du Golfe a joué comme un révélateur et risque maintenant d'exagérer les corrections.

On peut craindre que le nombre des chômeurs n'augmente d'au moins 100 000 d'ici un an. Déjà, de grands noms comme Bull, Michelin, Thomson, Rhône-Poulenc, IBM ou Valeo ont annoncé de nombreuses suppressions d'emplois. Mais là ne s'arrêtent pas les dégâts de l'ajustement. En se ralentissant, la croissance économique crée moins de richesses, tarissant les prélèvements publics qui en dépendent tous plus ou moins directement.

Ainsi les impôts et les cotisations sociales prélevés par l'Etat et la Sécurité sociale n'équilibrent-ils plus l'ensemble des dépenses budgétaires et les prestations sociales. Un point de croissance économique perdu représente 30 milliards de francs de moins de prélèvements publics. C'est dire que même si le taux de croissance de 2 % retenu par le gouvernement pour cette année se réalisait (ce qui implique déjà une reprise à l'été), le manque à gagner serait de 60 milliards de francs pour le secteur public (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) si l'on se reporte à 1989, année au cours de laquelle l'expansion avait atteint 4 %. Soixante milliards de francs en moins, c'est dix fois ce que rapporte l'impôt de solidarité sur la fortune ou la moitié des intérêts qu'a dû payer l'Etat en 1990 sur sa dette publique.

Le déficit du budget de l'Etat n'a cessé de se réduire depuis 1986, année où il atteignait 145 milliards de francs. En 1990, ce chiffre a été ramené à 93,4 milliards de francs. Pour 1991, le gouvernement s'était fixé 80,7 milliards de francs. Mais cet objectif apparaît d'ores et déjà totalement hors d'atteinte. Les dépenses progressent en effet plus vite que prévu, conséquence des nombreuses politiques entreprises par M. Michel Rocard depuis son arrivée à Matignon (enseignement, RMI, renouveau du secteur public...), alors que les impôts – la TVA et l'impôt sur les bénéfices des sociétés, notamment – rentrent moins bien qu'escompté.

Au rythme où vont les choses, le déficit budgétaire pourrait atteindre 120 milliards de francs en fin d'année. Quant aux comptes de la Sécurité sociale, la croissance des dépenses de maladie et de vieillesse est telle que le déficit du régime général pourrait atteindre une vingtaine de milliards de francs si aucune mesure n'était prise. Telles sont les retombées tardives d'une croissance économique ralentie.

Le gouvernement peut-il laisser aller les choses en attendant la reprise économique et ses dividendes, qui ne réapparaîtront pas avant un an ? La tentation doit être forte au sein du gouvernement. Mais, faute d'être corrigées rapidement – sinon complètement – les dérives actuelles s'aggraveraient, détériorant l'image de sérieux que la France s'est taillée depuis 1985 sur la scène internationale. Serait alors remis en cause le consensus qui, de la droite à la gauche, s'est peu à peu réalisé sur la politique économique : priorité accordée à la désinflation, appartenance à une zone européenne de stabilité des changes. Que les efforts faits par la France depuis huit ans pour s'aligner sur l'Allemagne n'aient plus la même réussite et c'est peut-être toute la politique d'intégration européenne qui en serait ébranlée.

Si l'on voit bien les dangers qu'encourrait le pays à trop négliger des déficits en train de se creuser, il apparaît plus difficile de savoir comment les corriger.

La mauvaise solution

Non seulement M. Rocard n'a pas les coudées franches – faute d'une majorité stable à l'Assemblée nationale, faute aussi d'un Parti socialiste collaborant sans arrière-pensées avec lui – mais les solutions classiques à mettre en œuvre (hausse d'impôts ou de taxes) risquent indirectement d'aggraver le chômage. On a parlé d'un impôt guerre, puis d'un impôt récession pour empêcher le déficit budgétaire de s'élargir. Mais serait-il très judicieux de freiner davantage une demande intérieure en plein ralentissement ? En d'autres termes, faut-il prendre le risque de prolonger la période actuelle de faible croissance pour redresser les comptes de l'Etat ? (3).

Faut-il, par ailleurs, comme l'envisageait le gouvernement, relever les taxes sur l'essence, au risque de peser sur l'indice des prix, un indice qui, déjà à la rentrée prochaine, subira les effets (4) d'un relèvement de 15 % des prix du tabac sans compter les retombées inflationnistes d'un dollar plus cher ? Plus d'inflation, ce sont des hausses de salaires supplémentaires, puis, au bout de quelques mois, de nouvelles hausses des prix à travers les « services » qui comme les cafés, restaurants, blanchisseries, réparations... sont très sensibles aux relèvements des rémunérations. Le couple prix-salaire ainsi bouclé, c'est la compétitivité française sur les marchés étrangers qui se trouve affaiblie et le chômage qui risque d'augmenter davantage.

Le même raisonnement vaut pour les comptes de la Sécurité sociale, dont le rééquilibrage, par le seul effet d'augmentation des cotisations, aurait pour conséquence de réduire d'autant les rémunérations réellement perçues par les salariés. Difficile de faire accepter aux Français l'idée que leur pouvoir d'achat augmente grâce aux seules prestations maladie et retraite, alors que leurs salaires nets stagnent, ou presque, sous le poids de prélèvements sociaux croissants, comme cela a été le cas pendant la décennie qui vient de s'écouler, à la seule exception de l'année 1990.

De ce point de vue, la politique d'alourdissement des prélèvements obligatoires, menée après les deux chocs pétroliers de 1974 et 1980, semble bien avoir été néfaste, affaiblissant le dynamisme économique, appauvrissant les entreprises et les ménages, incitant aux revendications salariales.

Si des augmentations d'impôts, de taxes ou de cotisations impliquent trop de risques dans la conjoncture actuelle, des économies de dépenses n'auraient probablement pas les mêmes inconvénients. Mais elles seraient, elles aussi, très impopulaires dans la mesure où l'on voit mal comment MM. Rocard et Bérégovoy pourraient éviter de toucher aux gros postes budgétaires, c'est-à-dire aux rémunérations et aux créations d'emplois dans la fonction publique, ou, sur un autre plan, aux aides importantes apportées au logement. L'impopularité sera aussi grande quand le gouvernement s'engagera vraiment à économiser sur les dépenses sociales, notamment en limitant les remboursements.

Comme il est sans doute impossible – et probablement peu souhaitable – d'économiser suffisamment pour rééquilibrer rapidement les comptes publics, le gouvernement devra accepter pendant un an ou deux un certain gonflement du déficit budgétaire. La France a de la chance puisque l'Allemagne se trouve dans une situation semblable, connaissant même, du fait de la réunification, des dérives beaucoup plus fortes.

Mais ce répit qui nous est laissé par le voisin d'outre-Rhin ne durera que quelques années. D'ici là, la France aurait tout intérêt à accomplir d'utiles réformes de structures, notamment dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la formation. Ces réformes que l'OCDE reproche à la France de n'avoir pas accomplies.

ALAIN VERNHOLES

(1) Résultat aidé, il est vrai, par une forte hausse des taxes indirectes (sur les carburants notamment) qui provoquera outre-Rhin, en juillet une hausse supplémentaire de l'indice des prix de l'ordre de trois quarts de point.

(2) La productivité apparente du travail est le rapport de la valeur ajoutée (la production) au nombre des personnes employées. Pour l'industrie manufacturière (hors énergie), la productivité a totalement stagné en 1990 et ce pour la première fois depuis dix ans.

(3) Voir à ce sujet l'intéressante analyse de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), numéro 84.

(4) Le relèvement du prix du tabac entraînera une hausse supplémentaire de l'indice des prix comprise entre 0,2 et 0,3 point, ce qui, au rythme actuel de l'inflation en France, équivaudra à un treizième mois de hausse de l'indice.

L'INSEE n'envisage pas de reprise avant l'été

L'INSEE n'est pas très optimiste sur les chances d'une franche accélération de la croissance avant l'été. Réactualisant l'analyse de conjoncture faite au tout début de mars (*le Monde* du 8 mars), l'institut écrit dans un « Point conjoncturel » publié mardi 16 avril : *« L'économie française, dont l'évolution récente est parallèle à celle de ses principaux partenaires hors Allemagne, est tributaire du mouvement de l'économie mondiale. Les signes avant-coureurs d'une reprise de cette dernière restent limités. Il est probable que la croissance française en 1991 sera insuffisante pour éviter une détérioration du marché du travail »*.

La production industrielle en France continue de baisser et, selon l'INSEE, *« au deuxième trimestre, elle reculerait à nouveau, mais sans aggravation globale, entraînant une baisse de l'ordre de 1,5 % en glissement sur l'ensemble du premier semestre »*. Du coup, et grâce aux services qui *« vont constituer le principal soutien de la croissance avec, dans une moindre mesure, le bâtiment »*, la croissance du PIB marchand (produit intérieur brut) *« serait engagée sur un rythme annuel proche de 1,5 % »*. Malgré la poursuite des pertes d'emplois dans l'industrie, le taux de chômage *« pourrait rester proche du niveau atteint au cours du mois de février, principalement grâce à une montée en charge vigoureuse de la politique de l'emploi au second trimestre »*, l'INSEE faisant allusion aux contrats emplois solidarité, qui devraient passer de 300 000 à 400 000. Cet effort des pouvoirs publics n'écarte cependant pas la menace d'un chômage aggravé.

Au chapitre des éléments favorables, l'INSEE note qu'il n'existe pas de tensions inflationnistes en France, du fait notamment du ralentissement de la demande intérieure, les ménages ayant tendance à épargner davantage. L'INSEE prévoit donc une hausse des prix de détail de 1,5 % au premier semestre après 1,7 % au second semestre 1990. Le déficit commercial, quant à lui se stabiliserait à 25 milliards de francs pendant la première partie de l'année.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 15 et mardi 16 avril :

DES DÉCRETS

– N° 91-360 du 10 avril 1991 relatif aux appellations d'origine des fromages.

– N° 91-361 du 12 avril 1991 relatif à la nomination des représentants de l'Etat au conseil d'administration de certaines sociétés d'économie mixte et de certains établissements publics d'outre-mer.

– N° 91-362 du 10 avril 1991 relatif à la remise forfaitaire sur la retenue pour pension instituée au profit des fonctionnaires affiliés à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales.

UN ARRÊTÉ

– Du 15 avril 1991 portant nomination au Conseil national des villes et du développement social urbain.

LA GRANDE ÉCOLE DE COMMUNICATION
3ème cycle
sur concours à Bac + 4.
Durée des études : 1 an.
2ème cycle
sur concours à Bac + 2.
Durée des études : 2 ans.
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
SCIENCES COM
BP 67
44003 Nantes cedex 01
Tél. (16) 40 35 79 80
3615 code SCIENCESCOM
Sciences Com

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE Athena

Le conseil d'administration d'ATHENA, filiale holding d'assurances de PECHELBRONN, s'est réuni le 11 avril 1991 sous la présidence de Monsieur Guy VERDEIL, pour arrêter les comptes sociaux et prendre connaissance des comptes consolidés de 1990.

Les comptes sociaux de l'exercice 1990 font apparaître un résultat net de 182,4 millions de francs. La distribution d'un dividende de 181,7 millions de francs, en augmentation de 26% sur l'exercice précédent, sera proposée à l'assemblée générale des actionnaires convoquée le 5 juin 1991.

COMPTES CONSOLIDÉS

Chiffre d'affaires consolidé :	12 571 MF	+ 18,9%
Sociétés françaises	10 772 MF	+ 11,3%
assurances dommages	6 319 MF	+ 5,4%
assurances vie	4 453 MF	+ 20,9%
Sociétés étrangères	1 799 MF	NS
Résultat net (part du groupe)	752,6 MF	+ 3,1%

L'activité en France s'est développée à un taux nettement supérieur à celui du marché en branche Vie, le développement de la branche Dommages étant en ligne avec le marché. Malgré la forte aggravation de la sinistralité, particulièrement lourde en transports et en risques d'entreprises, le résultat de l'exercice est supérieur à l'année précédente.

La croissance des filiales étrangères prend en compte pour la première fois le chiffre d'affaires de la société DAPA acquise en début d'année 1990. Sans cette opération, la progression d'activité du groupe aurait été de 11,8%.

Le total du bilan du groupe atteint 42,7 milliards de francs dont 5,6 milliards de francs en capitaux propres comptables, avant distribution, et 33,7 milliards de francs en provisions techniques.

ACTIVITÉ DES FILIALES

PFA TIARD réalise un chiffre d'affaires de 4 475 MF, en progression de 5,2% et malgré un solde d'exploitation négatif, enregistre un résultat net de 311 MF, contre 321 MF en 1989. PFA VIE progresse de 23% en chiffre d'affaires (1 449 MF) et dégage un résultat net de 100 MF contre 82 MF l'exercice précédent.

Les sociétés GPA, Vie et IARD, réalisent au global un chiffre d'affaires de 3 278 MF, en augmentation de 14,3%. Leur résultat net s'établit à 367,5 MF contre 343 MF l'exercice précédent.

La LILLOISE, avec un chiffre d'affaires de 1 202 MF en légère progression, maintient son résultat net à 23,7 MF.

Trois sociétés récemment créées pour répondre à des besoins nouveaux du marché - ATHENA BANQUE, PROXIMA, COPARC - ont connu un développement rapide de leurs activités et des résultats positifs.

En raison des objectifs de développement assignés au groupe Athena, Monsieur Guy VERDEIL a fait connaître au conseil sa décision de se consacrer à la seule présidence de la holding. Il proposera aux conseils d'administration qui suivront les Assemblées générales des sociétés que Monsieur Jean-Philippe THIERRY, Président du GPA, prenne la présidence opérationnelle des sociétés PFA Vie et Tiard.

GROUPE WORMS & CIE

MARCHÉS FINANCIERS

Les perspectives d'une baisse des taux à Paris

Le recul du mark accroît la marge de manœuvre de la Banque de France

La baisse du mark à Paris, amorcée il y a trois semaines, s'est accélérée, le cours de la devise allemande revenant à un peu plus de 3,37 francs, au plus bas depuis le début de décembre 1990. La force relative du franc ouvre une marge de manœuvre pour une baisse des taux en France.

A l'origine de ce recul, on trouve les difficultés croissantes que rencontre la fusion économique des deux Allemagnes et les inquiétudes qu'éveillent, sur les frontières de l'Est, les convulsions politiques de l'URSS.

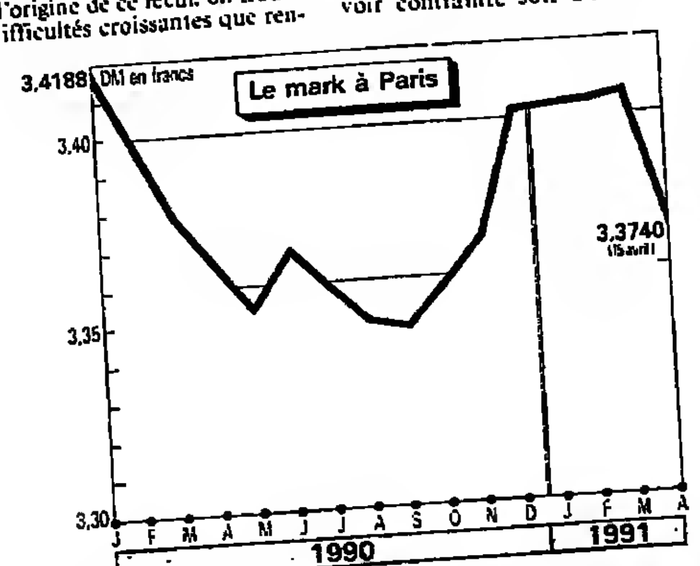

Le fléchissement de la monnaie allemande ne fait pas du tout l'affaire de la Bundesbank, dans la mesure où il renchérit le coût des produits importés et risque de relancer une inflation que pourraient alimenter les hausses des salaires arrachées par les syndicats de RFA.

S'il est vrai qu'un tel affaiblissement tirerait vers le bas l'ensemble des monnaies du système monétaire européen, il n'est pas trop mal accueilli, en revanche, par la Banque de France, dont la marge de manœuvre se trouve reconstituée, essentiellement dans le domaine des taux d'intérêt. On sait que le cours du mark peut varier réglementairement de 4,50 % entre le cours plafond de 3,43 francs et un cours plancher de 3,28 francs, soit 2,25 % de part et d'autre d'un cours pivot ou médian de 3,3538 francs. Lorsque ce cours se rapproche de son plafond, la Banque de France s'inquiète et peut se voir contrainte soit d'intervenir sur les marchés des changes, soit de relever ses taux directeurs pour défendre sa monnaie. Au contraire, si le cours du mark revient aux alentours de son cours pivot, ou même en dessous, notre institut d'émission retrouve la possibilité d'abaisser ses taux directeurs sans risquer d'affaiblir le franc.

Elle a déjà procédé, il y a trois semaines, à un tel abaissement en ramenant à 9 % le taux de ses pensions et elle pourrait récidiver bientôt. Bien plus, la Banque de France pourrait se désolidariser de la Banque fédérale d'Allemagne si cette dernière se trouvait contrainte d'élever à nouveau ses taux d'intervention, comme elle a commencé à le faire la semaine dernière.

FRANÇOIS RENARD

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOPAGRI

Le Conseil d'Administration, réuni le 28 mars dernier, sous la présidence de Monsieur HORPS, a arrêté les comptes pour l'exercice 1990, qui seront soumis le 14 mai 1991 à l'Assemblée Générale des actionnaires.

FAITS MARQUANTS

■ Niveau d'activité soutenu et internationalisation du portefeuille
1990 a été caractérisé par un niveau d'activité soutenu et par la poursuite de l'internationalisation du portefeuille : sur les 300 MF investis durant l'exercice, il a été consacré 40 % de ce montant à des participations de droit étranger, notamment dans le domaine agro-alimentaire.

	1990	1989
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	13 448	46 785
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	133 367	5 518
RÉSULTAT NET	146 815	41 302

■ Des résultats en forte croissance
Le bénéfice net s'élève à 146,8 MF contre 41,3 MF pour l'exercice précédent. L'actif net réévalué estimé de manière prudente, au 31 décembre 1990, est supérieur à 245 francs par action.

■ L'adoption du régime de SCR
Sopagri a décidé d'adopter avec effet rétroactif à 1990, le statut de Société de Capital-Risque, en raison des avantages fiscaux attachés au nouveau régime. Ceci ne modifiera pas la stratégie d'investissement de Sopagri.

■ Un dividende en forte augmentation
Il sera proposé à l'Assemblée Générale de mettre en distribution un dividende net de 7,00 F par action, en augmentation sur le dividende net de 4,50 F distribué l'exercice précédent, auquel s'ajoutera une distribution d'une action gratuite pour 10 anciennes.

SOPAGRI 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15
Tél. : 43 23 28 07

CFI compagnie foncière internationale

Le conseil d'administration de la CFI (Compagnie foncière internationale) du 10 avril 1991, après avoir arrêté les comptes de l'exercice 1990, a décidé de réunir les actionnaires le 6 juin 1991 en assemblée générale ordinaire et en assemblée générale extraordinaire.

COMPTES SOCIAUX : Le bénéfice net progresse de 13 % à 254,5 MF contre 225,3 MF pour l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'amélioration du résultat courant, qui passe de 116 à 139,7 MF.

COMPTES CONSOLIDÉS : Le résultat net consolidé (part CFI) ne ressort par contre qu'à 118,4 MF contre 335,3 MF l'an dernier. En 1989, des profits de caractère tout à fait exceptionnel avaient été enregistrés en Belgique pour 109 MF, alors qu'au contraire, cette année, il a paru prudent de constituer, pour deux filiales, des provisions qui ressortent à près de 118 MF.

DIVIDENDE : Le conseil, compte tenu de la nature conjoncturelle de ces provisions et de l'augmentation des résultats sociaux, a décidé de proposer à l'assemblée de porter le dividende net par action de 12 F à 13 F, soit une progression de plus de 8 %.

NEW-YORK, 15 avril ↑

Un fragile raffermissement

La première séance de la deuxième semaine d'avril a failli être de bonne qualité à New-York. Mais le mouvement de reprise qui s'était amorcé à l'ouverture a faibli, et en fin de journée l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à 2 833,17 avec un très modeste gain de 12,38 points (+ 0,44 %), après avoir un instant atteint la cote 2 957,18.

Le bilan général n'en a pas moins été relativement satisfaisant. Sur 2 058 valeurs traitées, 933 ont progressé, 664 ont baissé et 461 n'ont pas varié.

Selon les spécialistes, le petit coup de feu initial a été largement dû aux analyses sur graphiques, dont les courbes se relevaient à la moitié du mois d'avril. Mais il n'a pas fallu grand-chose pour le faire baisser d'intensité. L'annonce que la Réserve fédérale venait d'effectuer une ponction dans le circuit monétaire a quelque peu rafraîchi les opérateurs les mieux disposés. Finalement, il n'y eut que la fermeté des obligations qui ne gâchât point la séance en maintenant le frêle espoir qu'un assouplissement des conditions de crédit était encore possible pour sortir les Etats-Unis d'une récession qui, définitivement, n'en finit pas.

L'activité a diminué et 161,80 millions de titres seulement ont changé de mains, contre 198 millions vendredi dernier.

VALEURS	Cours du 12 avril	Cours du 15 avril
Alcoa	62 1/4	63 5/8
ATT	35 1/4	35 3/4
Boeing	47	46 5/8
Chase Manhattan Bank	17 5/8	18 7/8
Du Pont de Nemours	38 1/2	38 7/8
Eastman Kodak	41 1/2	41 1/8
Exxon	59 3/4	59 1/2
Ford	31 1/2	31 3/4
General Electric	73	74
General Motors	37	37
Goodyear	22 7/8	23 1/8
IBM	108 3/8	107
ITT	57 1/4	58
Mobil Oil	66 5/8	66 7/8
Pfizer	56 7/8	57 5/8
Schlumberger	59	58 7/8
Texaco	68 1/8	68 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	153 1/2	154
Union Carbide	17 1/8	17 1/8
USX	33 3/4	34 1/2
Westinghouse	28 1/4	27 7/8
Xerox Corp	58	57 7/8

LONDRES, 15 avril ↑

Progression

Les valeurs ont clôturé en hausse lundi 15 avril au Stock Exchange dans un marché calme. Le rapport optimiste de la Confédération de l'industrie britannique (CBI) sur l'avenir du secteur des services financiers et la récente baisse d'un demi-point à 12 % des taux d'intérêt ont contribué à soutenir le marché. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 16,7 points (0,7 %) à 2 542,8. Le volume des échanges s'est fortement réduit à 390,9 millions de titres contre 612,5 millions vendredi.

Après avoir frôlé le record absolu (2 552,1) du 5 avril dernier, le Footsie a réduit ses gains sur des prises de bénéfices et en réaction au manque d'orientation de Wall Street.

PARIS, 15 avril ↑

Une modeste reprise

Après une semaine « décidément pâteuse », pour reprendre l'expression des professionnels, la Bourse de Paris s'est lundi très légèrement redressée. Légèrement est bien le mot. A l'ouverture, aucun véritable frémissement n'avait été enregistré (+ 0,07 %). Par la suite, un mouvement s'esquissait toutefois et parut même un court instant prometteur avec, soudain, une élévation de la température de 0,56 % vers 11 heures. Mais le calme, si tant est que le marché l'ait jamais perdu, est vite revenu et, en début d'après-midi, l'indice CAC 40 avait limité son avance à 0,35 %. A la clôture, la hausse se limitait à presque rien (+ 0,05 %).

Simple sursaut d'origine technique ou mouvement un peu plus profond appelé à se développer ? Difficile encore de dire. Les professionnels se perdaient un peu en conjectures et soulignaient l'étroitesse des échanges pour faire valoir le peu de signification à donner au phénomène. En fait, il apparaît que la place parisienne a, comme ses grandes concurrentes, d'abord New-York, puis Tokyo, enfin Londres, Francfort et Madrid, privilégié l'idée qu'une baisse des taux d'intérêt était dans l'air aux Etats-Unis et que, en agissant de la sorte, la Réserve fédérale aurait en tête de donner juste l'impulsion nécessaire pour faire sortir le pays de la récession. Il ne fait guère de doute qu'un assouplissement des conditions de crédit outre-Atlantique aurait des répercussions de ce côté de l'eau.

TOKYO, 16 avril ↑

Nouvelle avance

Pour la quatrième journée consécutive, les cours ont monté mardi au Kabuto-cho. Mais ce fut de justesse. La hausse ne devait en effet faire son apparition qu'à l'approche de la clôture, à l'issue d'une séance morose et même marquée un court instant par un peu de baisse. Finalement, l'indice Nikkei s'est établi à la cote 26 813,30 avec un modeste gain de 117,77 points (+ 0,44 %).

La Bourse tokyoïte a essentiellement réagi aux rumeurs qui avaient circulé dans la soirée sur l'imminence d'un abaissement des taux d'intérêt. La Banque du Japon devait s'empresser par la suite de démentir la nouvelle, mais le marché avait déjà fermé ses portes. De toute manière, la réaction ne fut pas très vive, au point, disaient les spécialistes, de ne pas provoquer un véritable renversement de tendance mercredi.

VALEURS	Cours du 15 avril	Cours du 16 avril
Akai	838	824
Bridgestone	1 110	1 120
Canon	1 570	1 590
Fuji Bank	2 660	2 670
Honda Motors	1 480	1 480
Matsushita Electric	1 750	1 740
Mitsubishi Heavy	798	803
Sony Corp.	6 550	6 640
Toyota Motors	1 840	1 820

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Schneider prolonge son OPA sur Square D.** – Après une première prolongation de son offre publique d'achat (78 dollars par action), Schneider contrôle 78,1 % des actions de Square D en circulation, soit près de 18 millions de titres. Au 29 mars dernier, date de l'échéance initiale de son offre publique d'achat, il détenait 68,9 % des titres de la société américaine de matériel électrique. Les 78 % réunis par Schneider ne sont cependant toujours pas suffisants pour prendre le contrôle de Square D. En raison de la législation de l'Illinois, état où est enregistré le siège de Square D, le groupe français doit en effet rafler 85 % du capital pour être maître à bord. Il a donc décidé de prolonger une nouvelle fois son offre jusqu'au vendredi 3 mai à 19 heures, heure de New-York.

□ **Un consortium européen et Metropolitan Life candidats à la reprise d'Executive Life.** – Un consortium d'investisseurs européens dirigé par Altus Finance, filiale du Crédit lyonnais, serait intéressé par la reprise d'Executive Life Co of California, filiale du groupe d'assurances américain First Executive, dont les autorités californiennes ont pris le contrôle (*le Monde* du 16 avril). Ce consortium, dans lequel Altus ne détiendrait que 25 %, inclurait un assureur français. Simultanément Metropolitan Life, premier assureur américain, convoiterait la filiale new-yorkaise d'Executive Life dont les autorités de l'Etat de New York devaient également prendre le contrôle.

□ **Iberia acquiert 35 % de la compagnie chilienne Ladeco.** – Poursuivant sa stratégie d'implantation en Amérique latine, la compagnie espagnole Iberia a acheté 35 % du capital de la compagnie aérienne privée chilienne Ladeco (Lineas Aereas del Cobrel). Avec ses onze avions, celle-ci assure la majorité des lignes intérieures du Chili ainsi que des lignes internationales vers le reste de l'Amérique du sud et les Etats-Unis. Iberia vient de prendre le contrôle de Argentinas Aerolineas et négocie son entrée dans le tour de table de transporteurs uruguayens et vénézuéliens.

□ **ICI garde son grand patron et co promeut un autre.** – Le groupe britannique ICI a décidé de garder son grand patron, Sir Deny Henderson. Sur la demande du conseil, ce dernier a accepté de poursuivre sa tâche jusqu'en 1995, date à laquelle il aura 62 ans, âge normal de la retraite en Grande-Bretagne pour les hauts dirigeants. Cette acceptation devrait, pense-t-on, contribuer au succès de la restructuration stratégique engagée dès maintenant. D'autre part, M. Paul Schiodler, ancien président d'ICI-France, pour devenir vice-président de la région Asie-Pacifique du groupe, vient d'être promu au rang de président de cette région en remplacement de M. Bill Medden, désigné pour prendre la tête de la division ICI Materials.

□ **ICI se retire du marché des peintures auto aux Etats-Unis.** – Malgré d'importants investissements, le groupe britannique ICI, numéro quatre de la chimie mondiale, a décidé de jeter l'éponge et de se retirer du marché des peintures automobile aux Etats-Unis. Il vient de revendre sa filiale canadienne spécialisée dans cette activité au géant américain PPG. L'allemand BASF, qui avait doublé ICI pour le rachat d'Inmont en 1985, reste donc le plus fort sur le marché des peintures automobile de première monte outre-Atlantique, avec PPG et Du Pont. ICI reste néanmoins le premier producteur mondial de peintures, toutes clientèles confondues.

□ **La société des Hydrocarbures de Saint-Denis cédée au Baron Empain.** – La société des Hydrocarbures de Saint-Denis, détenue à 93,36 % par Elbeco développement, est passée sous le contrôle de Empain Graham Holding (EGH), firme exerçant l'ensemble des métiers de l'immobilier détenue conjointement par le baron Edouard-Jean Empain et M. Eric Graham. La cession est intervenue pour un prix global de 26,5 millions de francs, faisant ressortir une valorisation des actions Hydrocarbures de Saint-Denis cotées au comptant de 151 francs par titre. EGH se propose d'acquérir jusqu'au 7 mai inclus toutes les actions de cette société coquille se présentant à la vente au prix de 151 francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3925	3930
Arnault Associés	301	....
Asystel	105	....
B.A.C.	153	153
Bque Vernes	865	865
Boiron (Ly)	373	371
Boisset (Lyon)	215	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1100	1100
Calberson	420	....
Cardif	625	643
C.E.G.E.P.	192 40	192 40
C.F.P.I.	315	315
C.N.I.M.	925	....
Codetour	280	....
Conforama	841	839
Creeks	268 10	268 10
Dauphin	483	468
Delmas	850	845
Demachy Worms Cie	390	....
Desquenne et Giral	299	299
Devanlay	1085	....
Deville	408	409
Dollfus	142	....
Editions Belfond	266	266
Europ. Propulsion	369 90	361
Finacor	128	....
Frankoparis	142	141 30
GFF (group.fon.f.)	310	310
Grand Livre	370	365
Gravograph	239 20	246 30
Groupe Origny	651	650

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Guimoli	960	....
I.C.C.	248 10	....
IDIA	336 50	336 80
Idianova	137	139
Immob. Hôtelière	887	....
I.P.B.M.	102	102
Loca Investis.	275 30	276 50
Locamic	93 10	95
Marra Comm.	144	144 90
Molex	148	....
Presbourg	84 90	....
Publ. Filipacchi	365	....
Razel	645	....
Rhône-Alp. Ecu (Ly.)	299	....
St-H. Matignon	183 50	....
Select Invest (Ly)	102	....
Seribo	468	468
S.M.T. Goupil	130	115
Sopra	280	279
TF1	306	308
Thermador H. (Ly)	265	....
Unilog	203 50	....
Viel et Cie	112	....
Y. St-Laurent Groupe	723	724

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 avril 1991
Nombre de contrats : 640 004.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 91	Sept. 91	Déc. 91
Dernier	107	106,92	106,88
Précédent	106,74	106,78	106,88

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 91	OPTIONS D'ACHAT Sept. 91	OPTIONS DE VENTE Juin 91	OPTIONS DE VENTE Sept. 91
105	2,21	2,65	0,23	0,72

CAC 40 A TERME (MATIF)

Volume : 5 738.

COURS	Avril	Mai	Juin
Dernier	1 836	1 851,5	1 848,5
Précédent	1 825	1 853	1 858

CHANGES

Dollar : 5,64 ↑

A Paris, mardi 16 avril, le dollar a commencé à se redresser à 5,64 francs au cours des premiers échanges entre banques, contre 5,63 francs à la clôture des échanges interbancaires de lundi. A Tokyo, la devise américaine a clôturé mardi en baisse de 0,07 yen à 135,15 yens, contre 135,22 yens à la clôture de lundi 15.

	15 avril	16 avril
FRANCFORT		
Dollar (en DM)	1,6780	1,6665
TOKYO		
Dollar (en yens)	135,22	135,15

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (16 avril) .... 9 1/8 - 1/4 %
New-York (15 avril) .... 7 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 28-12-90)

	12 avril	15 avril
Valeurs françaises	118,90	119,10
Valeurs étrangères	112,10	112,60
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	488,00	487,88
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 821,43	1 822,35

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	12 avril	15 avril
Industrielles	2 920,79	2 916,58

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	12 avril	15 avril
100 valeurs	2 526,10	2 542,80
30 valeurs	1 997,50	2 003,60
Mines d'or	141,00	140,00
Fonds d'Etat	85,35	85,17

FRANCFORT

	12 avril	15 avril
Dax	1 583,14	1 601,42

TOKYO

	15 avril	16 avril
Nikkei Dow Jones	26 695,53	26 813,30
Indice général	2 012,06	2 018,83

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6350	5,6370	+ 158	+ 168	+ 295	+ 325	+ 820	+ 880
$ can.	4,9064	4,9103	– 14	+ 1	– 33	+ 1	– 50	+ 22
Yen (100)	4,1725	4,1771	+ 46	+ 56	+ 85	+ 110	+ 308	+ 359
DM	3,3753	3,3785	– 6	+ 10	– 5	+ 23	– 34	+ 21
Florin	2,9973	2,9992	– 2	+ 6	– 4	+ 16	– 23	+ 18
FB (100)	16,4190	16,4300	+ 40	+ 108	–	+ 130	– 50	+ 260
FS	3,9725	3,9767	+ 16	+ 31	+ 29	+ 61	+ 162	+ 231
L (1 000)	4,5513	4,5548	– 93	– 77	– 201	– 168	– 558	– 501
£	10,0890	10,0960	– 240	– 210	– 470	– 400	– 1150	– 1020

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	6 1/16	6 5/16	5 7/8	6	5 15/16	6 1/16	6 3/16	6 5/16
Yen	7 15/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	7 15/16	8 1/16	7 11/16	7 13/16
DM	8 5/8	8 7/8	8 7/8	9	9	9 1/8	9 3/16	9 5/16
Florin	8 13/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16	9	9 1/8	9 3/16	9 5/16
FB (100)	8 5/8	9	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 3/16	9 1/16	9 5/16
FS	8 1/4	8 1/2	8 7/16	8 9/16	8 7/16	8 9/16	8 3/16	8 5/16
L (1 000)	11	12	11 1/4	11 3/4	11 1/4	11 3/4	11 3/8	11 7/8
£	11 3/4	12	11 7/8	12	11 7/8	12	11 5/8	11 3/4
Franc	9	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9 3/16	9 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde-RTL
ENTREPRISES
à 22h15 sur RTL

Mardi 16 avril
Jean-Pierre Duport, délégué à la DATAR, responsable de la mission Frade. « Le Monde Initiatives » du 17 avril publie une enquête sur les incubateurs de l'emploi de demain.

Mercredi 17 avril
Jean-Marc Simon, PDG des Wagons-Lits.

MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 10 h 13

BOURSE DU 16 AVRIL

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3900	C.N.E 3%	2970	....	....	....
985	B.N.P. T.P.	825	....	....	....
920	Cr.Lyon. T.P.	925	....	....	....
1370	Renault T.P.	1345	....	....	....
1551	Elf-aq Pond. T.P.	1566	....	....	....
1120	Saint Gobain T.P.	1121	....	....	....
984	Thomson T.P.	980	980	980	....
770	ACCOR	825	827	827	+ 0 24
690	Air Liquide	698	694	693	- 0 72
900	Alcatel-Alsthom	600	600	601	+ 0 17
1650	Als.Supema	1748	1750	1750	+ 0 06
420	A L S P I	410	410	410	....
2050	Arjom. Prioux	2280	2240	2240	- 0 88
540	AGF Stè Generale	542	540	538	- 0 74
1120	Aux. Entrepr.	1111	1115	1115	+ 0 36
230	Avenir H. Médic.	224	224 20	224 20	+ 0 09
1120	Aux [ex Cie Midi]	1144	1131	1131	- 1 14
295	Aux Midi Aux	288	285	284 30	- 0 64
220	Bail.p.	202	202	202	....
147	Bail-Equipem.	138	138	138	....
920	Bail Investiss.	880	881	881	+ 0 11
475	Bazaire	500	488 80	496 90	- 0 22
650	Bazar H.-V.	710	710	710	....
880	Beghin-Say	685	683	683	- 0 29
1230	Berger [M]	1180	....	....	....
360	Bernard Faure	385	385	386	....
700	Bic	792	797	792	....
970	B.L.P.	991	....	....	....
340	BNL	310	310	310	....
305	BNP [D]	290	287	287	- 1 03
970	Bollore Tech.	910	911	911	+ 0 11
2420	Bongrain	2720	2714	2714	- 0 22
735	Bon-Marché	915	910	910	- 0 91
575	Bouygues	578	577	577	- 0 17
121	BP France	121	124	123	....
785	B S N	849	860	848	- 0 12
920	Canal Plus	996	998	996	....
390	Cap Gem S.	428	423	424 80	- 0 72
3480	Carrefour	3771	3770	3790	+ 0 50
134	Casino	146	146 60	148 90	+ 6 34
99	Casino ADP	99 10	99	99	- 0 10
1100	Castorama D.I.	1157	1198	1196	+ 0 17
165	C.C.F.	169	170	170	+ 0 59
73	CCMC Ly	76	77	77	+ 1 32
345	C.D.M.E.	371	370	370	- 0 27
335	C.E.G.I.D.	327	320	320	- 2 14
235	Cerabat (Ny)	244	....	....	....
455	C.E.P. Comm.	490	486	485	- 1 02
138	Cerus	137 40	136	136	- 1 09
950	Cetelem	948	950	950	+ 0 31
355	CF Int.	362	359	368	- 0 83
355	CGI Info.	374	373	373	- 0 27
1100	C.G.I.P.	1080	1088	1088	- 0 16
520	CGP	800	....	....	....
785	Chargeurs S.A.	780	770	780	....
575	C I C A [M]	570	....	....	....
1200	Ciments franc.	434 80	435	435	+ 0 12
480	Club Méditer.	494 10	492 80	493 50	- 0 04
132	CMB Packa.	136 70	136 50	136 50	+ 0 15
105	Codetal	108 80	105 60	108 50	- 0 37
530	Colas	566	566	568	+ 0 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
220	Cpt. Entrep.	211 10	210	213 90	+ 1 33
1150	Compt. Mod.	1162	1165	1151	- 0 95
147	Concept S.A.	149 70	....	....	....
298	CPR [Paris Réa.]	287	287 50	287 50	+ 0 18
1010	Créd. Foncier	1075	1080	1075	....
650	Cr Lyon. [D]	670	665	665	- 0 75
1200	Crédit Nat.	1223	1220	1220	- 0 25
225	CSEE	260	257	257	- 1 15
1910	Damart	2200	2300	2200	....
425	Dassault Aviation	543	550	550	+ 1 28
197	Dassault Electr.	204	204 90	207 80	+ 1 91
1580	Da Districk	1628	1630	1630	+ 0 25
205	Dév.P.A.C.E.A.	215	210 10	210 10	- 2 28
270	Dév.R.Sud-Est	270	270	270	....
375	D M C	417	419	416	+ 0 48
3810	Docks France	3970	3950	3950	+ 0 90
2480	Eaux [Cie]	2635	2622	2628	- 0 27
806	E.S.I.F.	776	778	778	....
375	Esso	420	419	419	- 0 24
315	Elf Aquitaine	338	341	341	+ 0 68
230	Eup-Elf (Certif.)	240	240	340	....
395	Eaillor	352	344 80	346	- 1 70
205	Essil Int. [DP]	185 50	186 10	186 10	+ 0 32
680	Esso	686	681	681	- 0 58
1750	Eurafrance	1666	1665	1665	....
845	Eurocom.	911	915	915	+ 0 44
113	Eurodisneyland	119	118 80	118 50	- 0 34
3980	Euromarché	4080	4080	4080	....
1180	Europe 1	1160	1155	1155	- 6 43
185	Eurotunnel	48 50	49 10	48 10	+ 0 61
1340	Exor	1363	1390	1390	+ 8 22
1330	Facom.	1275	1278	1280	+ 0 39
475	Finextel	142 40	141 90	141 90	- 8 63
1060	Fives Lille	233 60	233 50	233 50	- 0 04
605	Fromager. Bel	2070	....	....	....
1780	Gal.Lafayette	1780	1760	1760	+ 0 16
1600	G.A.N.	1697	1900	1900	+ 1 25
495	Gascogne (B)	400	405	405	+ 1 10
290	Gaz et Eaux	1360	1375	1375	- 0 14
375	Geophysique	711	710	710	- 0 20
2000	Gerland Ly.	480	489	488	- 2 78
340	Groupe Glé	684	666	665	....
235	GTM-Entrep.	440	....	....	- 1 35
320	Guyenne-Gas.	1258	1252	1241	- 0 94
70	Hachette	223 50	221 10	221 20	+ 0 55
2140	Havas	541	544	544	....
3800	Hanh (Le)	570	570	570	....
187	Hutchinson	1366	....	....	- 0 16
1500	Imétal	319	319	318 60	+ 1 32
405	Immob. Phénix	182 10	184 50	184 50	+ 0 54
1310	Indépendance	73 80	73 80	74	- 1 42
1500	Inst. Mérieux	4600	4436	4436	+ 0 28
430	Interbail	480	481 40	481 40	+ 0 46
820	Interchimique	1086	1090	1090	+ 1 19
1700	J. Lefebvre	800	809	808	+ 0 29
760	Klepierre	700	702	702	....
2510	Labinal	715	715	715	....
	Lab. Ballon	2610	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
385	Lafarge	394 10	392 40	392 40	- 0 43
410	Lebon	395	389 80	389 60	+ 1 17
3760	Legrand	3840	3837	3880	+ 1 30
1560	Legrand [DP]	1930	1950	1950	+ 1 04
575	Legris Industries	587	597	587	....
440	Locafrance	488	470	470	+ 0 21
750	Locindus	767	780	780	+ 1 59
3850	L.V.M.H.	3830	3930	3825	- 0 13
585	Lyon.Eaux/Dumez	840	842	842	+ 0 31
172	Majorette Ly.	173	174 90	174 50	+ 1 10
320	Mar. Wendel	324	324	324	....
275	Matra	267 50	265	265	- 0 83
525	Metaleurop.	560	557	557	- 0 54
100	Métrologie In.	108	107 50	109	+ 0 93
105	Michelin	103 90	102	102	- 1 83
95	Midi. Bk Sc.*	50 20	81	50 10	- 0 11
240	Min. Saint-Aub.	95 90	95 80	95 80	+ 0 31
90	MMB	235	....	....	....
123	Moulinex	130	128 60	126 50	- 2 89
1380	Navig. Mixte	119 20	117 50	117 50	- 1 43
133	Nord-Est	1385	1370	1370	- 1 08
885	Nordon [Ny]	136	136	135	- 2 49
1600	Nouv. Galeries	321	313	313	....
495	Occid. [Cie]	980	....	....	....
1060	Omn. I. Paris	796	795	795	- 0 13
290	Oléor	1582	1585	1585	+ 0 19
495	Oxidel	-292	....	....	....
1300	Parfinance	546	547	547	+ 0 18
185	Pechelbronn	455 80	465	456	- 0 11
330	Pechiney Int.	1317	1305	1305	- 0 81
475	Pechiney [CP]	161 50	161	162	+ 0 31
1069	Penhoet	368 90	366	357 50	- 0 28
605	Pernod Ricard	552	552	553	+ 0 18
2000	Peugeot	1230	1215	1215	- 1 22
340	Pinault	668	660	660	+ 8 36
3410	Plastic-Omn.	382	357	357	- 1 38
235	Pollet	395	350	380	- 1 27
320	Primagaz	524	519	520	- 0 76
500	Printemps	425	424 50	425	....
375	Promodès	673	667	666	- 1 04
2000	Rexnord Ucbl.	2059	2064	2064	+ 0 24
340	Rexnord Ly.	372 10	375	375	+ 0 76
3410	Rhône Poulenc	3675	3690	3690	+ 0 41
235	Roussel Uclaf	250 60	251	251	+ 0 19
320	Royal Canin	389	382	382	- 1 80
70	Sagem	338	....	....	....
2140	Saint-Gobain	71 50	71 50	71 50	- 0 42
3800	Saint Louis	2168	2200	2200	+ 1 48
187	Salomon Ly.	3425	....	....	....
1500	Salvepar (Ny)	200	200	200	- 1 73
405	Sanofi	1730	1711	1700	- 0 22
1310	SAT.	480 90	457	459 50	+ 0 57
1500	Saut. Chât.	1393	1402	1401	....
430	Schneider	1510	1510	1510	....
820	SCOA	410	....	....	....
1700	S.E.B.	825	828	826	+ 0 12
276	Sefimeg	2210	2200	2200	- 0 45
	Sextant A.	275 20	275	276	- 0 07

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1480	Saupiquet (Ns)	1648	....	....	....
725	Schneider	797	795	795	- 0 25
17	SCOA	19 40	19 30	19 20	- 1 03
1410	S.E.B.	1545	1540	1540	- 0 32
440	Sefimeg	464	458	463 90	- 8 02
480	Sextant A.	498	502	502	+ 0 80
1050	S.F.I.M.	1070	1080	1080	+ 0 93
235	S.G.E.	261 10	266	266	- 1 86
540	Simco	538	538	543	+ 8 93
700	St. Ross.upal	750	....	....	....
975	Sligos	1091	1078	1080	- 1 01
400	Société Gén.	442 50	440 10	440 10	- 0 54
112	Sodeco(B)	103	102 20	102 20	- 0 78
174	Soderal(Ns)	177	191 90	181 90	+ 2 77
880	Sodexho	730	734	734	+ 0 55
35	Sogeself(Ny)	91 70	83	83	+ 1 59
425	Sogeram	421	425	425	+ 8 95
1370	Som-Allib.	1706	1716	1710	+ 0 23
680	Source Perrier	1439	1505	1505	+ 0 40
440	Sovac	695	700	700	+ 8 72
540	SPEP	446	451	451	+ 1 12
1030	Spie-Batignol	547	546	550	+ 0 55
330	Stratos	990	980	990	....
735	Suez	337 50	335 10	335	- 0 74
136	Sycholabo	783	750	790	- 0 38
895	Thomson CSF	145	146 20	146	+ 0 69
116	Total	712	714	714	+ 0 28
240	— (certif.)	126 90	126 60	125 90	....
265	Trafilerie Fin.	245	....	....	....
900	U.A.P.	580	578	584	+ 0 69
990	U.F.B Locab.	253	250	240	- 5 14
730	U.I.C.	582	582	582	....
1215	U.I.F.	571	569	568	- 0 83
580	U.I.S.	778	774	774	- 0 26
357	Uniball	703	705	706	+ 0 43
1215	U.C.B.	160	160	160	....
357	Valéo	457	455	455	- 0 44
380	Vallourec	318	317	317	+ 0 32
520	Via Banque	388	389	389	+ 0 26
425	Zodiac	1380	1380	1390	....
886	Elf Gabon	1330	1325	1333	+ 0 23
2064	Amax	140 10	....	....	....
375	Amer. Express	154 50	....	....	....
3690	A.T.T.	201 40	....	....	....
251	Anglo Amer.C.	168 10	....	....	....
382	Arngold	330 50	....	....	....
71 50	Banco Santander	310	....	....	....
2200	B.A.S.F.	812	....	....	....
200	Bayer	921	....	....	....
1700	Buffelsfont.	62 95	....	....	....
459 50	Chase Manh.	103 50	....	....	....
1401	De Beers	132 70	....	....	....
1510	Deutsche Bank	2188	....	....	....
55	Dresdner Bank	1230	....	....	....
826	Driefontein	65 80	....	....	....
2200	De Pont-Nem.	217 80	....	....	....
276	Eastmen Kodak	235	....	....	....
	East Rand	15	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
48	Echo Bay	50 90	....	....	....
210	Electrolux	219 50	....	....	....
193	Ericsson	192	....	....	....
310	Exxon Corp.	340	....	....	....
190	Ford Motor	178	....	....	....
36	Fresgold	33 10	....	....	....
19	Gencor	19 20	....	....	....
375	Gén. Elect.	416	....	....	....
380	Géa. Motors	209 90	....	....	....
74	Géa. Belgique	369	....	....	....
83	Gal. Metropol.	82 90	....	....	....
23	Goanows	95	....	....	....
33	Henson PLC	22 50	....	....	....
250	Harmony Gold	20	....	....	....
825	Hewlett Packard	290 90	....	....	....
52	Hitachi	52 75	....	....	....
92	Hoechst	853	....	....	....
105	Homestak	88	....	....	....
845	Imp. Chemical	109	....	....	....
310	I.B.M.	598	....	....	....
186	I.T.T.	324	....	....	....
73	Ito Yokado	180	....	....	....
15 50	Matsushita	73 95	....	....	....
186	Maxwell	24	....	....	....
565	Mc Donald's	198	....	....	....
490	Merck	913	....	....	....
350	Minnesota M.	500	....	....	....
250	Mobil corp.	379	....	....	....
31900	Morgan J.P.	282 60	....	....	....
158	Nestlé	33800	....	....	....
370	Norsk Hydro	158	....	....	....
80	OFSIL	81	....	....	....
79	Pétrofina	1515	....	....	....
83	Philip Morris	385	....	....	....
1850	Philips	86 60	....	....	....
158	Placer Dome	79 10	....	....	....
435	Quilmes	305 10	....	....	....
53	Randfontein	15 70	....	....	....
2 06	Royal Dutch	461 80	....	....	....
40	RTZ	58	....	....	....
340	Saint Helena	2	....	....	....
2020	Schlumberger	37 95	....	....	....
695	Shell transp.	333 60	....	....	....
275	Siemens	52 60	....	....	....
93	Siemens Nixdorf	2034	....	....	....
220	Sony	820	....	....	....
54	Sumitomo Bank	277	....	....	....
36	T.D.K.	95 10	....	....	....
475	Telefonica	236	....	....	....
285	Toshiba	54 30	....	....	....
315	Unilever	35 06	....	....	....
280	Unt. Techn.	438	....	....	....
152	Vnal Reels	270 10	....	....	....
310	Volvo	317 50	....	....	....
133	West. Deep	308 50	....	....	....
1 70	Xerox Corp.	143	....	....	....
	Yamanouchi	329	....	....	....
	Zambia Cop.	128	....	....	....
		1 77	....	....	....

COMPTANT (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp.Etat 8,5%77	....	7 50
Emp.Etat 8,8%78	....	7 45
10,80% 79/94	....	6 62
Emp.Etat 13,45%83	110 32	4 25
Emp.Etat 12,2% 84	....	6 35
Emp.Etat 11% 85	111 38	1 62
10,25% mars 86	105 24	0 98
OAT 10% 5/2000	107 02	8 87
OAT 9,9% 12/1997	105 48	3 36
OAT 9,8% 1/1986	103 83	- 2 04
OBT 10,30% 1985	....	....
PTT 11,2% 86	105 80	3 92
CFF 10,30% 86	....	2 18
CFF 10,25% nov 30	....	8 88
CNA 10 % 1979	....	1 38
CNB Bques 5000F	....	2 94
CNB Paribas 5000F	....	2 94
CNB Sues 5000F	....	2 94
CNE 11,5% 85	....	8 98
CNI 1/82 5000F	....	2 94
CNT 8 % 86	99 40	0 19
CRH 10,90% déc.85	....	2 87
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	976	....
Ceras	....	....
Alsthom 6 % janv. 89	577	....
Ly. Eaux cv 6,5%	804	....
Thome, cv 9,2% 86	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (ex fin.)	1077	1072
Applications Hydr.	1460	....
Arbel	625	630
Bains C.Monaco	1110	1105
B.Hypoth.Europ.	357 20	....
B.N.P. Intercont	315	324
Beghin-Say (Ct B.	570	....
Bénédictine	4000	....
Bobinsmann Insmat.	510	515
Bonzy Ouest	3133	....
B T P.	76 20	75
Cambodge	730	....
Carbone Lorraine	750	745
Case Poclain	12	12 50d
C.E.G.F (Fingor)	408	408
Centenaire Blanzy	519	511
Cevahel	96	....
Champex Ny	125	....
CC (CP)	186	187

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	955	956
C.I.T.R.A.M. (B)	2500	....
Colleuy	256	....
Cogit	382	....
Comptoirs	680	....
Cie Industrielle	4450	4415
Cpt Lyon Alemand	440	429
Cpt Lyon Alemand	845	845
Concorde	....	....
Const.Mét.Prov.	33	....
Crédit Gén.Ind.	344 50	....
Cr Universel (Cie)	717	715
Crédital	128 10	126
Darblay	700	....
Degrémont	1854	1851
Delalande	1800	....
Delmas Vieljeux	3900	....
Didot Bottin	1098	....
Eaux Bassin Vichy	2880	2860
Eaux Vittel	1039	1020
Ecia	286	282
Electro-Feux	774	....
Electro-Banque	360	358
Enr.Mag. Paris	4300	3866
Essor (ex Eramet)	2207	2240
Fleurus	277	....
F.I.P.P.	142	....
F.N.A.C.	1651	1651
Fonciéres (Cie)	861	861
Fonc.Lyonnaise	801	....
Foncina	540	....
Fougerolle	858	870
France I.A.R.D.	775	....
France SA (Lz)	1750	....
Frans. Paul-Renard	2600	....
Gaumont	951	950
Genefim	315	319
Génévior	585	....
G.F.C.	388	382
G.F.I.I.	279 60	280
Grds Moulins Paris	1210	....
Groupe Victoire	1195	1176
G.T.I (Transport)	913	....
Immobail	380	....
Immobanque	768	....
Im.Marseillaise	5630	....
Imm. Plaine-Monceau	375	379
Immofinc	466 30	465
Invest.(Ste Cie.)	3010	5010
Lambert Frères	451	....
Lille Bonnières	1594	....
Loca-Expansion	300	301
Locafrance	490	....
Locatel	187 60	....
Louis Vuitton	703	700
Louvre	3680	3700
Lucia	1618	....
Machines Bull	43	....
Mag.Uniprix	181	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magnest	721	740
Métal Déployé	580	563
Mors	134	....
Navigation (Nle)	213 90	....
Optorg	303	....
Oxdet (Cl)	289	....
Odigny-Demeure	999	....
Palais Nouveautés	1800	....
Palast Mansnort	590	....
Parfinance	198 30	196 50
Parfinc (CP)	660	648
Paris France	206	208
Paris Orléans	241	246
Penhoet Invest	338	340
Petitjean	891	927 d
Pinthd Cléfma	1820	....
Piper Heidsieck	573	....
Poncin	1190	....
Promodès (Cl)	716	....
Publicis	124 50	108 10o
Rochefortaise	306	307
Rossin	450	....
Rougier	490	....
S.A.C.E.R.	257 10	264 50
S.A.F.A.A.	190	....
S.A.F.I.C. Alcan	1283	....
SAFT	304 20	305
Saga	137	137 40
Saint Dominique (F.)	692	673
Salins du Midi	159	....
Sawiskienne M.	800	....
S.C.A.C.	397	....
Sanofia Maubeuge	145 70	....
S.Eaux.Parr. (M)	675	673
Silic	334	334 10
Simiex	345	....
S.I.P.H.	331	....
S.M.C.I.	556	556
Sofal	480	451
Sofia	1150	....
Sofical	84 50	....
Sofipaq (ex Sacad)	1480	1447
Solragi	434 70	429 50
Sophia-Bail	194	....
Sopegri	992	985
Soudure Autogène	451	458
Sovabail	715	....
Spmi	306 50	306
Suez (DP)	3785	3700
Télésiger	810	....
Tour Eiffel	235	....
Ulinor	1097	1120
U.T.A.	2500	2038 o
Vicat	390	392
Viniprix	2245	2245
Virax	183 30	181 30
Maroc Sté Brasserie	210	245 60d

Etrangères

A.E.G.	665	....
Alcoa Nv Sico	280	300 d
Alcoa Aluminium	117	....
American Brands	240	....
Arbed	888	....
Asturienne Mines	172	....
Banco Popular Espa.	980	....
B.Regiments Int.	24500	....
Can.Pacifique	50 18	....
Chrysler Corp.	80 50	....
C I R	12 10	....
Commerzbank	878	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	275 50	....
Fiat	24 30	....
Gén. (Ens. Lamb.)	616	....
Gevaert	1050	....
Glaxo Holdings Ltd	107	....
Goodyear Tire	127	....
Grace and Co (WR)	170 80	....
GTE Corp.	179	....
Honeywell Inc.	327	....
Johannesberg	72 50	....
Kubota	33 90	....
Lonrho	318	316
Midland Bank	20 70	....
Nouvelle Mines	81	....
Olivetti priv.	12 80	....
preferred hold	570	....
Pfizer Inc.	319	....
Procter Gamble	495	....
Rhone Poulenc Rorer	445	....
Ricoh	28 80	....
Robeco	304	....
Rodamco NV	162	....
Rolinco	297 40	....
Saipem	5 50	....
Sema Group	36	....
SKF Aktiebolaget	89 20	....
Tenneco Inc.	230	....
Thorn Electrical	72 30	....
Toray Ind.	28	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1240	....
Want Rand Cons	9 18	....

Hors-cote

Bque Hydro Energie	266	....
Bulloni	819	....
Calciphos	151	....
C G H Cogentnor	57 10	....
C. Occid. Forestiere	180	....
Chambourcy [M]	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	580	....
Drouot Assurances	485	....
Ell Autogyre	1400	....
Europ. Accum.	85	....
Europ Soudres Ind.	34	....
Gechot S.A.	75	....
Groupe Expansion	61	....
Guy Degrenne	451	....
Haribo Rigles Zan.	210	....
Hoogovens	287	....
IN2	300	....
Jaeger	184 10	128 o
Lecteurs du Monde	311	....
Nicolas	840	....
Pinaraello RD	1661	....
Panicip. Percer	391	....
Chaudrons	240	....
Rovaco N.V.	193 50	....
St-Gobain-Emballage	3030	....
Sems Metra	212 10	....
S.E.P.R.	1535	....
S.P.R. act. B	350	....
Télémécanique Elec.	3487	....
Ulinor	380	....
Waterman	1600	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 667	....	....	....
Ecu	6 968	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 420	....	....	....
Belgique (100 F)	16 421	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	299 550	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 555	....	....	....
Danemark (100 krd)	88 170	....	....	....
Grde-Bretagne (1 Lz)	10 107	....	4 050	4 050
Grèce (100 drachmes)	3 115	....	....	....
Suisse (100 f)	393 850	....	....	....
Suède (100 krs)	93 580	....	....	....
Norvège (100 k)	85 860	....	....	....
Autriche (100 sch)	47 945	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 478	....	....	....
Portugal (100 escu)	3 894	....	....	....
Canada (1 S can)	4 927	....	3 660	3 660
Japon (100 yens)	4 197	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/4
Or fin (clio en barre)	65450	.....
Or fin (en lingot)	65550	.....
Napoléon (20f)	376	.....
Pièce Fr (10 f)	410	.....
Pièce Suisse (20 f)	392	.....
Pièce Latine (20 f)	378	.....
Souverain	479	.....
Pièce 20 dollars	2065	.....
Pièce 10 dollars	1060	.....
Pièce 5 dollars	630	.....
Pièce 50 pesos	2450	.....
Pièce 10 florins	391	.....

SICAV (sélection) 15/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1054 53	1028 91
Actilion	224 28	218 28
Agespargne	779 84	746 26
Agesplacement	7121 47	7121 47
Agesprimmo	118 82	116 47
AGF Actions ex CP	1119 88	1092 58
AGF 5000	624 91	609 57
AGF ECU	1054 89	1044 45
AGF Fonciér	117 80	115 02
AGF Invest Sicav	118 47	115 58
AGF Interfonds	438 82	428 12
AGF Oblig.	1133 87	1128 03
AGF Sécurité Sicav	11497 99	11497 36
AGF UNI.O.	851 78	835 88
AMER-GAN	7389 04	7104 85
Amplitude	638 43	620 61
Arbitrages Court T.	6486 46	6483 48
Associc.	1092 94	1092 94
Atout Futur	370 36	361 33+
Auricic.	1265 52	1228 80
Avenir Allocs	1676 28	1643 41
Avenir CIC	109 25	106 07
Axa Capital	166 13	149 41
Axa Europa	130 55	124 93
Axa Investiments	123 23	117 92
Axa

هكذا من الاصل

COMMUNICATION

Springer et Bertelsmann mènent la course aux kiosques de l'Est

Dix quotidiens de l'ex-RDA privatisés

L'unification de la presse allemande est en marche : le Treuhandanstalt, l'organisme chargé des privatisations en Allemagne orientale, va vendre à des éditeurs ouest-allemands dix quotidiens régionaux, anciennes propriétés du Parti communiste.

Pour ces journaux dont le tirage total atteint 3 millions d'exemplaires, les acquéreurs vont débourser 2,8 milliards de francs. Et ils s'engagent à investir au total 4,4 milliards de francs dans ces titres, qui employaient 7 940 personnes à la fin 1990.

Les principaux vainqueurs de cette « course aux kiosques » en Allemagne orientale sont deux géants de la presse ouest-allemande, Springer (qui édite notamment *Bild Zeitung* et *Die Welt*) obtient ainsi le *Leipziger Volkszeitung* (379 000 exemplaires) en association avec Madsack, un éditeur de Hanovre. Springer possédait déjà le *Leipziger Tageblatt* (35 000 exemplaires) et consolide donc sa position dans la capitale de la Saxe-Anhalt.

Gruner und Jahr obtient pour sa part le *Sachsische Zeitung* de Dresde (517 000 exemplaires), en association avec la maison Rheinischen Post/Giradet. Pour la filiale de presse du premier groupe européen de médias, Bertelsmann, cette acquisition couronne une politique intensive d'acquisitions ou de créations à l'Est.

« *Dès le 14 novembre 1989, cinq jours après la chute du mur, j'étais à Dresde* », rappelle M. Gerd Schulte-Hillen, le patron de Gruner und Jahr. Sa société a déjà acheté, en association avec le groupe du britannique Maxwell, le *Berliner Zeitung*, quotidien berlinois de l'ancien Parti communiste.

Dès 1990, Gruner und Jahr a également créé dans l'ex-RDA des quotidiens populaires, dits « de boulevard », un genre qui n'existait pas à l'Est. Sont ainsi nés une série de *Morgenpost*, à Dresde (110 000 exemplaires), à Chemnitz (50 000), et dans le Mecklenburg (40 000), des villes ou régions historiquement liées à Hambourg, le siège de Gruner und Jahr. Les difficultés n'ont pas manqué : à leurs débuts, ces nouveaux quotidiens dépendaient de la « trabi-diffusion », la distribution par des particuliers possesseurs des célèbres Trabant. Et le *Mecklenburger Morgenpost* bouclait par exemple ses pages à deux heures de l'après-midi, pour permettre leur impression à Hambourg. Les équipes de l'Ouest dépêchées sur place ont dû adapter leur journalisme à un public friand d'informations pratiques, habitué à des journaux rares, censurés et « maigres » (8 pages en moyenne) par manque de publicité.

Mais Bertelsmann n'entendait pas laisser passer cette chance historique. Fortement implanté dans la presse magazine, le groupe était en revanche presque absent de la presse quotidienne à l'Ouest, un terrain que domine Springer. Ce n'est qu'en 1986 que Gruner und Jahr a repris le *Hamburger Morgenpost*, quotidien populaire de la métropole du nord.

A la chute du mur, la demande des lecteurs de l'Est s'est portée massivement vers les magazines populaires, ceux des groupes Burda ou Bauer, autres concurrents de Bertelsmann dont les magazines sont plus élitistes. En même temps, les quotidiens régionaux du PC ont conservé une partie de leur lectorat, à cause de leur fonction « locale » irremplaçable. Les créations de titres ne suffisant donc pas à conquérir le lectoral, une véritable lutte au couteau s'est engagée pour la reprise des régionaux existants, à coups de promesses et de pressions politiques. Les attributions décidées par la Treuhandanstalt y mettent fin, et marquent le début d'une concurrence à l'échelle de l'Allemagne entière entre les quatre grands éditeurs de l'Ouest.

M. C. I.

L'audience de France-Info progresse fortement

Avec la guerre du Golfe, l'audience de la radio a sensiblement augmenté au premier trimestre selon l'institut de sondage Médiamétrie : 79 % d'audience cumulée (34,7 millions d'auditeurs) contre 74,8 % (32,9 millions) un an plus tôt. Cette progression bénéficie principalement au secteur public dont la part de marché se redresse sensiblement (21,2 % contre 17,9 % pendant les mêmes mois de 1990), grâce à la légère remontée de France-Inter (8,8 % de part de marché contre 8,6 %) et, surtout, à la remarquable percée de France-Info. La station d'information continue se hisse en effet au cinquième rang des radios nationales, avec 5,7 % de part de marché contre 2,5 % de janvier à mars 1990. En audience cumulée, France-Info gagne 2,28 millions d'auditeurs en un an.

La guerre du Golfe, en revanche, n'a pas modifié l'ordre des grandes stations généralistes. En très léger recul, RTL reste toujours très largement en tête avec 21,1 % de part de marché, devançant très largement Europe 1 (9,9 % de part de marché) et RMC (4,2 %). La hiérarchie des réseaux musicaux demeure elle aussi inchangée, même si chaque nouveau sondage confirme l'érosion de NRJ (7,2 % de part de marché contre 7,8 % un an plus tôt) au profit cette fois de Sky Rock, Fun et Nostalgie.

Antenne 2 adopte un budget en déficit

Adopté à l'unanimité du conseil d'administration (lundi 15 avril), le budget 1991 d'Antenne 2 prévoit un déficit de 295 millions de francs, pour des dépenses de 3,8 milliards. Ce budget – sur lequel le comité d'entreprise réuni le matin s'est abstenu – a été remanié depuis décembre. Il tient compte de surcoûts d'information liés à la guerre du Golfe (20 millions), d'achats de droits sportifs (29 millions) et de dépenses de programmes en hausse (180 millions) ainsi que de nouvelles dépenses d'informatisation liées à la mise en place du contrôle de gestion (10 millions).

Toutefois, ce budget n'est que provisoire. Il sera révisé en juin en fonction du plan de réorganisation actuellement élaboré. Ce plan implique 150 millions d'économies à réaliser en 1992 pour Antenne 2. Selon le PDG d'A 2 et FR 3 M. Hervé Bourges, il faudra « *un plan social* » qui « *ne devra négliger aucune piste : mobilité, formation, reconversion, départs en pré-retraite, le cas échéant des départs négociés, etc, pour ceux qui ne pourraient s'insérer dans les nouvelles structures* ».

EN BREF

□ **Hachette acquiert le magazine américain *Home*.** – Le groupe Hachette a conclu avec l'éditeur Koapp Publications un accord de rachat concernant le magazine *Home*. Ce mensuel, diffusé en moyenne à 950 000 exemplaires, est le premier dans le secteur de la construction et de la décoration de maisons aux Etats-Unis. Hachette, qui n'a pas indiqué le prix de cette transaction, contrôle déjà dix-huit autres titres de presse magazine outre-Atlantique – dont le féminin *Woman's day*, 4 800 000 exemplaires diffusés, – ainsi que la maison d'édition Grolier et le réseau de distribution de journaux Curtis.

□ **Le groupe Express lance une revue paneuropéenne, *Belvédère*.** – Quelques semaines après avoir créé un magazine de loisirs et d'art de vivre, *Mensuel*, le groupe Express a lancé le 16 avril une revue bimestrielle haut de gamme, *Belvédère*. Tiré à 40 000 exemplaires, *Belvédère* (122 pages, 48 francs) traite de l'ensemble des problèmes européens, qu'ils soient économiques, politiques, culturels ou gastronomiques, en usant d'une vaste palette d'écritures (essai historique, journal de voyage, portrait, enquête, notes, etc.) et en faisant appel à des écrivains, des diplomates ou des journalistes européens. Doté d'une maquette élégante, imprimé en noir et blanc, *Belvédère*, dont l'ambition est de « *renouer avec le meilleur de la tradition du Siècle des Lumières* », est animé par deux journalistes de *L'Express*, Jérôme Dumoulin et Jean-Louis Arnaud et une historienne italienne, Diana Pinto.

RELIGIONS

La fin du jeûne musulman

Le ramadan en famille

L'Aïd el-Fitr, ou « fête de la rupture du jeûne », marque, mardi 16 avril, la fin du mois de ramadan pour trois millions de musulmans en France. La pratique du plus suivi des « piliers de l'islam » témoigne du poids de la tradition dans les familles.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

A 20 h 11 précises, quand à la radio le flot des versets du coran s'est tari, quand l'imam a prononcé la rupture quotidienne du jeûne, soixante quinze cuillères ont plongé d'un coup dans les assiettes. Comme un seul homme, les soixante-quinze clients du Constantinois, rue des Récollettes, ont mangé la chorba frik, soupe à base de graines de blé vert concassées, puis les boulettes de mouton et de bœuf. Sous le portrait bienveillant de feu Gaston Deferre affiché au mur, ces travailleurs isolés brisent, pour 26 F, dans la lumière crue des néons une journée d'abstinence et de solitude.

« *Pour qu'on vive un bon carême*, rappelle Nordine, le patron du restaurant, *il faut qu'on ait la sensation d'avoir faim* ». « *Mais tout se perd. Même le ramadan. Combien savent encore ce que signifie ce mois de carême ? Qui est là pour expliquer qu'il ne s'agit pas seulement de s'abstenir de manger, de boire, de fumer et d'avoir des relations sexuelles du lever au coucher du soleil. Qu'il s'agit avant tout d'un mois de piété, de bonté, de réconciliation. Qu'il ne faut pas faire de profits, qu'il faut pratiquer l'aumône (le zakat)* [deux clochards entrent alors et mangent gratuitement]. *Qu'il ne faut pas être vulgaire, insulter son voisin...* »

Un mois de réconciliation

En dix ans d'activité, Nordine a constaté un sérieux changement : « *De plus en plus, le ramadan est un réflexe identitaire, et rien que cela.* » Bien sûr, la tradition demeure. Les habits neufs pour les enfants le jour de l'Aïd, les gâteaux, les *metlou*, les *mekrout*, les « cornes de gazelle », qui rappellent « *le pays* ». La dette et le lait fermenté qu'on prend, en guise de coupe-faim, pour rompre le jeûne avant la prière du soir. « *Mais les jeunes fument ouvertement dans les cités* », remarque M. Ali Madani, professeur algérien à la retraite. Chaque soir du mois, il enseigna les vertus du ramadan, en français puis en arabe, sur la dernière née des radios « communautaires » marseillaises, Radio Soleil.

Certes, le ramadan attire toujours une forte proportion de jeunes, qui rêvent ainsi d'aller, littéralement, « *à la table des grands* » (1), mais, regrette M. Madani, « *le carême n'est pratiquement plus spirituel que chez les vieux. Et surtout chez les femmes, qui sont les gardiennes de la tradition* ».

Yemina, trente-huit ans, garde les fourneaux dès cinq heures de l'après-midi et tente d'oublier les odeurs de café. Trois de ses frères viennent chaque soir, durant le ramadan, dîner en famille. Ils habitent à quelques pas les uns des autres, dans le cité de la Visitation.

Là, que l'on pratique ou non, la réunion de famille s'impose d'elle-même en cette période. Bounouar, le mari de Yemina, ouvrier spécialisé dans l'étanchéité des toitures, le plus âgé de tous, rappelle « *le droit chemin du croyant* ». Pourtant, Slimane (vingt-huit ans) et Tahar (trente-cinq ans) ne pratiquent pas. Tout comme Farid, le plus jeune (vingt-cinq ans), qui « *respecte* » le choix des autres. De toutes façons, son travail – nettoyage au sable des cuves de pétrole –, trop fatiguant, ne lui permettrait ni de jeûner, ni de ne pas boire. En revanche, Choredine (vingt-neuf ans) pratique depuis trois ans. Depuis qu'il est marié, qu'il a « *le sens des responsabilités* ». Toutes les femmes, elles, observent le ramadan.

Entre la soupe de pois chiches et le tajine aux prunes – spécialités de Tlemcen – Bounouar raconte des histoires drôles et distille quelques pieuses vérités. Il dit sa « *peur des femmes, qui s'énervent pour un rien* », ses détours pour ne pas les rencontrer, durant le mois de ramadan, dans les supermarchés. Il évoque pêle-mêle les « *impôts du Bon Dieu* » (l'aumône obligatoire), le « *jour des comptes* », une fois mort, et le dernière fête du mouton (l'Aïd el-Kebir, la fête du sacrifice) dans les cités. Tous ensemble, ils font des brouilles passées et des réconciliations à venir : concrètement, le jour de l'Aïd, pour effacer les rancunes et raviver l'amitié, ils iront de palier en palier rendre visite à leurs voisins.

Jusqu'à minuit, une heure, ils veillent ; ils ne se réveillent plus à trois heures du matin pour festoyer à nouveau, comme ils le faisaient, « *du temps des parents* ».

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Certains professeurs de collèges ont pu ainsi constater une recrudescence de la pratique du ramadan chez les élèves à partir de la sixième (*le Monde* du 11 avril).

□ **Mgr Jean-Paul Jaeger évêque coadjuteur de Nancy.** – Le pape a nommé, jeudi 11 avril, le Père Jean-Paul Jaeger évêque coadjuteur de Nancy, il est appelé à succéder à Mgr Jean Bernard, soixante-quinze ans, évêque de Nancy depuis 1972.

[Né le 6 septembre 1944 à Nancy, Jean-Paul Jaeger a fait ses études à Dunkerque, au séminaire d'Hazebrouck, aux facultés catholiques (philosophie) et au séminaire de Lille. Ordonné prêtre en 1974, il a été professeur de philosophie, au lycée Saint-Jacques, à Hazebrouck, avant d'être nommé directeur d'établissements privés dans cette même ville et à Roubaix. Il était, depuis 1981, supérieur du grand séminaire interdiocésain de Lille.]

□ **Les conférences-débats d'Alerte aux réalités internationales.** – A l'initiative de l'association Alerte aux réalités internationales, un déjeuner-débat aura lieu, le mercredi 17 avril de 13 heures à 15 heures au Club des arts et métiers, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 75016 Paris, sur le thème des formations professionnelles en Europe.

► Pour tous renseignements : Tél. : 45-23-23-63 ou 42-46-65-36.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5500

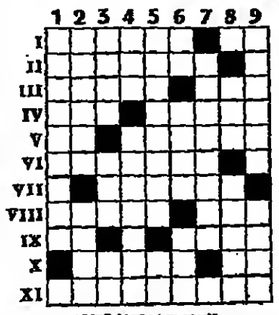

HORIZONTALEMENT

I. Traduit un plaisir ou bien apporte l'ennui. Passe avant les autres. – II. Participe à un concours. – III. Porte ses fruits. Fait des pointes. – IV. Était procha des moutons. Reçoit la balle. – V. Réfléchi. Entoure une éminence. – VI. Soigné sans être malade. – VII. Agissait lentement mais sûrement. – VIII. Qui a trop pris de coups. Étrange personnage. – IX. Préposition. Gros « plan ». – X. Abritent des âmes. Article. – XI. Qui ne prennent donc plus en charge.

VERTICALEMENT

I. Miaux vaut qu'aille soit d'une parfaite correction. – 2. Totalement inefficace pour « couper » la fièvre. Belle bête. – 3. Derrière lui, on se fait très petit. Remué et agité. Pronom. – 4. Élément d'un pâté. Aida à bien faire. – 5. Bout d'os. Préposition. – 6. Se fait pousser. A de nombreux objectifs à réaliser. Point de repère. – 7. Quelqu'un qui touche du bois. – 8. Va dans le Rhin. Résulte de très nombreuses « touches ». – 9. Qui ont plus qu'un grain. Poussées vers la sortie.

Solution du problème n° 5499

Horizontalement

I. Truellee. – II. Rengaines. – III. Aperçoit. – IV. Dû. Nets. – V. Udine. Me. – VI. Cl. Envers. – VII. Tas. Dé. – VIII. Itinérant. – IX. Oil. Mines. – X. Nô.Lit. – XI. Nouée. Nu.

Verticalement

1. Traduction. – 2. Répudiation. – 3. Une. Sa. – 4. Egrené. Lu. – 5. Lac. Endémie. – 6. Lion. Vérité. – 7. Enième. An. – 8. Setter. Néon. – 9. Sots.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Maurice Ballet-Baz,
son épouse,
M. et Mme Didier Baille,
M. Erik Ballet-Baz,
ses enfants,
Marie-Cécile, Louis-Marie, Guillaume, Edouard Baille,
ses petits-enfants,
Les familles Ballet-Baz et Dohy,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice BALLET-BAZ,

survenu à Toulouse, le 5 avril 1991.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, Boulingrin,
31000 Toulouse.

– M. et Mme Pierre Bandet
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Bandet
et leurs enfants,
Mme Lisette Guitard
et ses enfants,
M. et Mme Louis Schyn,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

M. Jean BANDET,
professeur honoraire
au lycée Montaigne,

survenu le 8 avril 1991, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

29, rue Henri-Barbusse,
77124 Crégy-lès-Meaux.
11, rue de la Chalotais,
35510 Cesson-Sévigné.

– M. et Mme Claude Henri Villette,
M. Antoine Villette,
Mme Marie-Laurence Villette,
M. et Mme Philippe Marchat
et leurs enfants,
Mme Bernadette de Bouclans,
Le docteur René Frileux,
M. et Mme Claude Schenker,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Marcel GUILLIOU,
née Yvonne Rean,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année.

Ses obsèques ont été célébrées dans la stricte intimité familiale, le mercredi 10 avril 1991, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Bourg-Charente (Jarnac).

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, avenue du Président-Wilson,
75116 Paris.

– Sa famille,
Ses amis,
L'équipe de la librairie du Musée d'art moderne de la Ville de Paris,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Peter HANSEN.

Paris, le 13 avril 1991.

Les obsèques auront lieu le mercredi 17 avril, à 10 h 45, au cimetière du Père-Lachaise.

– **Silvana MONTAGANO,**
thérapeute familiale,
enseignant à Florence,
à Paris, à Montréal,

nous a quittés le 10 avril 1991, à Florence (Italie).

De la part de Marie-Renée Bourget Bassinet, son amie, sa sœur.

Une rencontre sera organisée avec tous ses amis, ultérieurement, autour du livre qu'elle a écrit avec Alessandra Pazzagli, intitulé *Il Genogramma, Teatro di Alchimie Familiari*.

AMITREF,
52, rue du Four,
75006 Paris.

– M. et Mme Louis MERMAZ,
ses parents,
Pierre et Laure,
son frère et sa sœur,
M. et Mme Jean de Chalus,
ses grands-parents,
Ses oncles, tantes,
Ses cousins et cousines,
Et tous les membres de la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Frédéric,

survenu à Cabourg (Calvados), le 14 avril 1991, à l'âge de vingt ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées en l'église de Brils-sous-Forges (Essonne), le mercredi 17 avril, à 15 heures, suivies de son inhumation au cimetière de Limours-en-Hurepoix.

Un livre recevra vos témoignages de sympathie.

Montée Coupe-Jarret,
38200 Vienne.
4, avenue Emile-Acollas,
75007 Paris.

(Le Monde du 16 avril.)

– **Samir NASRI**

est décédé le 12 avril 1991, au Caire (Egypte).

Ses amis se retrouveront autour de son souvenir pour une réunion de prière le vendredi 19 avril, à 17 h 30, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-6e.

– Les familles Panoutsos et Zarpas ont la douleur de faire part du décès de

Mme Vassiliki PANOUTSOS,

survenu le 7 avril 1991.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Laskaratou,
Salonique.
34, rue Washington,
75008 Paris.

– Le jeudi 11 avril 1991, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, s'est éteint dans la paix

M. Louis REVON.

Il avait désiré, comme son épouse, donner son corps à la science.

Une célébration à sa mémoire aura lieu en la chapelle Notre-Dame-de-Compassion, place de la Porte-des-Ternes, le vendredi 19 avril, à 18 h 10.

De la part de
Ses enfants,
M. et Mme Bill Horn,
M. et Mme Jacques du Beux,
M. et Mme Michel Revon,
Mme Thérèse Revon,
M. et Mme Jean-Louis Revon,
M. Alain Revon,
Ses vingt-deux petits-enfants,
Ses cousins, neveux et nièces,
Ses enfants par le cœur, Fleur, Jade et Amitié,
Ali et Maria Benikhlef
et leurs enfants,
Ses nombreux amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Christiane Wolfarth
et sa fille,
Mme Danièle Wolfarth
et M. Bommelaër
et leurs enfants,
M. Mévrel et Mme,
née Evelyne Wolfarth,
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Wolfarth
et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Wolfarth
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Andrée, Lucienne WOLFARTH,

survenu le 11 avril 1991.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Sarcelles, le mardi 16 avril, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Avis de messes

– Une messe en souvenir du

comte Michel d'ORNANO

sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le jeudi 25 avril, à 11 heures.

Anniversaires

– Le 17 avril 1990 disparaissait

Jeanne BRUNSCHWIG.

Ses amis pensent à elle.

TRAÇAGE DE PLANS
A PARTIR DE
VOS FICHIERS DE CAO/DAO
ETRAVÉ REPRO
38, AV. DAUMESNIL - 43.47.21.82

METEOROLOGIE

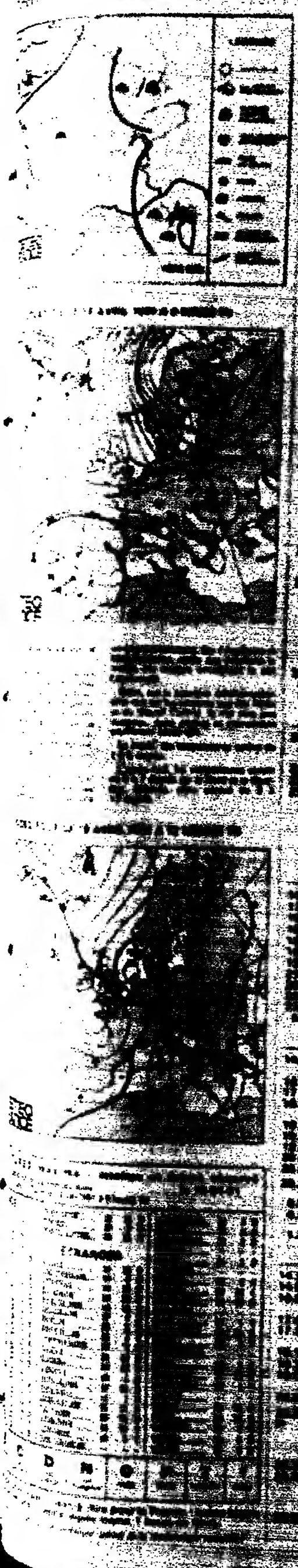

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mercredi 17 avril 1991
Temps plus frais et quelques passages nuageux.

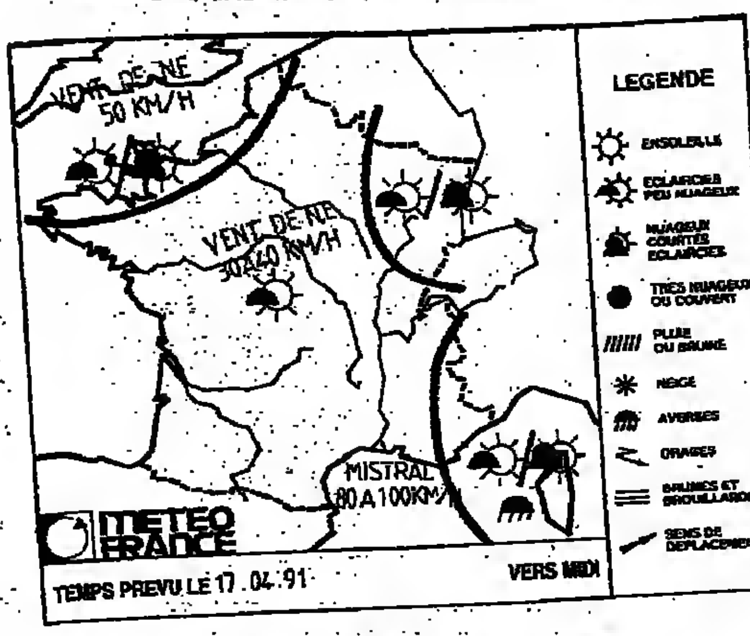

SITUATION LE 16 AVRIL 1991 A 0 HEURE TU

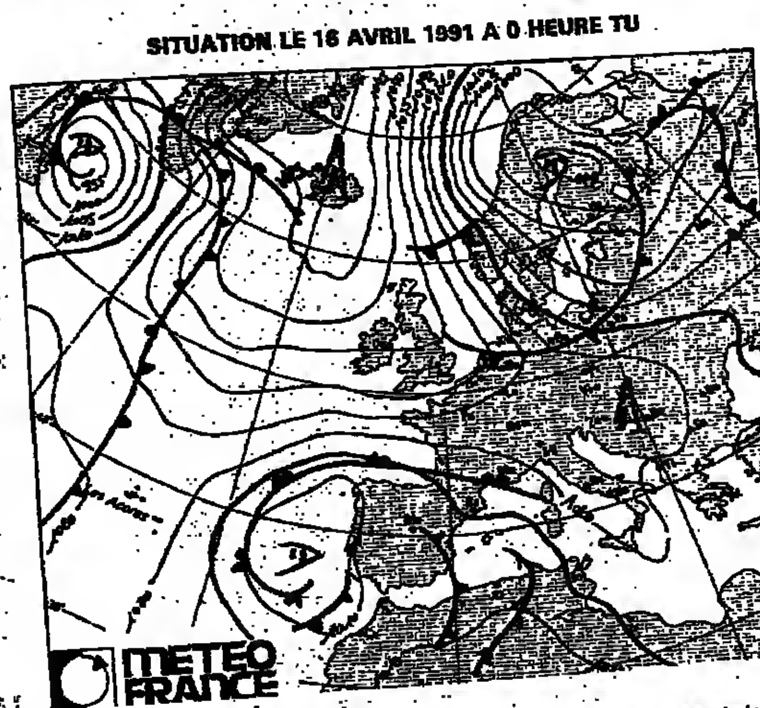

Jeudi 18 avril : de la pluie sur le Nord et l'Est.

De la Normandie au Nord au bassin parisien à Champagne-Ardennes, ainsi que sur la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Auvergne et Rhône-Alpes, les nuages seront nombreux. Il commencera à pleuvoir le matin près de la Manche. L'après-midi, la pluie gagnera le reste de ces régions. En montagne, il neigera à basse altitude.

Sur la Bretagne, les pays de Loire, Poitou-Charentes et le Limousin, les nuages seront nombreux, et il pleuvra un peu par moment. Sur l'Aquitaine et Midi-Pyrénées, après des éclaircies le matin, les nuages envahiront le ciel l'après-midi.

Enfin, sur le pourtour méditerranéen ainsi que sur les versants sud des Alpes et du Massif Central, le ciel sera peu nuageux, mais mistral et tramontane souffleront assez fort.

Le matin, les températures seront de 1 à 5 degrés.

L'après-midi, les températures seront de 6 à 7 degrés sur le Nord et le Nord-Est. Ailleurs, elles seront de 8 à 13 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 18 AVRIL 1991 A 12 HEURES TU

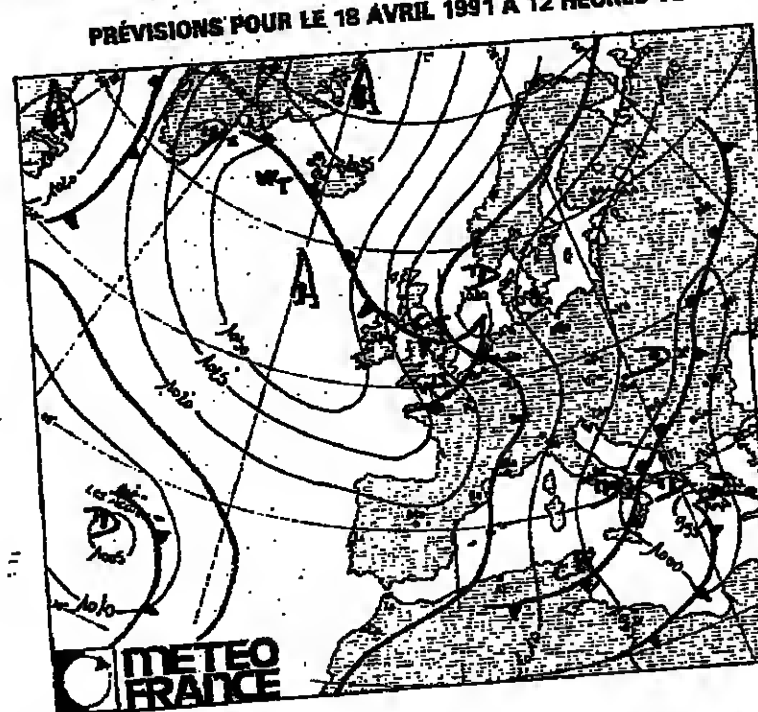

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 16-04-91

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-04-1991 à 18 heures TU et le 16-04-1991 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	21	16	C
BIARRITZ	13	11	C
BORDEAUX	19	13	C
BOURGES	21	8	D
BREST	14	8	D
CAEN	14	7	D
CHERBOURG	13	7	D
CLERMONT-FER.	21	8	N
DIJON	21	8	D
GRENOBLE	23	9	C
LILLE	20	8	C
LIMOGES	20	11	N
LYON	21	9	N
MARSEILLE	22	16	N
NANCY	20	8	D
NANTES	22	11	D
NICE	19	14	C
PARIS-MONTS.	21	9	D
PAU	13	8	C
PERPIGNAN	17	15	C
RENNES	21	9	D
ST-ETIENNE	20	8	C
STRASBOURG	24	6	D

TOULOUSE	18	13	D
TOURS	20	9	D
POINTE-A-PITRE	30	23	N

ÉTRANGER

ALGER	26	13	D
AMSTERDAM	19	5	N
ATHENES	19	10	D
BANGKOK	36	26	N
BARCELONE	16	13	C
BELGRADE	19	6	D
BERLIN	20	6	D
BRUXELLES	20	4	C
COPENHAGUE	16	4	D
DAKAR	24	19	D
DJERBA	26	16	D
GENEVE	19	5	D
HONGKONG	26	23	N
ISTANBUL	11	7	N
JERUSALEM	21	11	N
LE CAIRE	26	17	D
LISBONNE	16	10	C
LONDRES	16	6	C
LOS ANGELES	–	–	–
LUXEMBOURG	20	8	D
MADRID	12	9	B
MARRAKECH	20	9	D
MEXICO	–	–	–
MILAN	21	6	D
MONTRÉAL	–	–	–
MOSCOU	13	2	C
NAIROBI	23	16	C
NEW-DELHI	34	19	D
NEW-YORK	–	–	–
OSLO	13	1	C
PALMA-DE-MAJ.	20	15	C
PÉKIN	22	8	N
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	20	9	N
SINGAPOUR	28	23	N
STOCKHOLM	13	1	N
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	20	14	D
TUNIS	20	13	C
VARSOVIE	19	9	C
VENISE	20	8	D
VIENNE	19	6	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

PIERRE GEORGES

Le rude métier de juge dessaisi

IL a les mains longues et blanches, le sourcil blanc à force d'être blond, et, s'il faut l'en croire, l'âme plus blanche que le blanc. La gauche a trouvé son juge blanc. Comme la droite, naguère ne vivait que par ses juges rouges.

Ne nione pee. L'affaire est sérieuse et même supposée d'Etat. Thierry Jean-Pierre, le dessaisi, magistrat intructeur au Mans, donne des interviews et refuse des autographes. Il l'affirmait lui-même lundi soir à Paul Lefèvre, venu, pour la 5, s'entretenir avec lui.

La célébrité, quand elle vous tombe ainsi sur le dos, la médiatisation, cette araignée boulimique, lorsqu'elle saisit une proie si peu consentante, un dimanche d'avril, au saut d'une perquisition à huis clos, ne laisse personne indemne.

Thierry Jean-Pierre, auteur fameux, quoique présumé, du plus récent *«cambriolage judiciaire»*, selon le mot aimable de Georges Kiejman, s'est donc efforcé, lundi soir, de plaider sa cause. Il l'a dit, foi d'homme de droit : l'article 84, dans son dernier alinéa lui permettait parfaitement de procéder à un acte d'instruction *«isolé et urgent»*. Et, deuxième point, M. de La Palice ne l'eut point contredit, on ne saurait être dessaisi à 14 h 30 au profit d'un autre magistrat saisi, lui, seulement à 22 heures. Du moins sans porter une atteinte coupable et irréversible au principe sacro-saint de la continuité de l'instruction.

C'était irréfutable. Ou le paraissait. Comme à peu près tout ce que disent les gens de loi. Et, à l'heure du dîner, ce petit cours de procédure, fait par un jeune homme pondéré, de bonnes manières et de maintien modeste, changeait de l'ordinaire. Le malheur c'est que la caméra-sirène naufrage vite les modesties les plus affirmées. Quand M. Thierry Jean-Pierre, avec une contrition d'un joli jésuitisme, dit que toute cette notoriété n'était pas bonne pour un magistrat, on constata effectivement l'ampleur de son martyre. Quand, dans l'instant, il affirma qu'*«à la limite il aurait fallu aujourd'hui que je me dessaisisse du dossier compte tenu du choc médiatique»*, on applaudit à tant de bon sens. Quand il dit son affliction à être ainsi pris pour un *«shériff ou un justicier»* ou ses doutes énormes devant une possible manipulation, on n'hésita plus à plaindre un aussi rude et encombrant métier.

La vie de juge d'instruction dessaisi est un cauchemar. Les gens vous sourient dans la rue, vous serrent la main, vous écrivent. Et il se trouve même un journaliste, un peu pervers, pour vous demander ce que vos jeunes enfants en pensent. *«Ils verront»* répondit, devant l'Histoire, le juge Jean-Pierre.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 16 avril

TF 1

20.50 **Cinéma : On a retrouvé la septième compagnie.** □ Film français de Robert Lamoureux (1975).
22.20 **Magazine : Ciel, mon mardi !** Invité : Jacques François. Les garagistes ; Nostradamus.
0.10 **Au trot.**
0.15 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.45 **Les Dossiers de l'écran : Justice pour tous.** ■ Film américain de Norman Jewison (1979).
22.45 **Débat : L'Avocat, la justice et la vérité.** Invités : Georges Kiejman, ministre délégué à la justice, Laurent Davenas, procureur du tribunal de grande instance d'Evry, Mᵉˢ Henri-René Garaud, Philippe Brillet, Paul Lombard, Henri Leclerc, Didier Gallot, juge d'instruction aux Sables-d'Olonne, et Armando De Silva.
23.55 **Journal et Météo.**
0.25 **Musique : Jazz à Antibes.**
0.40 **Série : Le Saint** (rediff.).

FR 3

20.35 **Téléfilm : Un médecin des Lumières.** (dernière partie).
22.05 **Journal et Météo.**
22.30 **Télévision régionale.**
23.30 **Sport : Basket-ball.**

0.45 **Magazine : Espace francophone.** Luxembourgeois... qui êtes-vous ?
1.15 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : E. T. l'extraterrestre.** ■■■ Film américain de Steven Spielberg (1982).
22.20 **Flash d'informations.**
22.25 **Cinéma : Femmes au bord de la crise de nerfs.** ■■ Film espagnol de Pedro Almodovar (1987).
23.50 **Cinéma : La Campagne de Cicéron.** ■■ Film français de Jacques Davila (1989).
1.40 **Documentaire : 100 ans de X.**

LA 5

20.50 **Cinéma : Conan le destructeur.** □ Film américain de Richard Fleischer (1984).
22.38 **Magazine : Ciné Cinq.**
22.50 **Cinéma : Penombra.** □ Film italien d'Alex Romano.
0.25 **Journal de la nuit.**
0.33 **Demain se décide aujourd'hui.**

M 6

20.35 **Téléfilm : Prince noir.**
22.25 **Téléfilm : 120 degrés Fahrenheit.**
23.40 **Six minutes d'informations.**
23.45 **Magazine : Dazibao.**
23.50 **Musique : Boulevard rock'end hard.**

LA SEPT

21.00 **Magazine : Mégamix.**
22.00 **Magazine : Dynamo.**
22.30 **Moyen métrage : La Vie des morts.**
23.25 **Moyen métrage : La Goula.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel médecine.** Vivre en rémission.
21.30 **Un vrai livre, le livre scientifique.**
22.40 **Les nuits magnétiques.** Les métiers du politique. 1. L'accès au pouvoir.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Morrissey.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 6 avril à Aix-les-Bains) : Introduzione al Miserere, Concerto pour cordes en ré mineur RV 129, Stabat mater RV 621, Concerto pour violons et deux orchestres en ut majeur, Salve regina pour contralto et deux orchestres en sol mineur RV 618, de Vivaldi, par l'Ensemble Il Seminario Musicale, Gérard Lesne, contralto, Fabio Biondi, violon.
23.07 **Poussières d'étoiles.**

Mercredi 17 avril

TF 1

14.30 **Club Dorothée.**
17.25 **Série : Chips** (rediff.).
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.50 **Divertissement : Pas folles les bêtes !**
19.52 **Tirage du Loto.**
20.00 **Journal, Tapis vert, Météo et Loto.**
20.50 **Variétés : Sacrée soirée.**
22.50 **Magazine : Chocs.**
23.45 **Journal, Météo et Bourse.**
0.10 **Série : Intrigues.**

A 2

14.25 **Feuilleton : Vendredi ou la Vie sauvage.**
16.15 **Hit NRJ.**
17.05 **Magazine : Giga.**
18.10 **Jeu : Des chiffres et des lettres junior.**
18.35 **Série : Alf.**
19.00 **INC.**
19.05 **Série : Mac Gyver.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.45 **Téléfilm : Cet enfant est le mien.**
22.25 **Téléfilm : L'Espagnol.** (1ʳᵉ partie, rediff.).
0.00 **Journal et Météo.**
0.20 **Magazine : Prolongations.** Spécial cyclisme.
1.20 **Série : Le Saint** (rediff.).

FR 3

14.20 **Magazine : Montagne** (rediff.).
14.50 **Magazine de l'Assemblée nationale.**
15.00 **Questions au gouvernement en direct de l'Assemblée nationale.**
17.05 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
17.30 **Amuse 3.** Bonjour les bébés ; Bouli ; Huckleberry Finn.
18.10 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **La 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Divertissement : La Classe.**
20.35 ▶ **Magazine : La Marche du siècle.** Dix ans, dix jours, la décennie Mitterrand, documentaire de Pierre Favier, Michel Martin-Roland et Nat Lilenstein.
22.35 **Journal et Météo.**
22.55 **Magazine : Faut pas rêver.** Espagne : le rêve des Movileros ; Japon : le pays des geishas ; Mongolie : le temps traverse la steppe.
23.50 **Magazine : Minuit en France.** Rencontre avec Marguerite Gonon (1ʳᵉ partie).

0.45 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

15.15 **Dis Jérôme...?**
15.30 **Téléfilm : Les Epoux ripoux.**
17.05 **Les Nuls... l'émission** (rediff.).
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Top albums.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Cinéma dans les salles.**
21.00 **Cinéma : Camorra.** ■ Film italien de Lina Wertmüller (1985). Avec Angela Molina, Harvey Keitel, Daniel Ezralow.
22.40 **Flash d'informations.**
22.45 **Sport : Boxe.** En direct du Cirque d'hiver.
0.00 **Cinéma : Conte de printemps.** ■■ Film français d'Eric Rohmer (1989). Avec Anne Teyssèdra, Hugues Quester, Florence Darel.
1.40 **Documentaire : 30 ans de carré blanc.**

LA 5

15.25 **Série : Soko, brigade des stups.**
16.25 **Youpi ! L'école est finie.**
17.45 **Série : Star Trek.**
18.40 **Série : Allô Nelly Bobo.**
19.05 **Jeu : La Ligne de chance.**
19.40 **Série : Les Aventures de Léon Duras, chroniqueur mondain.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Journal des courses.**
20.50 **Histoires vraies.** Le Justicier de la route.
22.15 **Débat : Les Assassins au volant.**
0.00 **Journal de la nuit.**
0.07 **Demain se décide aujourd'hui.**
0.10 **Le Club du Télé-achat.**

M 6

14.00 **Téléfilm : Echec aux hors-la-loi.**
15.40 **Jeu : Quizz cœur.**
16.15 **Série : Drôles de dames.**
17.05 **Jeu : Hit hit hit hourra !**
18.05 **Série : Tonnerre mécanique.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby Show ou Ma sorcière bien-aimée ou Dis donc papa.** En fonction du choix des téléspectateurs.
20.35 **Téléfilm : Illusions perdues.**
22.20 **Série : Equalizer.**
23.10 ▶ **Documentaire : 60 minutes.** La Vérité sur les mensonges. 1. Images sous Anastasie.
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Magazine : Dazibao.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

16.30 **Documentaire : Histoire parallèle.**
17.30 **Magazine : Mégamix.**
18.30 **Documentaire : Les Fontainiers de Madrid.**
19.25 **Magazine : Dynamo.**
19.55 **Chronique : Le Dessous des cartes.**
20.00 **Documentaire : Latin Jazz à New-York.**
21.00 **Documentaire : Les Camps du silence.**
23.00 **Cinéma : Dona Flor et ses deux maris.** ■■ Film brésilien de Bruno Barreto (1976).
0.55 **Court métrage : A Velha e fiar.**

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le rythme et la raison.** Noubas en Maghrébie. 3. La Samaa dans le Maghreb du milieu (Algérie).
20.30 **Antipodes.** L'Algérie.
21.30 **Correspondences.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Histoires fantastiques d'après Edgar Allan Poe.
22.40 **Les nuits magnétiques.** Les métiers du politique. 2. Le territoire du politique.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Morrissey.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Haïku.**
20.30 **Opéra** (donné le 14 mai 1990, lors de la Biennale de Munich) : Le précepteur, de Michèle Reverdy, par l'Ensemble Modern de Francfort et l'Ensemble Die Gesellschaft Für Neue Musik, dir. Diego Masson ; sol. : Dietrich Henschel, Jean-Marc Salzmann, barytons, Markus Hollop, Heinz-Georg Schramm, Renatus Meszar, basses, David Aldred, Georgios Panagiotidis, Jochel Elbart, Jonas Kaufmann, David Aldred, ténors, Gabriele Erhard, mezzo-soprano, Irmengard Zehrer, Andrea Worlitschek, sopranos, Eidmuthe Spiecker, alto.
23.07 **Poussières d'étoilee.** Jazz club en direct du Duc des Lombards, à Paris. Terry Seabrook, piano, Jack Gregg, contrebasse, Dave Wickens, batterie.

هكذا من الاصل

Le Monde

La nouvelle tournée de M. Baker au Proche Orient suscite de l'appréhension en Israël

A peine rentré samedi dernier d'une tournée au Proche-Orient, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, s'apprête à y retourner. Il devait quitter Washington mardi 16 avril pour Luxembourg où il aura mercredi soir des entretiens avec les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne. Il arrivera en Israël jeudi soir. Les autres étapes de sa tournée n'ont pas été annoncées. M. Baker devrait à nouveau se rendre en Egypte, en Arabie saoudite et en Syrie. Une étape jordanienne est à l'étude. Selon Mme Tutwiler, porte-parole du département d'Etat, MM. Bush et Baker « sont convaincus que toutes les parties ont une appproche sérieuse de la paix au Proche Orient ».

JERUSALEM
de notre correspondant

Officiellement, Israël se félicite du retour de M. Baker dans la région. « *C'est un bon signe (...) cela prouve que ses efforts le mènent quelque part et il a certainement trouvé en Israël le désir de progresser vers la paix* », a déclaré, lundi, le ministre des affaires étrangères, M. David Lévy.

A la satisfaction de voir le secrétaire d'Etat se rendre pour la troisième fois en Israël en cinq semaines, se mêle, cependant, une incontestable appréhension. Dans certains milieux officiels, on a le sentiment que cette visite-là pourrait être plus « dure », qu'il faudra, cette fois, décider sur les nombreux points encore en litige entre les deux parties. Si on assure, à Jérusalem, être arrivé à un large accord avec les Etats-Unis, on n'ignore pas que bien des questions délicates restent à régler avant que puisse être réunie la conférence régionale souhaitée par M. Baker : quel rôle reviendrait aux deux parrains de la conférence, URSS et Etats-Unis, dans le cours des discussions israélo-arabes ? quelle serait la composition de la délégation palestinienne ? quelle interprétation faut-il donner des résolutions 242 et 338 de l'ONU (elles posent le principe de la paix en échange de territoires), base d'un règlement ? quel effet aurait le développement continu des implantations israéliennes dans les territoires occupés ?

M. Baker est attendu jeudi soir à Jérusalem, où l'on sera occupé aux célébrations de la fête nationale, et ne devrait commencer ses entretiens que vendredi. En principe, sa visite devrait amener M. David Lévy à annuler ou du moins à reporter un séjour à Paris prévu précisément pour cette fin de semaine.

Extrême méfiance envers l'Europe

D'ores et déjà, les dirigeants israéliens ont commenté avec une extrême méfiance l'étape européenne – luxembourgeoise – de la tournée du secrétaire d'Etat américain. L'annonce d'une rencontre cette semaine entre M. Baker et la « troïka » suscite une levée de boucliers. S'il s'agit de discuter d'une éventuelle participation européenne au processus envisagé – comme la Syrie semble le demander – Israël s'y opposera. « *Rien de bon ne pourra venir là* », a dit M. Lévy dans une interview au *Jerusalem Post* ; du projet de conférence régionale, explique-t-il, on reviendrait alors à celui d'une conférence internationale dont Israël ne veut pas. Si les Européens doivent jouer un rôle, dit-on à Jérusalem, ce ne pourrait être qu'à la fin du processus, comme garants des accords conclus entre Arabes et Israéliens.

A en croire certaines sources, les Etats-Unis pourraient proposer à l'Europe d'être représentée à la conférence régionale – en tant qu'observateur – en la personne du président de la « troïka ». Compte tenu de la composition actuelle de la « ditection politique européenne » – qui exclut la France pour plusieurs années – l'idée a peu de chance d'être favorablement accueillie à Paris.

ALAIN FRACHON

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Entre deux gendarmes

OH la la ! Pauvre Saddam, pauvre chéri ! Ils sont durs avec lui, les douze bons apôtres de la CEE. Lui intenter un procès, vous vous rendez compte un peu ! Faillait voir sa tête ce matin, au journal de TF 1. Il m'a fait peine. Les traits tirés, les yeux cernés, pas un sourire, rien. Sûr qu'il en a pas dormi de la nuit. Non, c'est vrai, c'est gênant, quand même, d'être traîné en justice menottes aux poings.

Et puis, ça tombait mal. Il discutait le coup à Kirkouk avec l'envoyé spécial de l'ONU, venu lui demander, il était pas au courant, de bien vouloir les reprendre, les deux millions de Kurdes qu'on s'apprête à lui renvoyer, vu qu'on sait pas où les mettre.

– Soyez gentil, quand ils reviendront, allez pas les punir en les arrosant au gaz. Ils sont déjà trempés. Ils crèvent de froid, ils crèvent de faim. Ils se battent comme des chiens pour mettre la main sur la bouffe qu'on leur jette en essayant de pas les assommer sous les caisses.

– A qui la faute ? C'est pas moi qui les ai forcés à partir. Ils ont été poussés au cul par ces chiens de rebelles que vous avez encouragés à foutre le bordel.

– On aurait pas dû, d'accord. On vous demande pardon, mais, bon, maintenant faut nous promettre de l'appliquer, la résolution 688.

– C'est quoi, ça ?

– C'est un truc contre la répression et pour le respect des droits de l'homme.

– Faudrait savoir ! Ou vous me demandez de les respecter ou vous m'accusez de pas les respecter. Et devant les tribunaux, en plus !

– Attendez, je suis largué, là, de quoi s'agit-il ?

– Comment, vous savez pas ? Après m'avoir chassé du Koweït, ils veulent me poursuivre.

– Jusqu'où ? Jusqu'à Bagdad ?

– Non, jusqu'à Nuremberg.

– Ah ! Si c'est que ça, vous inquiétez pas. Un simple coup de fil au Mimi, et il se fera un plaisir d'étouffer l'affaire. Ce sera pas la première.

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
Un entretien avec M. Federico Mayor : « Il faut élaborer une morale du développement » ; Revues, par Frédéric Gaussen. Peurs de l'Est 2

M. Gorbatchev au Japon
Dissiper la méfiance réciproque... 6

Les travaux parlementaires
La réforme des caisses d'épargne ; La solidarité financière entre les communes 7

La « refondation » de la gauche
M. Fiterman se défend de créer une « tendance communiste ». 8

Diagonales
« Morale et vent », par Bertrand Poirot-Delpech 8

Traitement antisida
Une déclaration du professeur Luc Montagnier 9

« Delicatessen » : délirant
Le premier film de Jean-Pierre Jeune et Marc Caro dépasse les imaginations 10

« La Fée Urgèle » à l'Opéra-Comique
Un hommage à Charles-Simon Favart, qui a donné son nom à la salle 11

SCIENCES ♦ MÉDECINE

• Ménopause sous influence • La catastrophe écologique du Koweït • Univers de violence..... 13 à 15

SECTION C

Le débat sur la retraite
Le double langage de l'Etat, des partenaires sociaux et des assureurs 17

L'inauguration de la BERD
Trente chefs d'Etat à Londres pour la naissance de la Banque européenne 17

M. Henri Krasucki quitte la CGT
Dix ans secrétaire général et un bilan « globalement négatif ». 17

L'unification de la presse allemande
Dix quotidiens de l'ex-RDA privatisés 22

Services

Abonnements 15
Annonces classées. VII à XXIV
Carnet 22
Marchés financiers 20
Météorologie 23
Mots croisés 22
Radio-Télévision 23
Spectacles 12

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte une section B « Initiatives » foliotée I à XXIV intercalée entre les pages 16 et 17.

Le numéro du « Monde » daté 16 avril 1991 a été tiré à 528 255 exemplaires.

ÉTATS-UNIS : la crise des otages de 1980 à Téhéran

Un autre Irangate pour M. Reagan ?

Un ancien adjoint important de M. Carter à la Maison Blanche vient de ranimer, dans les colonnes du *New York Times*, puis dans celles de *l'International Herald tribune* du mardi 16 avril, une vieille polémique : oui ou non, l'équipe électorale de M. Reagan a-t-elle conclu un *arrangement* avec l'imam Khomeiny, en 1980, pour retarder la libération des otages américains de Téhéran, afin d'empêcher la réélection de M. Carter ? La réponse, pour M. Gary Sick, ne semble pas faire de doute.

M. Gary Sick a travaillé aux côtés du président démocrate sur les affaires du Moyen-Orient, notamment au moment de la crise des otages. Il affirme qu'à deux reprises, des entretiens secrets ont eu lieu en juillet 1980 à l'hôtel Ritz de Madrid entre M. William Casey, qui dirigeait la campagne électorale de Ronald Reagan (avant de devenir directeur de la CIA) et un représentant personnel de l'imam Khomeiny, l'hodjatoislem Mehdi Karrubi. L'accord entre les deux parties aurait été conclu à Paris en octobre 1980, un mois avant l'élection présidentielle américaine. L'affaire des otages avait terni la dernière année de la présidence Carter. Elle avait commencé en novembre 1979, quand des fidèles de l'imam Khomeiny, qui venait de fonder son régime islamique, avaient occupé l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran et retenu son personnel en otage.

Le gouvernement Carter avait monté en avril 1980 une opération de commando pour délivrer les prisonniers américains, mais celle-ci avait échoué. Il espérait néanmoins parvenir à son but avant le scrutin de novembre, soit par la *négociation* soit par une *nouvelle tentative de sauvetage*. L'entourage de M. Reagan était conscient qu'un succès risquait de faciliter la réélection du candidat démocrate.

M. Gary Sick dit tenir ses informations d'un marchand d'armes iranien, M. Jamshid Hashemi, qui aurait préparé avec son frère Cyrus les deux rencontres de Madrid, auxquelles l'un et l'autre auraient assisté.

A Londres

Première rencontre entre les chefs de gouvernement israélien et soviétique

Pour la première fois depuis la fondation de l'Etat d'Israël en 1948, les chefs de gouvernement de l'Etat hébreu et de l'Union soviétique devaient se rencontrer mardi 16 avril à Londres. Un entretien entre MM. Yitzhak Shamir et Valentin Pavlov était prévu à l'ambassade soviétique, en marge de l'inauguration de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BRED).

Cette rencontre est une nouvelle étape vers le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays, rompues par Moscou lors du conflit israélo-arabe de juin 1967. Elle met également en lumière la volonté du Kremlin de jouer un plus grand rôle dans le processus de paix au Proche-Orient, après la guerre du Golfe. Les deux pays entretiennent des relations consulaires depuis 1987 et ont développé récemment leurs contacts culturels et commerciaux. Israël souhaite notamment augmenter le nombre de ses liaisons aériennes directes avec l'URSS pour faciliter l'immigration massive des juifs soviétiques qui a marqué ces dernières années une nette amélioration des rapports entre Moscou et Jérusalem.

La réunion du Comité des usagers des services bancaires

Le désaccord subsiste entre pompistes et banquiers

Après trois mois de négociations, les pompistes vont-ils repartir en guerre contre les banquiers ? Le Comité des usagers des services bancaires, qui réunissait toutes les parties sous la présidence de M. Maurice Gousseau, s'est séparé lundi 15 avril au soir sur un bilan *en demi-teinte*.

Sur les cartes bancaires, le comité n'a pas réussi à obtenir d'engagement des banques sur un meilleur ciblage des majorations de commissions infligées aux commerçants victimes d'un trop grand nombre de fraudes. Quant aux chèques, les pompistes n'ont pas réussi à obtenir des banquiers qu'ils remontent la garantie de paiement de 100 francs à 300 francs.

Les banquiers ont bien proposé de contractualiser le découvert avec leur client, mais cette proposition, selon M. Gousseau, est venue trop tard. Elle n'a pas amené les pompistes à une position conciliatrice. Les banquiers, qui ont réclamé en outre une amende pénale, se sont sur ce point opposés au ministère de la justice, qui souhaite dépénaliser le chèque sans provision pour désengorger les tribunaux. Les représentants des banques ont émis le vœu que la Banque de France soit autorisée à infliger des amendes (comme la SNCF ou la RATP), mais le ministère de la justice s'y oppose et l'institut d'émission reste lui-même prudent.

Le bilan du Comité des usagers est nettement plus positif sur les mesures préventives destinées à assurer une meilleure sécurité des moyens de paiement. Les banquiers et les commerçants se sont engagés à une plus grande prudence.

Le débat sur les fichiers et leur interconnexion a en revanche recueilli une franche unanimité. Le comité des usagers s'est prononcé pour un enrichissement du fichier national des chèques volés par Ficoba, le seul fichier recensant l'intégralité des comptes bancaires. Mais la Commission nationale informatique et liberté et le fisc (propriétaire de Ficoba) doivent donner leur accord. Ce nouveau fichier serait accessible aux commerçants, notamment pour leur permettre de déceler les fraudeurs agissant à partir de comptes multiples.

YVES MAMOU

La visite de l'ex-maire de Shanghaï à Paris

M. Zhu Rongji, vice-premier ministre chinois veut séduire les investisseurs français

« *Nos amis étrangers qui visitent la Chine trouvent que notre pays est stable politiquement, surtout nos amis soviétiques !* » M. Zhu Rongji, vice-premier ministre chinois et ex-maire de Shanghaï, a, une fois de plus, manié à la fois la fermeté et l'humour pour tenter de séduire les industriels français. En visite en France pour cinq jours dans le cadre d'une tournée européenne (*le Monde* du 16 avril), l'ancien maire de Shanghaï qui vient d'être promu vice-premier ministre a expliqué, lundi 15 avril à l'occasion d'une réunion organisée dans les locaux du CNPF par le comité France-Chine, tout l'intérêt qu'avaient, selon lui, les industriels français à investir directement en Chine.

« *La politique d'ouverture et de réformes lancée il y a dix ans a apporté beaucoup de choses à la Chine... même s'il y a encore quelques petits défauts dans le travail du gouvernement et malgré ce qui s'est passé en 1989* », a déclaré M. Zhu Rongji qui a affirmé la volonté du gouvernement de poursuivre cette politique. Satisfait de la levée des restrictions sur les crédits des Etats occidentaux, l'ex-maire de Shanghaï a souligné les atouts de sa ville de treize millions d'habitants (sa localisation, ses avantages fiscaux, la qualité de sa main-d'œuvre...) et les projets en cours, notamment l'importante zone économique de Pudong. « *Le plus grand projet chinois des années 1990* ».

Après avoir visité dans la matinée une usine d'Alcatel et rencontré le ministre délégué aux affaires étrangères, Mme Edwige Avice, M. Zhu et ses collaborateurs ont regretté que les Français ne soient pas aussi actifs à Shanghaï que leurs concurrents. Sur les neuf cent dix investissements étrangers réalisés (représentant 2,88 milliards de dollars), il n'y en a que sept avec des participations françaises. Si le maire dit apprécier « *les bons restaurants français* », le responsable de la commission des investissements étrangers, M. Ye Longfei, se félicite pour sa part de la présence de deux banques (Indosuez et le Crédit lyonnais) parmi les six qui viennent d'obtenir la possibilité de s'y installer. Mais la France ne se situe, globalement, qu'au dix-septième rang parmi les investisseurs étrangers.

« *Nous avons besoin d'argent. Vous voulez en gagner. Alors venez chez nous !* ». M. Zhu Rongji a des conceptions économiques simples. Il a confirmé qu'il allait être désormais chargé de l'économie au gouvernement à Pékin.

E. I.

Mme Madeleine Rebérioux élue présidente de la Ligue des droits de l'homme

La Ligue des droits de l'homme, réunie en congrès les 12, 13 et 14 avril à Paris, a élu à sa présidence l'historienne Madeleine Rebérioux. M. Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme depuis 1984, a été élu à l'unanimité du congrès président d'honneur.

[Née le 8 septembre 1920 à Chambéry, Madeleine Rebérioux, ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de Sèvres, est agrégée d'histoire et de géographie. Docteur d'Etat en sciences humaines pour une thèse sur « Jaurès, la SFIO, et la société française au tournant du siècle », elle est aujourd'hui professeur émérite à l'université Paris-VIII. Elle a été vice-présidente du Musée d'Orsay de 1981 à 1987. Secrétaire du comité Maurice Audin pendant la guerre d'Algérie, responsable du collectif intersyndical universitaire contre la guerre du Vietnam de 1965 à 1969, et responsable du Front Solidarité Indochine de 1971 à 1975, Madeleine Rebérioux était membre du comité central de la Ligue des droits de l'homme depuis 1962.]

Hausse de 0,1 % des prix de détail en mars

Les prix de détail en France ont augmenté de 0,1 % en mars par rapport à février selon l'indice provisoire publié mardi 16 avril par l'INSEE. En un an (mars 1991 comparé à mars 1990), la hausse est de 3,2 %. En février, les prix avaient augmenté de 0,2 % et le glissement annuel était de 3,5 %.

Le bon résultat de mars réduit l'écart annuel d'inflation avec l'Allemagne (1) à 0,7 point (0,8 point en février), la hausse sur un an étant de 2,5 % outre-Rhin. La faible augmentation des prix le mois dernier en France s'explique notamment par la baisse d'environ 15 % du fuel domestique, qui réduit à elle seule d'au moins la moitié le rythme de hausse mensuelle (si les prix du fuel étaient restés stables, l'augmentation de l'indice en mars aurait été comprise entre 0,2 et 0,3 %). Les prix de l'essence, en revanche, sont restés à peu près stationnaires. L'indice de mars a enregistré la hausse de 2,2 % au 1er mars des tarifs domestiques d'EDF et la deuxième partie de la baisse de 2 % des tarifs du gaz intervenue au 15 février.

Les hausses des prix ont été très modérées dans la plupart des pays industrialisés en mars, notamment aux Etats-Unis (– 0,1 %) et en Allemagne (– 0,1 %), signe d'une nette détente des tensions inflationnistes, y compris outre-Rhin où pourtant la croissance a été très forte depuis trois ans.

(1) Les prix ne sont calculés que pour l'Allemagne de l'Ouest.

BOURSE DE PARIS
Matinée du 16 avril

Mitigée

La tendance était mitigée mardi matin à la Bourse de Paris. L'indice CAC 40 perdait 0,47 % une heure après l'ouverture, dans un marché calme. Les principales hausses étaient emmenées par Bic, Castorama et Locindus. En baisse, on notait Nordon, BNP, CI et Cap Gémini Sogéti.

□ **Un jeune beur blessé par un conseiller municipal.** – M. André Thomas, conseiller municipal (PC) de La Ricamarie (Loire), se serait senti menacé par un groupe de jeunes gens qui l'aurait importuné lorsqu'il se promenait le 13 avril en compagnie de son épouse et de deux couples d'amis. Au cours d'une vive discussion avec un beur, M. Hakim Archaoui, âgé de dix-huit ans,

Nouvelles Collections
DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
avec la garantie d'un grand maître tailleur
COSTUMES MESURE à partir de 2 490 F
PANTALONS 930 F VESTONS 1 660 F
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, VESTES - MANTEAUX et PARDESSUS
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h